

Louvain School of Management

Analyse de la dette publique et de la croissance en zone euro, en réponse à la crise des subprimes

Mémoire recherche réalisé par
Mathieu Belpalme

en vue de l'obtention du titre de
Master 120 crédits en sciences de gestion, à finalité spécialisée

Promoteur
Sophie Béreau

Année académique 2016-2017

Tout d'abord, je tiens à remercier ma promotrice, le professeur Sophie Béreau, pour m'avoir guidé et conseillé tout au long de ce mémoire. Le choix de ce sujet ne fut pas chose aisée et son assistance ainsi que son apport d'informations m'ont grandement aidé.

J'aimerais particulièrement remercier, Daniel Debuyscher, pour ses conseils et son assistance dans l'élaboration de ce mémoire

Je tiens également à remercier mes parents pour leur soutien continu durant toute la durée de mon parcours académique.

Enfin, je souhaite remercier chaleureusement, Alysson Dingenen, et mes amis pour leurs encouragements et leurs soutiens.

Table des matières

Introduction.....	1
Partie I – Cadre théorique	4
Chapitre I - Description et rôle des différents intervenants de l'économie, en général ...	4
1. La dette publique	4
2. La croissance économique	6
2.1 Définition	6
2.2 Croissance du PIB, ses composants.....	8
3. Les agents économiques	9
4. Conclusion.....	12
Chapitre II – Historique de la construction européenne en deux zones.....	13
Chapitre III – Une Zone Euro à deux vitesses.....	17
1. Introduction du pacte de stabilité et de croissance	17
2. Situation actuelle des pays de la zone euro.....	20
3. Les différences entre les pays du Nord et du Sud	32
4. Conclusion.....	36
Chapitre IV – Principe de cyclicité de l'économie	37

Partie II – Cadre analytique	40
Chapitre V – Les crises et récessions passées qui ont sérieusement impacté la zone euro	40
1. Chronologie.....	40
2. « La crise systémique de 2008 et la réponse non conventionnelle des banques centrales »	47
3. Conséquences de la crise des « subprimes » sur la zone euro.....	52
4. Conclusion.....	54
Chapitre VI - Les doutes et débats concernant le lien entre dette publique et croissance du PIB.....	56
Chapitre VII- Les solutions et mesures qui pourraient relancer l'activité économique de la zone euro.....	58
1. En quoi la réduction drastique des dépenses pourrait-elle être la principale mesure possible ?	58
2. Relance des solutions passées.....	60
3. Une politique budgétaire cohérente.....	62
4. Redistribution des richesses.....	64
5. Conclusion.....	65
Chapitre VII – Problématique de la France.....	66
Chapitre IX – L'avenir et ses défis	70
1. La création d'une armée européenne de défense	70
2. Le terrorisme.....	71
3. Les migrants.....	72

4. Le vieillissement de la population	73
5. Conclusion.....	74
CONCLUSION GENERALE.....	75
BIBLIOGRAPHIE	78
ANNEXES	91
Annexe 1 : Les sources de la croissance économique	91
Annexe 2 : La construction européenne dans le temps	92
Annexe 3 : La construction européenne	93
Annexe 4 : L'espace Schengen et l'Union Européenne	94
Annexe 5 : Les dettes publiques des pays en zone euro et dans l'Union Européenne	95
Annexe 6 : PIB et finances publiques des administrations dans l'Union Européenne.	96
Annexe 7 : La notation des Etats membres par Standard & Poor's	102
Annexe 8 : Cours du baril de pétrole en dollars (moyennes mensuelles)	103
Annexe 9 : Evolution du cours du pétrole depuis 1970.....	104
Annexe 10 : Pyramide des âges en France	105

Introduction

Depuis plusieurs années, l'Europe traverse des difficultés à rétablir sa solidarité d'antan ainsi que la stabilité de ses finances publiques. Des crises financières qui ont secoué le monde entier et mis à rude épreuve les systèmes économiques ont été traversées.

De nos jours, les décisions prises par les gouvernements, que ce soit en Europe, aux États-Unis ou au Japon sont réfléchies avec la plus grande prudence, car nul ne souhaite revivre des périodes de crise comme celles qui nous ont touchées au cours de ces trente dernières années. La crise la plus grave que nos systèmes ont endurée est surnommée la crise des « subprimes »¹. Celle-ci apparaît avoir engendré à partir de 2007-2008 une période de récession phénoménale et causé l'affaiblissement des finances publiques au sein de l'Europe. Cette grande récession à caractère structurel aurait pu faire basculer définitivement l'économie mondiale dans le chaos. De plus, elle a été le déclencheur d'autres crises telles que la crise grecque dans l'Union Européenne. Actuellement, la situation dans laquelle se trouve l'économie européenne n'est pas assez solide que pour refaire face à de tels tremblements. Il advient également que l'activité économique des pays constituant l'Union Européenne n'est pas au beau fixe et nécessite un assainissement des finances publiques.

C'est pour cela qu'il est indispensable que nous trouvions des solutions et mesures qui nous permettraient sur le long terme d'apporter des conditions propices au fonctionnement politique et économique de l'Europe.

Ces problèmes et évènements complexes auxquels fait face l'Europe nous ont conduits à choisir ce sujet. Le champ de notre étude se portera uniquement sur la zone euro² même si certains aspects et solutions de notre travail pourront s'appliquer à une plus vaste partie de l'Europe telle que l'Union Européenne. Nous avons également décidé de porter notre

¹ « Il désigne des emprunts plus risqués pour le prêteur (et à meilleur rendement) que la catégorie prime, particulièrement pour désigner une certaine forme de crédit hypothécaire » (Wkipédia, 2016).

² « Celle-ci est l'ensemble géographique des 19 pays de l'UE qui ont adopté l'Euro comme monnaie nationale » (Insee, 2016).

attention principalement sur la dette publique et la croissance, car nous considérons que celles-ci sont les deux piliers majeurs de la santé économique d'un État. De plus, ce sujet crée de multiples controverses dans le monde économique et politique à l'heure actuelle. Cela nous motive à comprendre de façon plus complète ces débats ainsi que les réels impacts de ces deux variables. Le choix d'attacher une attention particulière à la crise des subprimes a été déterminé par le fait que celle-ci nous a semblé être le détonateur d'une période de récession importante. Ainsi, cet évènement et la période qui l'a suivi paraissent être les ultimes facteurs qui ont conduit à une telle détérioration économique au sein de la zone euro. L'analyse et la mise en avant des répercussions nous permettront d'être plus clairs et concrets dans nos justifications et propositions.

L'objectif de cette analyse est de proposer, avec toutes les précautions d'objectivité et d'humilité qu'impose un tel sujet, des solutions et mesures qui pourraient relancer l'activité économique au sein de la zone euro, c'est-à-dire améliorer sa croissance économique et diminuer sa dette publique. Nous intégrerons également à ceci le cas de la France, qui semble être important pour rétablir une activité sereine. Par ailleurs, au terme de notre analyse, nous citerons les défis auxquels nous devons probablement répondre à l'avenir et les mesures qui pourraient déjà être mises en place.

Afin d'accomplir notre objectif, nous utiliserons de multiples littératures économiques, sites Internet, journaux, etc. Nous en aborderons en quantité, car il est important que nos arguments et propositions soient pertinents et cohérents. Au vu des sources utilisées pour réaliser ce travail, il se peut que tout un chacun ne partage pas les idées préconisées, car le sujet est fort controversé et débattu au sens économique et politique.

Pour procéder à l'élaboration de ce mémoire, nous avons décomposé celui-ci en deux parties. La première est intitulée « Cadre général ». Celle-ci comprend une description des notions importantes et des agents concernés qui nous paraissent essentiels afin de comprendre plus aisément les argumentations et justifications effectuées tout au long de ce travail. Par après, étant donné que notre champ porte sur la zone euro, une précision quant aux raisons de sa création ainsi que ses racines fondatrices sera intégrée dans notre cadre général. Une multitude de pays constituent la zone euro et donc influe sur l'état économique de celle-ci.

C'est pour cela que nous décrivons également la situation de chacun de ces pays et de la zone euro. De plus, ces observations et constatations auront pour nécessité de nous aider à expliquer de manière objective et concrète les divergences qui existent entre ces différents États membres. Enfin, dans cette partie, nous clôturerons par l'explication du principe de cyclicité de l'économie, lequel nous permettra d'éclaircir les périodes de crises et de récessions qui seront analysées par la suite.

La deuxième partie de ce mémoire s'attache à l'analyse d'évènements, de faits ainsi que de mesures qui auraient pu et pourraient impacter négativement ou positivement nos variables étudiées : la dette publique et la croissance économique. Cette partie sera « le cadre analytique » de notre travail. Tout d'abord, les sources de l'aggravation des finances publiques au sein de la zone euro seront expliquées en détail, tout comme leur impact. Ces sources sont les crises et récessions qui ont touché sensiblement l'Europe. À partir de cela, nous décrirons précisément la crise des subprimes et les effets directs et indirects qu'ont subis les économies européennes à la suite de celle-ci. Cette analyse a pour but de nous aider à visualiser la situation dans laquelle la zone euro se situait après cette période ainsi que les répercussions qui existent encore de nos jours. Pour poursuivre, les réactions qui nous auront semblées inefficaces en réponse à cette crise nous aideront à proposer des solutions ou mesures plus pertinentes afin d'éviter de revivre un tel bouleversement. Avant de proposer des recommandations et conseils concernant les mesures et solutions qui pourraient être mises en place, nous citerons brièvement les débats économiques qui persistent à propos de la relation entre dette et croissance. En effet, nos propositions ne satisfont pas l'ensemble des économistes, lesquels ne partagent pas tous les mêmes idées quant aux effets de la dette sur la croissance et inversement. Notre objectif final étant de tirer des propositions et recommandations, nous expliquerons les raisons et impacts désirés de celles-ci. En ajout à cet objectif, nous estimons intéressant de faire état de la problématique de la France et des moyens par lesquels celle-ci pourrait améliorer sa situation et celle de la zone euro. Enfin, à titre préventif, nous décrivons quelques faits qui, à l'avenir, pourraient ralentir la relance s'ils ne sont pas pris en considération par les gouvernements nationaux ainsi que par la zone euro.

Partie I- Cadre général

Chapitre I - Description et rôle des différents intervenants de l'économie, en général

Tout d'abord, afin de comprendre précisément les analyses, hypothèses et explications qui vont être réalisées tout au long de ce travail, il convient de définir ce que sont la dette publique et la croissance économique ainsi que les autres termes qui reviendront régulièrement.

1. La dette publique

Selon l'Insee (2016), la dette publique en terme large signifie la dette d'un État. Celle-ci prend en compte tous les emprunts contractés par les administrations publiques tels que l'État, les entreprises publiques ainsi que les organismes de sécurité sociale (Lexique bancaire, s.d.). Plus précisément : « *Le secteur des Administrations publiques comprend les sous-secteurs suivants : administration centrale, administrations d'états fédérés, administrations locales et administrations de sécurité sociale* » (Eurostat,2016, para. 1).

Cette dette apparaît à un temps donné, lorsque les recettes ne sont plus suffisantes pour assurer une ou des charges budgétaires. À ce moment, la notion de déficit public est importante à décrire. Cela signifie que les dépenses publiques sont supérieures aux recettes. Le déficit public comprend toutes les dépenses des administrations publiques d'un pays. Lorsqu'un Etat fait face à un solde public négatif, il va contracter des emprunts afin de couvrir ce déficit, ce qui à terme, risque d'entraîner une augmentation de la dette publique. En conséquence, il devra payer des intérêts sur cet emprunt (FIPECO,2016 ; Déficit budgétaire et déficit public,2017).

De plus, il est important de décrire ce que représentent ces organismes afin de visualiser leur contribution dans la dette publique tout au long de notre étude. Premièrement, l'État est une personne morale publique souveraine qui représente une collectivité au niveau intérieur ou

extérieur d'un territoire. Il a comme rôle d'imposer des normes et d'organiser la société du territoire (Le monde politique, 2013). Ensuite, selon l'Insee (2016), une entreprise publique est une organisation sur laquelle l'État a un droit d'exercer directement ou indirectement une influence parce qu'il en possède la propriété ou une participation financière importante. Pour finir, les organismes de sécurité sociale ont comme fonction de protéger les citoyens contre les risques sociaux, par exemple, les maladies, les accidents, etc. Pour cela, ils leur apportent des garanties minimales de prise en charge des coûts liés à ces risques. Ces institutions incorporent la politique sociale et publique de l'État (Braudo & Baumann, 2017). Par conséquent, chaque emprunt qui concerne l'un de ces organismes constitue la dette publique, car ces emprunts sont liés aux politiques ou finances établies par l'État. Cependant, ces institutions ont une certaine indépendance quant au bon fonctionnement de leurs activités.

En outre, d'après Leverrier Jean-Marc (1985), la dette de l'État français est décomposée en plusieurs types de dettes. Dans l'encadré ci-dessous, il est possible de visualiser la décomposition de celle-ci.

Décomposition de la dette de l'Etat

Encadré 2 : définition de la dette de l'Etat	
	N° d'ordre des lignes Srot 84
A - Dette à moyen et long terme :	
A1 : Dette intérieure	
emprunts émis sur le marché financier	1 200 à 1 295
engagements de l'Etat	1 300 à 1 360
emprunts à court terme (1)	cf. tableau 1 de la Srot
A2 : Dette extérieure	1 370
B - Dette à court terme	
B1 : bons sur formule	1 400 à 1 430
B2 : bons en compte courant	1 440 à 1 460
B3 : bons souscrits par des organismes internationaux	1 470 à 1 490
C - Dépôts des correspondants	1 600 à 1 660
D - Endettement vis-à-vis de la Banque de France au 31 décembre	avances cf. tableau 1 (Srot) compte courant à la BdF 1 106
E - Monnaies métalliques	cf. tableau 1 (Srot)
(1) emprunt obligatoire 1983 et emprunt libératoire 1976.	

Source : Leverrier, J-M, 1985

Néanmoins, en ce qui concerne notre étude, la dette publique portera uniquement sur la dette intérieure et extérieure (dettes supérieures à un an) ainsi que sur la dette à court terme (dette

inférieure à un an ou ayant une période de maximum trois ans). La dette intérieure d'un pays représente les emprunts contractés auprès d'agents économiques internes à l'État tels que les banques nationales, les entreprises publiques ou les ménages. Pour ce qui est de la dette extérieure, elle comprend tous les emprunts effectués par l'État auprès de prêteurs étrangers (Wikipédia,2017). Ensuite, la dette à court terme d'un pays est définie comme étant sa quantité de bons du Trésor émis. Un bon du Trésor est un titre d'emprunt émis par l'État lui-même, le but étant de rembourser ses dettes à l'aide des ressources qu'il va dégager de l'émission de ces bons. En délivrant ce titre, l'État s'engage à rembourser les acheteurs à une date déterminée et à leur transférer des intérêts avant l'échéance prévue (Andill trader Inside, 2013 ; Bon du Trésor,2016).

2. La croissance économique

2.1. Définition

Dans ce travail, c'est bien évidemment la croissance économique qui nous intéresse. La croissance économique est une augmentation de la capacité d'une économie d'un pays à produire et offrir plus de biens et services, d'une période de temps déterminée à une autre (Investopedia, S.d. ; Amadeo,2016). Cette différence se calcule à l'aide du Produit Intérieur Brut (PIB) d'un État. En effet, le taux de croissance économique = $\frac{PIB_t - PIB_{t-1}}{PIB_{t-1}} * 100$ ³. C'est par conséquent la soustraction du PIB réel de l'année en cours et du PIB réel de l'année écoulée, divisée par le PIB réel de l'année écoulée, le tout multiplié par 100.

Le PIB se définit comme étant un indicateur économique qui vise à quantifier la valeur totale des richesses produites par les agents économiques (ménages, entreprises et administrations publiques) d'un pays, sur une période déterminée (PIB,2017 ; Audrey,2012 ; Matelly,2015). Le PIB est donc le baromètre de l'activité économique interne d'un État. Par conséquent, la variation de celui-ci d'une période à une autre permet de déterminer le taux de croissance économique d'un pays (Audrey, 2012 ; PIB,2017). Dans la formule du taux de croissance,

³ Insee. (2016). *Taux de croissance*. En ligne <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1362> consulté le 7 mai 2017

lorsque nous parlons de PIB réel, cela signifie que la valeur du PIB tient compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation (ISPF,2015).

D'après Sylvie Matelly (2015), la croissance conduit à plusieurs impacts sur l'activité économique d'un pays. Tout d'abord, celle-ci est caractérisée par une production plus élevée et donc entraîne plus d'emplois, plus de ressources ainsi que d'investissements. Par après, elle permet la formation de salariés afin d'améliorer leur productivité et leur faculté d'innovation. En effet, l'innovation a comme conséquence de mettre les entreprises en concurrence, ce qui signifie que celles-ci investissent et donc génèrent de la croissance sur le long terme. Selon Joseph Schumpeter (1942), la théorie de la destruction créatrice joue un rôle dans la croissance économique (TPE internet et l'emploi, S.d.). Cette théorie décrit un processus lié aux innovations par lesquelles simultanément des secteurs d'activité disparaissent alors que d'autres sont créés. La disparition de certains secteurs est due à l'innovation, la création de nouvelles activités économiques. En dernier lieu, un accroissement de la productivité conduit également à une augmentation du salaire qui, de fait, entraîne une hausse de la consommation et influence positivement l'économie d'un pays (TPE internet et l'emploi, S.d.).

Ensuite, les sources de la croissance économique sont assez similaires aux impacts que celle-ci crée. Selon Laurent Braquet qui s'est inspiré du texte de Raphaël Didier (2011), il existe 6 sources à la croissance (cf. Annexe 1) :

- 1) La première provient des ressources naturelles. Elles sont, en effet, indispensables au bon fonctionnement de l'activité économique d'un pays.
- 2) En deuxième lieu, l'investissement est une condition importante pour atteindre une croissance durable. Par exemple, l'achat de machines et équipements permet des gains de productivité et par conséquent une croissance sur le long terme.
- 3) Troisièmement, le progrès technique et les innovations ont la capacité de créer de la croissance, car ceux-ci soutiennent l'activité économique. Par exemple, l'invention de l'électricité a considérablement entraîné une modification de secteurs d'activité économique et stimulé la croissance.
- 4) La quatrième source se nomme communément « les institutions », ce sont les organismes qui régissent les activités économiques présentes au sein d'un pays. En effet, sans aucune norme à respecter telle que le droit commercial ou de propriété,

les échanges ou activités économiques au sein d'un Etat seraient plus compliqués et risqueraient donc d'avoir un effet néfaste sur la croissance économique.

- 5) Une autre source est également l'ouverture internationale et la mondialisation, cela permet aux pays de se créer des opportunités économiques à un niveau global. L'exemple le plus pertinent est celui des exportations qui peut conduire à une amélioration de la croissance économique.
- 6) Enfin, l'accumulation de capital humain est une source primordiale. Les connaissances ainsi que le savoir-faire qui en découlent permettent des gains de productivité et de ce fait de la croissance.

2.2. Croissance du PIB, ses composants

La croissance économique étant liée au PIB d'un pays. Il est important d'analyser, de comprendre les composants du revenu/PIB d'un pays. Ci-dessous, nous pouvons visualiser la formule représentative du PIB par l'approche des dépenses :

$$Y = C + I + G + (XN)^4$$

Le revenu (Y) est donc égal à la consommation (C) somme des investissements (I), dépenses publiques (G) et enfin du commerce extérieur net (XN) (Mankiw & Taylor, 2015). Selon Mankiw & Taylor (2015), la consommation reprend les dépenses des ménages en biens et services, excepté les acquisitions de logements neufs. Par après, il considère que les investissements recouvrent les dépenses d'équipements des ménages et entreprises, y compris l'achat de logements neufs concernant les ménages. Ensuite, les dépenses publiques sont constituées des achats de biens et services par l'ensemble des organismes gouvernementaux. Pour finir, le commerce extérieur net équivaut à la soustraction des exportations et des importations. Celui-ci est donc égal à la valeur des biens et services produits à l'intérieur du pays et vendus à l'étranger, diminuée de la valeur des biens et services produits à l'extérieur du pays et vendus intérieurement.

⁴ Mankiw, G. & Taylor, M. (2015), Principe de l'économie : «la mesure du revenu d'une nation ». *De Boeck supérieur*, 4, 635-660

En outre, ces composants forment la demande globale d'un État. En effet, si la consommation des ménages, l'investissement des entreprises et des personnes, les dépenses en investissement des administrations publiques ainsi que les exportations augmentent, il en résulte un accroissement de la demande globale. Par conséquent, il est nécessaire de produire plus, ainsi, la croissance s'amplifie.

Notons qu'il existe trois types d'approche pour le calcul du PIB, celle citée ci-dessus (les dépenses) et les approches par revenu et production. Dans notre cas, nous nous intéresserons uniquement aux composants de celle des dépenses.

3. Les agents économiques

Durant cette étude, plusieurs acteurs feront leur apparition. Afin de comprendre concrètement leurs impacts et rôles, nous estimons primordial de les définir et par ailleurs, d'expliquer la manière dont le budget de l'État est constitué. Les agents économiques sont au nombre de quatre dans le fonctionnement d'une économie nationale de la zone euro. Ceux-ci se nomment les ménages, les entreprises, l'État ainsi que la banque centrale européenne. Il existe également d'autres institutions mondiales et européennes qui peuvent influencer le fonctionnement d'une économie tel que le FMI, nous le définirons en dernier lieu dans cette partie.

Les ménages

Selon Pressat (1979), un ménage est un ensemble d'individus⁵ qui vivent dans un même logement à titre de résidence principale, quels que soient les liens qui les unissent. De plus, il est nécessaire d'ajouter qu'un ménage est une unité de consommation et que ses membres participent à l'économie d'un pays en travaillant (Vincens, 1957). Les ménages peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la croissance d'un pays étant donné que ceux-ci consomment, mais également, épargnent, ils contribuent ainsi au revenu (PIB) d'un pays.

⁵ Ou une personne.

L'entreprise

Ensuite, l'entreprise au sens économique peut se définir comme étant une unité économique organisationnelle qui met en œuvre des moyens humains et matériels dans le but de produire des biens et services (Roig & Al., 2014 ; Entreprise, 2017). L'objectif des entreprises est de réaliser un chiffre d'affaires supérieur à ses coûts afin d'en retirer un bénéfice net. Cela contribuera positivement à l'économie d'un pays, car cela signifie une productivité suffisante et donc de la croissance.

La banque centrale européenne

Par après, la BCE en terme large est une institution dont le rôle est la mise en œuvre de la politique monétaire de l'UE. L'objectif fondamental de la BCE est de maintenir la stabilité des prix. Pour atteindre celui-ci, elle effectue plusieurs missions comme fixer les taux d'intérêt qu'elle prête aux banques nationales, maintenir le taux d'inflation à maximum 2%, garantir une surveillance adéquate des institutions et marchés financiers par les autorités nationales, etc. (Europa,2017 ; Licheron, 2009).

L'Etat et son budget

En ce qui concerne l'État, la définition se trouve dans la partie dédiée à l'explication de la dette publique. Ce qui nous intéresse ici, c'est de décrire la contribution des ménages et entreprises au budget de l'État. Dans les pays de la zone euro, ces deux acteurs sont confrontés à des impôts et charges qui constituent le budget du pays. Cependant, il est nécessaire de préciser que dans certains pays membres, ce budget est divisé en deux tranches, l'une composée des impôts et l'autre des charges de sécurité sociale. Par exemple, en Belgique, chacune d'entre elles forme un budget distinct, l'une pour les dépenses de l'État et l'autre pour celles de l'ONSS⁶. L'ONSS prélève des cotisations sociales de 13,07 % sur le salaire brut d'une personne (Cotisations ONSS,2014) et l'État un impôt sur personne physique d'un barème de 25% à 50% du salaire brut imposable (l'impôt des personnes physiques,2016). Le salaire brut imposable représente le salaire brut diminué du montant prélevé par l'ONSS. Quant aux entreprises, elles ont à payer des charges patronales de base à l'ONSS qui s'élèvent approximativement à 22,65% du salaire brut (Bettens,2017). De plus, elles sont généralement soumises à un impôt

⁶ Office national de sécurité sociale.

des sociétés de 33,99%, à verser à l'État. Cet impôt porte sur le bénéfice net déterminé lors de l'exercice comptable des entreprises belges (SPF, 2017). En outre, les entreprises et ménages doivent encore verser des impôts liés à leur consommation et leurs investissements, nous les nommons taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et accises. Un État construit donc une partie de son budget sur base des montants d'impôts prélevés auprès des entreprises et ménages. Ce budget couvrira ainsi les dépenses et remboursements de l'État. Par ailleurs, les dépenses de sécurité sociale (Retraites, santé, etc.) découlent du budget formé par l'organisme de sécurité sociale.

Le fond monétaire international

Pour terminer, il nous semble intéressant également de définir et d'expliquer les rôles du fond monétaire international (FMI). Le FMI est une organisation reprenant 189 pays à travers le monde (IMF, 2016). Celui-ci occupe une position primordiale dans le système monétaire international, c'est-à-dire dans les systèmes des paiements entre les États membres et dans les taux de change entre les différentes monnaies, lesquelles permettent les transactions internationales. De plus, une de ses autres fonctions a pour but de prévenir les crises systémiques, c'est-à-dire les crises qui toucheraient l'ensemble d'un système et son économie entière et pas seulement les entreprises ou les ménages (IEFP, 2010). Pour cela, le FMI encourage les pays membres à adopter des politiques économiques saines. Celui-ci prête, fournit des fonds aux États membres qui ont des besoins de financement pour subvenir à leur problème de balance des paiements (Clift, 2004). Par conséquent, dans le but d'accomplir sa mission, le FMI donne des conseils aux États membres dans le domaine économique. En outre, il leur fournit des prêts temporaires afin que ceux-ci remédient à leurs difficultés de balance des paiements, mais également pour les aider à mettre en place des politiques d'ajustement et de réforme pour pallier ces problèmes. Par après, il offre une assistance technique aux administrations publiques et aux banques centrales des pays membres dans les domaines qui relèvent de sa compétence. En conclusion, en venant en aide à chacun des États membres afin de renforcer le système financier international et accélérer le recul de la pauvreté tout en favorisant la mise en place de politiques économiques saines, le FMI contribue à ce que la mondialisation soit au service de tous (Clift, 2004).

4. Conclusion

Les définitions et explications réalisées tout au long de ce chapitre ont pour but de faciliter la compréhension de l'analyse et des recommandations qui seront effectuées dans les parties suivantes. En effet, nous ferons par la suite régulièrement référence aux définitions et notions expliquées dans ce cadre général. La croissance économique et la dette publique seront bien sûr les deux termes les plus utilisés dans ce travail.

Dans le prochain chapitre, nous allons décrire l'histoire de la construction de la zone euro afin que quelques notions théoriques nécessaires à une compréhension aisée de notre travail et nos analyses soient posées.

Chapitre II - Historique de la construction européenne en deux zones

Dans notre cadre général, il nous semble important de décrire brièvement les étapes fondamentales qui ont mené à la construction de l'Union européenne et de la zone Euro telles que nous les connaissons actuellement (cf. Annexe 2 et 3).

Premièrement, en 1945, après la seconde guerre mondiale, le but était la consolidation entre deux pays, la France et l'Allemagne afin d'établir la paix sur le long terme.

Ensuite, en mai 1949, le conseil de l'Europe fait son apparition, signé par 10 Etats, son objectif est de préserver la démocratie au sein de ces pays et d'améliorer la coopération culturelle, sociale et scientifique entre eux.

Une année plus tard, en mai, le français Robert Schuman émet une proposition visant la mise en commun des ressources françaises et allemandes concernant le charbon et l'acier mais ouvre ce projet aux autres pays d'Europe. Cette proposition mène à la création en 1951 d'une organisation qui est dénommée « Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Le traité de Paris instituant cette communauté est signé le 18 avril à Paris. Ce qui est important, c'est que ce plan Schuman représente une étape capitale dans la construction Européenne. En effet, 6 pays signeront ce traité (Belgique, France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Luxembourg et Pays-Bas).

Par après, afin de continuer l'intégration européenne, ces pays vont se lancer dans ce qui concerne le domaine économique. C'est pour cela qu'en 1957, ces six pays ont signé **les traités de Rome** instituant respectivement la création de la communauté économique européenne (CEE) et la communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA). L'objectif de la CEE était de créer des politiques communes et un marché commun au niveau européen avec libre circulation des personnes et des marchandises au sein des États membres. Quant à la CEEA, c'était principalement pour des raisons pacifiques à propos de l'utilisation de l'énergie atomique.

Subséquentement, en 1968, les droits de douane ont totalement disparu entre les États membres, facilitant la libre circulation des hommes et marchandises.

Durant l'année 1973, la CEE connaît son premier élargissement vers les pays d'Europe du Nord, passant de 6 membres à 9 membres, en intégrant le Danemark, l'Irlande et la Grande-Bretagne. En 1981, La Grèce rejoint la communauté.

Par la suite, en 1986, un nouvel élargissement est réalisé, deux nouveaux pays adhèrent à la CEE (Espagne et Portugal). Cette communauté comporte à partir de ce moment 12 membres. De plus, à cette date, l'acte unique européen instaure la réalisation d'un marché unique au 1^{er} janvier 1993. Celui-ci oblige les États membres à créer une Europe sans frontières intérieures. Pour cela, ceux-ci ont dû supprimer une multitude de barrières physiques, techniques et fiscales.

Lors de l'année 1989, un évènement important a eu lieu dans la continuation de l'intégration européenne. Celui-ci n'est autre que la chute du mur de Berlin.

En 1992, le traité de Maastricht institue l'Union Européenne. Le nom tel que nous le connaissons est donc apparu en 1992. Ce traité ajoute une vocation politique à la communauté telle que l'harmonisation des politiques étrangères et de sécurité, le transfert de souveraineté aux institutions européennes, etc. De plus, une autre innovation concerne la création d'une citoyenneté européenne, offrant aux personnes la liberté de circuler et résider dans les pays de l'Union Européenne. Enfin, ce traité a achevé la mise en place d'une unité économique et monétaire. En conséquence, des critères ont été définis dans le but de faire converger les politiques monétaires et économiques en vue de la création d'une monnaie unique.

Ensuite, en 1993, le conseil européen a défini les critères auxquels chaque pays candidat à l'entrée dans l'Union Européenne doit répondre pour son éventuelle adhésion. Ces critères portent sur trois domaines : le domaine politique, économique et l'acquis communautaire⁷.

Un nouvel élargissement de l'UE se produit en 1995, passant de 12 à 15 États membres. Cependant, l'évènement marquant de cette année est l'entrée en vigueur des accords de Schengen dans sept États membres. Ceux-ci portent principalement sur la libre circulation des personnes et harmonisent les contrôles effectués sur les voyageurs au sein de ces pays. De

⁷ « La capacité d'assumer les droits et les obligations du système communautaire, à savoir l'ensemble de la législation communautaire adoptée et révisée tout au long de la construction européenne » (Strasbourg l'européenne, 2016).

plus, ils appuient aussi la coopération policière ainsi que l'entraide judiciaire de ces pays. Actuellement, l'espace Schengen comprend 22 membres de l'UE (cf. Annexe 4) (Commission européenne, 2014).

Au cours de l'année 1997, le traité d'Amsterdam est signé et succède donc au traité de Maastricht. Celui-ci améliore l'organisation de la coopération intergouvernementale entre les États membres de l'UE. En effet, il introduit de nouveaux domaines dans le champ communautaire, lesquels sont la justice, la police et l'emploi. Par exemple, les pays signataires doivent renforcer, dans un cadre intergouvernemental, leur lutte contre le terrorisme, le commerce de drogue et d'armes, etc.

À Nice, le 26 février 2001, les 15 États membres de l'UE ont signé un nouveau traité. Celui-ci concerne essentiellement la modification du système institutionnel et décisionnel de l'Union européenne afin de permettre l'élargissement à 25.

En 2002, une monnaie unique est lancée à travers 12 des 15 pays membres. Celle-ci est nommée l'Euro.

Suite au traité de Nice de 2001, se produit en 2004 le plus grand élargissement qu'ait connu l'Union européenne, qui passe de 15 à 25 membres. À la suite de l'adhésion de ces nouveaux pays, le traité s'avère être insuffisant. Pour cela, des phases de discussions entre les États membres ont eu lieu, pour finalement aboutir en juin 2004 à un accord sur le texte du traité établissant une constitution européenne. Cette formulation propose plusieurs séries de mesures en vue d'une Union plus transparente, efficace et proche des citoyens. Cependant, malgré le fait que ce texte ait été signé par l'entière des pays membres, il devait encore être ratifié par ceux-ci selon leur procédure nationale, c'est-à-dire soit par référendum soit par vote parlementaire. Malheureusement, les référendums français et néerlandais ont échoué entraînant des complications et un ralentissement de la procédure de ratification du projet de traité constitutionnel. Par ailleurs, en 2007, le nombre de pays membres passe de 25 à 27 et le concept dit « constitutionnel » du projet de traité est définitivement abandonné. Néanmoins, le traité de Lisbonne est signé par les États membres le 13 décembre 2007. Celui-ci reprend plusieurs points qui étaient également présents dans le texte du projet de traité constitutionnel. Par exemple, la création du poste de président du conseil européen ainsi que

la création du poste de Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, etc.

La dernière adhésion à l'UE date du 1^{er} juillet 2013, la Croatie a donc rejoint le banc des nations membres. À cette date-là, l'Union européenne était constituée de 28 pays membres. Seulement, le jeudi 23 juin 2016, un évènement malheureux se produit au sein de l'UE avec le retrait du Royaume-Uni. En effet, le « Brexit »⁸ entraînera une diminution de 28 à 27 États membres.

Enfin, l'Europe d'aujourd'hui, est toujours composée de l'UE et de la zone Euro. Celles-ci comprennent respectivement 27 et 19 membres. Toutes ces informations concernant l'historique ont été recueillies dans le document sur les grandes étapes de la construction européenne de 2016 (Strasbourg l'européenne, 2016).

⁸ Cela signifie le possible ou hypothétique départ du Royaume-Uni de l'Union européenne. Ce terme est la combinaison de « British Exit » (Plummer, 2016).

Chapitre III - Une zone euro à deux vitesses

La zone euro est confrontée à plusieurs problèmes ces dernières années. Tout d'abord, il semble qu'il existe une différence au niveau de la situation économique et des finances publiques entre les pays du Nord et du Sud.⁹ Pour démontrer cela, nous allons décrire et expliquer le pacte de stabilité et de croissance mis en place par l'Union Européenne. De ce fait, nous citerons sommairement les déficits publics des États membres afin que nous puissions observer le respect ou non par les États du dit pacte. Par après, nous allons brièvement décrire la situation actuelle des pays de la zone Euro en mentionnant leur croissance et leur dette annuelle en 2016. Les données relatives aux variables qui seront utilisées lors de cette description se trouvent dans les annexes 5 et 6.

1. Introduction du pacte de stabilité et de croissance

Lors de l'année 1997, afin d'éviter que les pays membres ne relâchent leur discipline budgétaire une fois leur adhésion à la zone euro acquise, le Conseil Européen a décidé, à l'instigation de la France, de mettre en place un pacte de stabilité et de croissance visant à entretenir le bon fonctionnement de l'Union économique et monétaire lors du lancement de la monnaie unique. Les règles budgétaires ont pour objectif de soutenir une politique budgétaire européenne fragmentée. Cela signifie qu'elle met en place des normes, moyens qui visent à éviter des résultats budgétaires néfastes à l'économie d'un État membre. De plus, étant donné que cette politique est fragmentée, elle permet d'enrayer la contamination des effets néfastes de la politique budgétaire d'un pays. En effet, cette contagion peut mener à une crise financière au sein de la zone euro (Langenus, 2005 ; Berger, 2014).

⁹ Selon Roland Berger (2014), les pays du Nord sont : Allemagne, Autriche, Belgique, Estonie, Lettonie, Luxembourg, Finlande, Pays-Bas et ceux au sud : France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Irlande, Chypre, Malte, Slovénie, Slovaquie. La Lituanie n'étant pas encore présente en 2014, elle n'est pas classifiée, cependant nous émettons l'hypothèse qu'actuellement elle se situe dans la catégorie des pays du Nord. (Berger, 2014)

Dans le traité de Maastricht, des valeurs de référence sont déterminées en ce qui concerne le déficit et la dette publique. Ces mesures visent la viabilité des finances publiques de chaque État membre. Par conséquent, les critères de convergence auxquels sont soumis les États membres pour adhérer à l'union monétaire sont aux nombres de deux. Tout d'abord, **le déficit public budgétaire** ne peut pas dépasser **3 pour cent du PIB**, sauf si l'écart est limité de même que temporaire et exceptionnel. Par exemple, si la cause est due à la mise en œuvre d'une réforme structurelle dont le but est d'améliorer la viabilité des finances publiques à long terme (Projet de loi relatif à la coordination et à la gouvernance des finances publiques, 2013). Deuxièmement, **la dette publique** ne peut pas dépasser **60 pour cent du PIB**, sauf exception tel qu'un ratio d'endettement diminuant à un rythme satisfaisant vers cette valeur. Par après, ce pacte se porte sur chaque État membre dont l'adhésion fut acceptée. Dans cet accord, il existe un volet préventif et des mécanismes de correction. Ce volet concerne l'évitement des déficits publics excessifs¹⁰ et la fixation d'un objectif budgétaire à moyen terme. Lorsque le conseil de l'UE estime qu'un État membre présente un déficit excessif, des mesures de correction strictes sont établies. Le pacte impose un calendrier à respecter et le non-respect entraîne des sanctions. Par exemple, une amende sous forme de dépôt ne portant pas d'intérêt dont le montant peut varier entre 0,2 et 0,5% du PIB (Langenus, 2005).

En 2005, une réforme du pacte de stabilité et croissance est votée. La première modification porte sur le volet préventif, restant essentiellement identique, elle ajoute des objectifs nationaux à atteindre. *« Ces objectifs à atteindre pourraient aller d'un déficit de 1 p.c. du PIB, pour les États membres dont la dette est faible et la croissance potentielle élevée, à un équilibre ou un excédent, pour les États membres dont la dette est élevée et la croissance potentielle faible »* (Langenus, 2005, p.78). Ensuite, les mécanismes de correction du pacte ont été changés. En effet, la définition des critères liés aux déficits publics excessifs a été élargie. Par exemple, le recul de l'activité économique et donc de la croissance, influant négativement le

¹⁰ « Le Traité sur l'Union européenne stipulait qu'un déficit budgétaire supérieur à 3 p.c. du PIB est en règle générale excessif et doit être évité. Une exception était toutefois faite dans le cas d'un dépassement limité exceptionnel et temporaire. De plus, la décision quant au caractère excessif du déficit revenait au Conseil, qui devait statuer sur la base d'un rapport de la Commission européenne. En vertu du Traité, ce rapport doit également examiner si le déficit public excède les dépenses publiques d'investissement et tenir compte de « tous les autres facteurs pertinents », y compris la position économique et budgétaire à moyen terme ». (Langenus, 2005)

déficit peut, à présent, être considéré comme une exception. L'État membre ne subirait pas de réprimande de la part du conseil de l'UE dans ce cas-là.

« En outre, on s'intéresse aujourd'hui également explicitement aux « autres facteurs pertinents » qui peuvent justifier un déficit de plus de 3 p.c. du PIB. Le Conseil donne dans ce cadre une liste de facteurs : la croissance potentielle, le niveau des investissements publics, la soutenabilité de la dette, les efforts budgétaires en périodes de bonne conjoncture et la qualité de l'intervention des pouvoirs publics, entre autres, entreraient ainsi en ligne de compte » (Langenus, 2005, p. 79).

Comme dernière modification, le Conseil apporte quelques recommandations afin d'améliorer la mise en œuvre du pacte. Le but étant d'améliorer la collaboration entre les États membres et de parfaire la surveillance sur ceux-ci.

Enfin, chaque année, chaque État membre doit remettre un programme de stabilité au conseil de l'UE, reprenant les moyens qu'il va mettre en place pour atteindre ces ratios. Par ailleurs, lorsque l'UE estime que le pays membre n'a pas mis en œuvre convenablement son programme de stabilité ou qu'il constate un dérapage significatif des finances publiques par rapport à l'objectif fixé, il entame contre celui-ci une procédure d'alerte précoce.¹¹ Si l'État membre ne prend pas en compte cette recommandation ou agit différemment et qu'il en ressort un impact négatif sur les finances publiques, le conseil inflige alors une amende de 0,5% du PIB à l'État en question (Projet de loi relatif à la coordination et à la gouvernance des finances publiques, 2013).

L'un des objectifs de ces mesures est de relancer l'activité économique des pays membres. En effet, s'ils arrivaient à diminuer leur dette et leur déficit en dessous des ratios cités ci-dessus, les investissements et la productivité pourraient gagner en rendement ce qui aurait un impact positif sur la macroéconomie des pays tel qu'une augmentation de l'emploi et de l'innovation.

¹¹Cette procédure est considérée comme une recommandation du conseil afin de mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour atteindre l'objectif (Projet de loi relatif à la coordination et à la gouvernance des finances publiques, 2013).

2. Situation actuelle des 19 pays de la zone Euro (par ordre alphabétique)

1. L'Allemagne

Depuis plusieurs années, l'Allemagne est un des pays leaders de la zone Euro. Lors de la crise grecque que nous développerons dans un chapitre suivant, elle prêta, avec d'autres états membres, différents montants à la Grèce afin de résorber son endettement. Cependant, cette année, l'Allemagne a refusé un allègement de la dette grecque. Cette proposition du FMI n'enchantait pas le pays, en effet il est le plus gros créancier de la Grèce. Actuellement, de multiples négociations sont ouvertes à ce sujet (La voix du nord, 2017). Au niveau économique, le pays se porte relativement bien étant donné qu'il a atteint une croissance de 1,9 % en 2016 (Madelin, 2017). Celle-ci est une des plus fortes croissances enregistrées depuis 5 ans en Allemagne. De plus, sa dette publique en 2016 s'élève à 68,3 % de son PIB ce qui représente une des moins élevées des pays avancés¹² de la zone Euro. De plus, le pays se trouve fin 2016 en excédent public¹³ de 0,8% du PIB, cela illustre une situation avantageuse pour leur finance publique (Eurostat, 2017).

L'Allemagne respecte donc la valeur imposée par le pacte de stabilité et de croissance concernant le déficit public. En opposition, sa dette est légèrement supérieure aux normes, mais son rythme a tendance à décroître, ce qui est encourageant pour l'UE.

2. L'Autriche

En 2016, ce pays a connu une croissance de 1,4%. Ce qui signifie qu'il y a eu une augmentation de 0,4 % par rapport à 2015. Selon le moniteur du commerce international (S.d.), cette croissance serait due à une augmentation de la croissance intérieure.

¹² « Pays dont les infrastructures économiques et politiques sont performantes et dont la majorité de la population a accès aux biens et services de premières nécessités » (Wiktionnaire, 2014).

¹³ A l'inverse du déficit, c'est lorsqu'un Etat a des recettes supérieures à ces dépenses.

Sa dette publique s'élève à 84,6% du PIB et ses principaux secteurs d'activité économique sont les services et l'industrie. Quant au déficit public du pays, il s'élève à 1,6% du PIB ce qui indique qu'il est inférieur au 3% du pacte (Eurostat, 2017).

Par conséquent, seul le niveau de dette publique imposé par le traité de Maastricht n'est pas respecté par l'Autriche.

3. La Belgique

En 2016, en raison de multiples incertitudes au niveau international, la croissance a seulement atteint 1,2%. Ces incertitudes sont principalement de nature politique selon la Banque Nationale de Belgique (2016). Par exemple, le Brexit, les élections américaines, etc... En outre, depuis peu d'années, la dette publique est passée au-dessus de la barre des 100% du PIB, ce qui pourrait devenir problématique. Elle équivaut actuellement à 105,6% du PIB. Cela signifie que la situation financière de l'État nécessite des emprunts, car celui-ci ne sait plus subvenir à certaines charges budgétaires (Banque Nationale de Belgique, 2016). Pour poursuivre, le gouvernement belge a lancé en 2016 une nouvelle mesure concernant les impôts des personnes physiques, le « Tax shift ». Celui-ci a pour objectif de réduire le précompte prélevé sur le salaire. Pour compenser la perte liée aux réductions d'impôts sur salaire, l'État souhaite augmenter l'imposition sur d'autres revenus ou comportements tels que la pollution, les plus-values et l'immobilier. Le résultat espéré de cette procédure serait un marché de l'emploi redynamisé grâce à une compétitivité accrue des entreprises. Des effets positifs conduiraient à une diminution de la dette et une augmentation de la croissance (L'Avenir, 2015 ; RTL INFO, 2015).

Le déficit public du pays se hisse à hauteur de 2,6% du PIB (Eurostat,2017).

Le niveau élevé de la dette publique ne respecte donc pas les exigences du pacte de stabilité, alors que le déficit bien.

4. Chypre

Suite à la crise grecque et à la faiblesse du système bancaire national, le pays a connu une chute de 2,5% de sa croissance en 2014. Cependant, celui-ci se porte de mieux en mieux étant donné qu'actuellement son taux de croissance atteint les 2,8%. L'évolution la plus marquée est celle de la dette publique. En effet, les crises grecques et russes¹⁴ ont fortement influencé l'économie chypriote. La dette est passée de 61,3% du PIB en 2010 à 106,7% en 2016 (Moniteur du commerce international, 2016). Le pays ne doit pas faire face à un déficit public à la fin de l'année 2016 puisque, selon Eurostat (2017), il a réalisé un excédent public de 0,4% du PIB.

À nouveau, cet État membre respecte le critère du déficit public, mais pas le seuil maximum de 60% du PIB pour la dette publique.

5. L'Espagne

Dans la zone Euro, la croissance des pays peut actuellement s'expliquer par une baisse des cours du pétrole, des taux d'intérêt, mais également par la dépréciation de l'Euro. Cependant, le taux de croissance de 3,2% atteint par l'Espagne en 2016 ne peut pas s'expliquer uniquement par cela. Deux facteurs supplémentaires sont suggérés par Le Monde et Antoine Izambard (2017), lesquels sont le redressement du marché de l'emploi et le tourisme. En effet, le taux de chômage est passé d'environ 27% en 2013 à 18,6% fin 2016. Quant au tourisme, il occupe une position record, s'élevant à 14% du PIB.

La dette publique espagnole s'élève quant à elle à 99,4% du PIB en 2016. Depuis 2010, le pays a connu une augmentation de 39% de sa dette, mais stagne aux alentours de 95-100% depuis 2013. Le déficit public est supérieur aux 3% fixés par le pacte de stabilité et de croissance. Celui-ci s'élève à 4,5% du PIB, ce qui peut entraîner des difficultés supplémentaires pour la relance économique du pays étant donné la dette déjà accumulée (Eurostat, 2017).

¹⁴« Cette crise financière a pour principales causes la baisse du prix du pétrole, la spéculation contre le rouble russe et les sanctions économiques infligées par l'Union européenne à la Russie dans le cadre de la guerre en Ukraine » (Wikipédia, 2016).

En conséquence, l'Espagne ne respecte aucune des deux valeurs établies par le traité de l'Union Européenne.¹⁵

6. L'Estonie

Ce pays est en développement continu, il s'illustre notamment dans le secteur informatique avec l'invention de Skype¹⁶ et dans celui des industries vertes, qui respectent l'écologie et l'environnement. Mais cela n'est pas suffisant, car cet État membre obtient un taux de croissance relativement faible de 1,5% pour l'année 2016. En 2011, il avait atteint 7,6% de croissance, mais en raison des crises que nous développerons prochainement dans notre travail, il a chuté aux alentours de 1% et rencontre des difficultés à se relancer (Banque mondiale, 2015). Néanmoins, son pourcentage de dette publique en fonction du PIB est le meilleur de la zone Euro atteignant 9,5% pour 2016 (Moniteur du commerce international, 2017). Malgré sa chute au niveau de la croissance, l'Estonie reste dans des conditions favorables pour mener une activité économique saine dans le futur. De plus, le pays a un excédent budgétaire public de 0,3% du PIB (Eurostat,2017).

En conclusion, cela fait de lui un des quelques États membres honorant les critères de convergence du traité.

7. La Finlande

Ce pays a également souffert de la crise mondiale de 2008 et de la crise de la zone euro qui en a suivi. Pendant plusieurs années, celui-ci a connu une croissance négative pour finalement atteindre 0,9% en 2016 (Moniteur du commerce international,2017). Au dernier trimestre de l'année 2016, la dette publique qu'enregistre le pays équivaut à 63,6 % du PIB. Ensuite, son déficit public en 2016 s'élève à 1,9% du PIB. Le pays sort donc à un rythme chétif des périodes de crise qu'il a traversées (Eurostat,2017).

¹⁵ Traité sur l'UE est l'autre nom du traité de Maastricht. (Traité de Maastricht sur l'UE, 2010)

¹⁶ Wikipédia (2017). Skype. En ligne <https://fr.wikipedia.org/wiki/Skype>

Cependant, il est en adéquation avec le déficit public demandé par le pacte et sa dette publique n'est que très légèrement supérieure aux 60% du PIB fixés par celui-ci.

8. La France

Alors que la dette publique s'est stabilisée et a même diminué en Europe, de 2012 à 2016, en France il s'est produit l'inverse. Celle-ci est passée de 89,5% à 96% du PIB (Plummer, 2017). Selon l'Insee (2017), la croissance française n'a atteint que 1,1% en 2016. Ce chiffre est une déception pour le pays, car la prévision du gouvernement s'établissait à 1,4%. Pourtant, depuis 2012, la croissance était en légère augmentation. D'après Audrey Tonnelier (2017), la principale cause du ralentissement de celle-ci serait le commerce extérieur. Les échanges avec les pays émergents tels que la Chine, mais également avec les pays avancés paraissent avoir diminué. En outre, son déficit public atteint 3,4% en 2016, ce qui représente une amélioration minimale de 0,2% par rapport à 2015 et qui est problématique pour dynamiser son économie (Eurostat, 2017). Vu l'importance de cet État membre dans la zone euro, il apparaît nécessaire que celui-ci se relance au plus vite.

Depuis quelque temps, la France est sous surveillance renforcée de la Commission européenne¹⁷ (Ducourtieux, 2017). Pour un pays de son importance, il est indispensable que ces valeurs redescendent afin d'atteindre les critères de convergence du pacte de stabilité.

9. La Grèce

Après les crises que le pays a traversées depuis 2008, sa croissance en 2016 s'établit à 0,3%, ce qui reste très faible. Ce n'est que la deuxième fois depuis 2008 que la Grèce connaît une hausse de son PIB par rapport à l'année précédente. Depuis 2010, des réformes laborieuses ont été imposées à cet État membre par la zone euro et le FMI principalement (BFM Business, 2017). Il en ressort que le pays a respecté ses obligations concernant les mesures d'austérité

¹⁷ « La Commission européenne est la branche exécutive de l'Union européenne. Politiquement indépendante, elle est chargée d'élaborer des propositions législatives et met en œuvre les décisions du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne. » (Commission Européenne, 2017)

qui lui sont soumises. De ce fait, le gouvernement grec a entamé de nouvelles négociations avec l'Eurogroupe¹⁸ afin d'obtenir à nouveau de l'aide sous forme de prêts, ceci afin d'alléger la dette publique du pays qui est à un niveau affolant de 179% du PIB (Godard, 2017). Étonnamment, malgré sa reprise difficile et une dette publique très élevée, la Grèce dégage un excédent public de 0,7% du PIB en 2016.

Il en ressort donc que l'unique valeur qui ne répond pas aux critères de Maastricht est celle de la dette.

10. L'Irlande

Pour la troisième année consécutive, l'Irlande réalise la meilleure performance au niveau de la croissance économique au sein de la zone Euro. Son taux s'élevant à 5,2% fin de l'année 2016. Toutefois, en 2011, un plan d'aide international d'une durée de 3 ans avait été réalisé pour soutenir l'économie irlandaise suite à la crise financière. Nous remarquons donc que depuis sa sortie de ce plan, le pays est reparti de l'avant mais cette euphorie risque d'être freinée car le gouvernement s'inquiète de l'impact néfaste que pourrait avoir le Brexit sur le PIB irlandais au cours des années qui suivent (Les Echos, 2017 ; RFI, 2017). Selon les chiffres d'Eurostat, la dette publique de l'Irlande s'élève à 75,4% du PIB en 2016 alors qu'elle s'élevait à 119,5% en 2012, ce qui démontre une reprise économique forte de la part du pays. Par ailleurs, il est également important de souligner la nette diminution du déficit public passant de 2% en 2015 à 0,6% en 2016 (Eurostat, 2017). Cette amélioration laisse à supposer qu'en 2017, le pays puisse connaître un excédent budgétaire public.

Seul son niveau de dette publique ne satisfait pas à la règle du pacte soumis par l'Union Européenne. L'Irlande répond donc uniquement à la norme qui est d'avoir un déficit inférieur ou égal à 3% du PIB.

¹⁸ « L'Eurogroupe est un organe informel au sein duquel les ministres des États membres de la zone euro examinent les questions relevant des responsabilités qu'ils partagent en ce qui concerne l'euro » (Conseil de l'Union Européenne, S.d.).

Les Ministres des États participant à la zone euro peuvent se réunir entre eux de façon informelle pour discuter de questions liées aux responsabilités spécifiques qu'ils partagent en matière de monnaie unique. La Commission, ainsi que, le cas échéant, la Banque Centrale Européenne, sont invitées à participer aux réunions. Chaque fois que des questions d'intérêt commun sont concernées, elles sont discutées par les Ministres de tous les États membres (...) » (Banque de France, 2005).

11. L'Italie

La reprise économique italienne reste un problème inquiétant au sein de la zone Euro. Depuis la crise de 2007-2008, sa croissance ne se relance pas vraiment et l'Italie est un des pays ayant eu une période d'évolution négative la plus longue. Cependant, sa situation économique en 2016 s'est très légèrement améliorée car sa croissance s'élève à 0,9%, encore une fois grâce à la consommation des ménages. Le point positif à souligner est le fait qu'en 2012, nous pensions que l'Italie allait succomber à sa situation économique catastrophique (Tosseri, 2017 ; Antonin, 2014). De plus, l'élément néfaste à l'amélioration économique du pays est la santé des banques de l'État. En effet, la majorité d'entre elles font face à d'importantes créances douteuses¹⁹ qui empêchent leur regain de liquidités. Par exemple, le 1^{er} juin 2017, l'Union européenne a accepté un plan de recapitalisation par le gouvernement italien pour éviter l'écroulement de la banque Monte Dei Paschi (Crise bancaire italienne, 2017 ; Liesse, 2017). En ce qui concerne sa dette publique, son taux apparaît trop élevé et cela ne semble pas aider le pays à se relancer. À la clôture de l'année 2016, cette dette s'élève à 132,6% de son PIB (Eurostat, 2017). Malgré une situation économique à la limite du désastre en Italie, son déficit reste inférieur au 3% imposé par la norme européenne. Durant la période de crise à laquelle a fait face le pays, le taux négatif du solde public a varié entre 2 et 3%. Pour l'année 2016, la valeur s'élève à 2,4% du PIB (Eurostat, 2017). Cela peut s'expliquer par le fait que le gouvernement essaie de stabiliser au maximum ses dépenses afin qu'elles ne dépassent pas excessivement les recettes.

Au terme des observations, nous constatons donc que l'Italie satisfait l'exigence de stabilité concernant le déficit. En revanche, sa dette dépasse le double des 60% réclamé par l'Union Européenne, ce qui pourrait représenter un niveau de dette excessive et entraîner des sanctions de la part du conseil de l'Union Européenne. Selon Marie Charrel (2017), si l'État ne

¹⁹ « S'il existe des indices de difficulté de recouvrement (notamment compte tenu de la situation financière du débiteur) mais que la créance reste certaine dans son principe (c'est-à-dire que son montant n'est pas contesté) la créance doit être considérée comme douteuse » (Direction générale de l'offre de soins & Direction générale des finances publiques, 2011).

prend pas des mesures concernant sa dette, il risque d'être placé sous « procédure de déficit excessif »²⁰.

12. La Lettonie

Ce pays devenu membre de la zone euro en 2014 connaît depuis 2011 une chute inquiétante de la croissance de son PIB. En effet, le taux est passé de 6,2% en 2011 à 2,5% en 2016 (Banque mondiale, 2016). En outre, le gouvernement est soucieux, car leur économie est dépendante des besoins du marché russe alors qu'actuellement les relations européennes avec la Russie sont plutôt tendues (IRIS, 2013 ; Marchand, 2017). Par ailleurs, sa dette publique se situe à un niveau de pourcentage du PIB convenable, il s'élève à 40,1%. À la clôture de l'année 2016, le déficit public du pays correspond à une différence entre les recettes et dépenses du pays nul. Son taux est donc de 0% du PIB (Eurostat, 2017).

Ce pays du nord-est de la zone euro répond convenablement aux deux valeurs de convergence décrite dans le pacte de stabilité et croissance.

13. La Lituanie

La croissance lituanienne a connu un léger rebond entre 2015 et 2016, en effet, elle était en baisse continue depuis 2011. Mais fin du dernier trimestre 2016, elle a augmenté de 0,6 % par rapport à 2015, s'établissant à 2,3%. Selon France diplomatie (2017), cet accroissement serait dû à un regain de la consommation par les ménages qui s'explique par une légère augmentation des salaires et de l'emploi, engendrant une baisse de près de 2% du taux de chômage en une année. De plus, avec une dette publique s'élevant à 40,2% du PIB, tout porte à croire que la Lituanie peut améliorer sa situation économique dans les années à suivre (Eurostat, 2017). L'État membre connaît depuis fin 2016 un excédent public. Ce solde public

²⁰ « La procédure de déficit excessif prévoit que le pays concerné fournisse un plan des mesures et des politiques correctives envisagées, ainsi qu'un calendrier relatif à leur réalisation. Les pays de la zone euro qui ne suivent pas les recommandations formulées sont passibles d'une amende » (Europa, S.d.).

positif a atteint 0,3% du PIB(Eurostat,2017). Ceci représente une agréable nouvelle, car depuis plusieurs années le pays faisait face à un déficit public.

Après observation des chiffres ci-dessus, nous pouvons affirmer que la Lituanie fait partie des pays en adéquation avec les critères de convergence de la politique budgétaire du traité de Maastricht.

14. Le Luxembourg

Selon le portail des statistiques du Luxembourg, la croissance annuelle de 2016 atteint 4,2%. Celle-ci se place juste après celle de l'Irlande. Ce taux encourageant est principalement la conséquence du regain de forme des services financiers et des assurances. Cela laisse à penser que la crise économique et financière est sur le recul (Théry, 2017). Concernant la dette publique, celle-ci reste faible au Luxembourg étant donné qu'elle ne s'élève qu'à 20% du PIB (Eurostat, 2017). La situation économique du pays est donc très satisfaisante et s'est relancée positivement après les crises. À partir de 2013, les finances publiques sont composées d'une dette considérablement faible, mais également d'un excédent. Celui-ci stagne aux alentours de 1,6% en 2016 (Eurostat,2017).

Dès lors, le Luxembourg est un des meilleurs élèves de l'UE, répondant aux deux critères de convergences du pacte de stabilité et croissance. De plus, il atteint l'excédent le plus élevé de la zone euro.

15. Malte

Après nos recherches, il en ressort que le chiffre de la croissance économique s'élève à 4,1%. Cette croissance supérieure aux principaux États membres peut s'expliquer par une diminution constante du taux de chômage. Celui-ci reste aux alentours de 5% et fait partie des plus faibles de la zone euro. De plus, le tourisme a eu un impact positif ces dernières années sur le PIB du pays (France diplomatie, 2017). Par conséquent, la dette publique du pays est relativement supportable en atteignant un taux de 58,3% du PIB (Eurostat, 2017). Après quelques années, durant lesquelles les dépenses de l'État étaient supérieures à ses recettes,

le pays connaît enfin un excédent de 1% du PIB fin 2016 (Eurostat,2017). Cela est un signe d'une amélioration des finances publiques.

Dès lors, Malte est un des six pays de la zone euro respectant les normes concernant les finances publiques fixées par l'UE.

16. Pays-Bas

La croissance annuelle du pays fin 2016 s'établit à 2,1 % selon le centraal bureau voor de statistiek (CBS). Depuis la chute qu'a connue en 2008 et 2012 la croissance néerlandaise, celle-ci est en accroissement continu. Selon Le Figaro (2017) et le duo Raymond Van der Putten et Colin Bermingham de BNP Paribas (2016), cela serait dû à une consommation des ménages accrue et stable, mais aussi à une amélioration du commerce extérieur. La dette publique du pays reste relativement stable depuis quatre années. En effet, elle se hisse entre 60 et 70% au cours de ces années, et pour 2016 à hauteur de 62,3% du PIB (Eurostat, 2017). Par ailleurs, entre la fin de l'année 2015 et 2016, la variation du déficit public a été très positive. Cela a conduit à un excédent public de 0,4% de PIB, une hausse réjouissante par rapport au 2,1% de déficit de l'année 2015 (Eurostat,2017).

Pour cet état membre, la dette publique en fonction du PIB est relativement proche d'atteindre le maximum de 60% inscrit dans le pacte du traité de Maastricht. De surcroît, l'excédent public entraîne une satisfaction pour le pays ainsi que pour l'UE qui demande actuellement un déficit inférieur ou égal à 3% du PIB.

17. Le Portugal

Selon l'institut national des statistiques (INE), l'économie portugaise a enregistré un taux de croissance du PIB de 1,4% en 2016. Ce chiffre représente une diminution de 0,2% par rapport à 2015 (Aicep Portugal global, 2017). Cette réduction peut être expliquée par une variation inférieure à 2015 pour la consommation privée²¹ et les investissements comme l'avait prévu

²¹ Elle représente la consommation des ménages (Donnay, 2014)

BNP Paribas dans le rapport de Catherine Stephan (2016). Cependant, depuis les crises financières et économiques qui ont touché l'Europe, la dette publique du pays a atteint des taux impressionnants. Ces taux varient depuis 2011 entre 125 et 130%, ce qui, à l'avenir, peut être néfaste au développement économique du pays (Eurostat, 2017). Le déficit public du Portugal est assez instable entre 2013 et 2015 et se situe entre 8 et 4 % du PIB. Heureusement, fin 2016, ce chiffre tend vers 2% du PIB ce qui est une progression satisfaisante pour les finances publiques (Eurostat,2017).

En définitive, le pays respecte au moins une des deux règles budgétaires présentes dans le pacte de stabilité et croissance. Mais celui-ci doit être prudent concernant sa dette, car il pourrait être soumis à une procédure d'alerte si des mesures ne sont pas mises en place.

18. La Slovaquie

Ce pays a toujours connu une croissance soutenue à l'exception des périodes de crise. Cependant, celui-ci s'est raisonnablement repris après ces périodes pour garder une croissance positive (Banque mondiale, 2016). Pour l'année 2016, nous estimons que la croissance du PIB se hisse aux alentours de 3,4-3,5%. Comme beaucoup d'autres pays de la zone euro, cela semble se produire grâce à une relance de la consommation privée et aux investissements domestiques, mais également étrangers (Moniteur du commerce international, 2017 ; Gauquelin, 2016). En observant les données d'Eurostat (2017), nous constatons que la dette publique stagne aux alentours de 50% depuis sa sortie des crises en 2012 ; en 2016, elle atteint précisément 51,9% du PIB. Le déficit du pays a toujours été constant, s'établissant à 2,7% de 2013 à 2015. Toutefois, en 2016, un progrès de 1% permet au pays d'obtenir un déficit public de 1,7% du PIB (Eurostat,2017).

En ce qui concerne la satisfaction des règles européennes, la Slovaquie comble celles-ci en ayant une dette et un déficit public inférieurs aux valeurs demandées.

19. La Slovénie

D'après l'OCDE (2017), le taux de croissance annuel en 2016 a atteint 2,49%. Le maintien d'un taux aux alentours des 2-3% depuis 2014 paraît s'expliquer par une augmentation des dépenses de consommations des ménages ainsi qu'une augmentation des investissements en biens d'équipements et de productions (Editor, 2017). Quant à la dette publique, après l'augmentation d'environ 20-30% qu'elle a connu depuis trois années, elle accuse en 2016 une baisse de 3% pour s'établir à 79,7% du PIB (Eurostat, 2017). De plus, l'évolution du déficit de la Slovénie est impressionnante. Celui-ci a varié de 13,3% en trois années. En 2013, il se chiffrait à 15,1% du PIB, alors qu'en 2016 il n'est plus que de 1,8% (Eurostat, 2017).

Nos observations démontrent donc que la dette de ce pays ne satisfait pas aux exigences du pacte de stabilité et croissance.

La Zone euro

Afin de pouvoir visualiser dans quelle condition réelle se situent les États membres à la clôture de l'année 2016 et début 2017, nous trouvons nécessaire de préciser les valeurs de la zone euro concernant la dette publique et la croissance économique. Pour ce qui est de la dette publique, celle de la zone euro est égale à 89,2% du PIB des États membres constituant le revenu de la zone euro (Eurostat, 2017). La croissance économique quant à elle équivaut environ à une variation de 1,7% du PIB au courant de l'année 2016. Celle-ci a régressé de 0,3% par rapport à 2015 (Le Monde, 2017). Dès lors, nous observons que sur les 19 pays, 11 pays ont, malgré tout, une croissance supérieure à celle observée pour la zone euro. Concernant la dette publique, 11 pays se situent en dessous de ce chiffre global. Cependant, il est intéressant de préciser que ce ne sont pas les mêmes pays, certains ont une bonne croissance, mais une mauvaise dette, et inversement. Toutefois, le déficit de la zone euro continue sa descente sous la barre des 3%. En 2016, il atteint 1,5% du PIB (Chatignoux, 2016).

Selon un député européen, dans l'article de Marie Charrel (2017), celui-ci cite « *Si les dettes publiques sont encore au-dessus du seuil européen de 60 % du PIB, la page de la crise est bel et bien tournée du côté des déficits* » (Cité dans *La dette poursuit sa décrue en zone euro, 2017, para.3*). Nous pouvons comprendre par cette déclaration que la diminution du déficit se

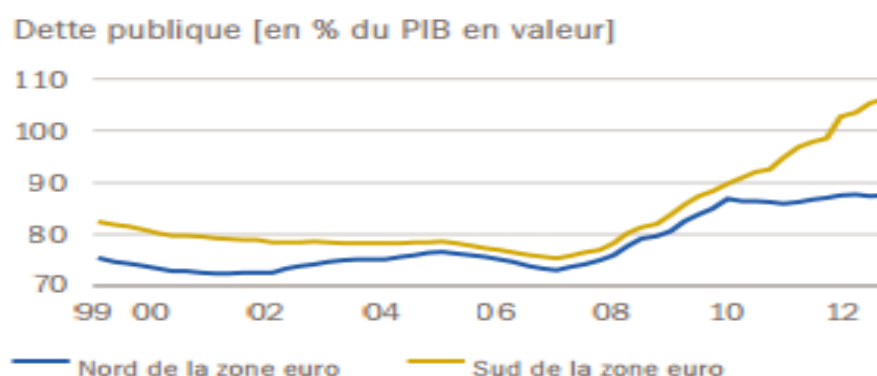
poursuivra bel et bien au cours des trimestres et années à venir et que la situation économique va continuer à s'améliorer pour la zone euro.

3. Les différences entre pays du nord et du sud

En observant les analyses effectuées ci-dessus, nous constatons qu'il existe toujours des différences/divergences entre les États membres. Ceux-ci peuvent être séparés en un bloc nord et un bloc sud. En plus des écarts au niveau des finances publiques, il est indispensable de préciser les autres facteurs macroéconomiques et financiers qui ont pu causer cette fracture.

Tout d'abord, comme nous l'avons abordé dans la situation de la zone euro ci-dessus, une grande partie des pays du sud ont une dette publique relativement plus élevée dépassant les 100% du PIB. Ce qui n'est présent que dans une seule économie au Nord, la Belgique. Ci-dessous, nous pouvons constater que c'était déjà le cas au commencement de l'union monétaire et économique.

Evolution dette publique Nord et Sud de la zone euro

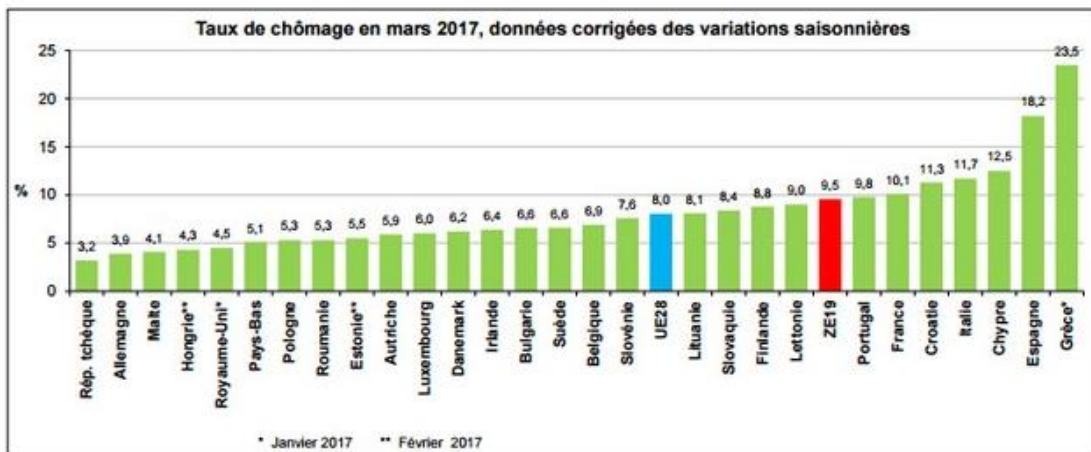


Source : Berger, R., 2014

Cette hétérogénéité provient selon Roland Berger (2014), d'une non-coordination des politiques budgétaires des États membres ainsi que d'une mauvaise gestion macroéconomique. Par exemple, l'Allemagne, représentative des pays du Nord a majoritairement opté pour une politique de soutien à la compétitivité des entreprises entre 2000-2010. Pour cela, certaines réformes ont été mises en place comme la réduction du coût du travail et la flexibilisation du marché du travail. En effet, la compétitivité s'accroît, car les entreprises peuvent réduire leurs coûts et donc investir leur argent dans l'innovation ou d'autres facteurs pouvant augmenter leur bénéfice. Ensuite, la flexibilité des horaires ainsi que les moyens mis en place afin de renforcer la lutte contre le chômage apparaissent augmenter la compétitivité entre les travailleurs et dès lors impact positivement les sociétés (Roland Berger, 2014). En revanche, la croissance des pays du sud semble avoir été intensivement appuyée par la demande intérieure. Celle-ci a été possible grâce à l'endettement public et privé des états membres. Cela leur paraissait avantageux, car les taux d'intérêts sur les emprunts étaient relativement bas. Cependant, une relance par la demande intérieure signifie une augmentation des salaires ainsi qu'une réduction du temps de travail. Les ménages consomment plus et donc les prix des biens et services augmentent. Par exemple en Espagne, cette demande croissante a entraîné une bulle immobilière et de la construction, augmentant les prix de manière excessive. Conséquence, en 2008, cette bulle immobilière éclate en Espagne causant la faillite de plusieurs entreprises et la perte d'emploi pour des milliers de travailleurs (Roland Berger, 2014 ; Valérie Demon, 2015 ; la bulle immobilière espagnole, S.d.).

Deuxièmement, durant plusieurs années, le taux de chômage a atteint des proportions largement différentes entre le sud et le nord. En 2009, les divergences du taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) étaient démesurées entre ces deux zones. Par exemple, aux Pays-Bas et en Allemagne, il s'élevait respectivement à 6,6% et 10,4%. En opposition, en Espagne et en France, celui-ci se hissait à 37,8% et 23,3% (Alméras, 2012). En observant l'année 2016, afin d'évaluer l'évolution de ces taux, nous remarquons qu'en Espagne et en France, ils ont augmenté (44,45% et 24,57%) à l'inverse de l'Allemagne (7,05%). Les Pays-Bas ont également un taux supérieur à 2009 (10,82%), mais restant 2 et 4 fois moins élevé que celui de la France et l'Espagne (OCDE, 2017). Si nous reprenons ces quatre pays, nous visualisons, dans le tableau ci-dessous, que les disparités existent également pour le taux de chômage général en 2017.

Taux de chômage en mars 2017 en Europe

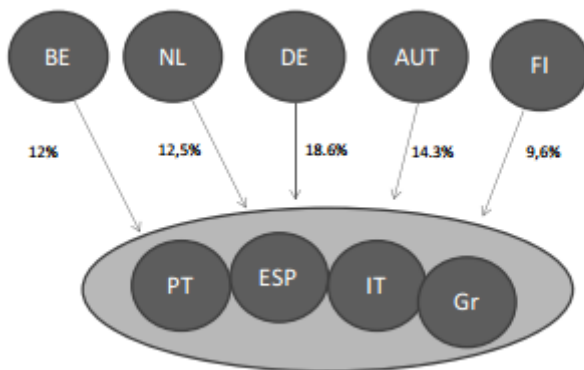


Source : OCDE,2017

Un grand nombre des États membres constituant la partie sud de la zone euro selon l’hypothèse de Roland Berger (2014) se situe au-dessus de la valeur de 9,5% de la zone euro ; alors qu’aucun pays de la zone Nord ne se situe au-dessus de ce taux.

De surcroît, selon Guillaume Alméras (2012), les flux d’exportations sont sensiblement peu développés entre le Nord et le Sud. Il en ressort dans la figure ci-dessous que l’Allemagne soutient en grande partie le commerce de ses partenaires étant donné que celui-ci exporte le plus vers la zone Sud.

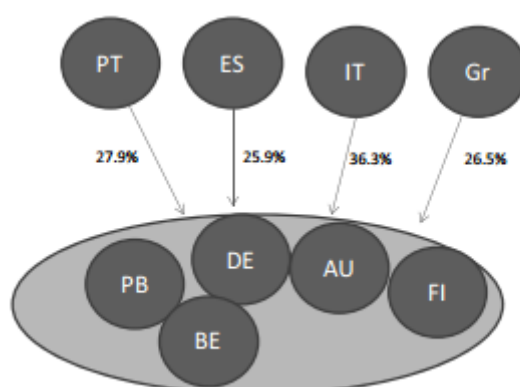
Exportations des pays avancés du Nord de l’Europe vers ceux du Sud de l’Europe



Source : Alméras, G., 2012

Au sud, les exportations vers le nord sont légèrement supérieures, mais restent peu développées. De ce fait, nous estimons que deux blocs se sont formés au cours des années, effectuant l'un et l'autre des exportations intracommunautaires. Comme exemple, l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal réalisent respectivement 27,5% ; 22,2% ; 14,7% et 40,9% de leurs exportations entre elles.

Exportations des pays avancés du Sud de l'Europe vers ceux du Nord de l'Europe



Source : Alméras, G., 2012

En outre, il existe également des écarts au niveau de l'évaluation du risque et de la solvabilité des États constituant les parties Sud et Nord au début de l'année 2016 (cf. Annexe 7). Selon l'agence Standard & Poors, de nombreux pays du sud de la zone euro sont susceptibles de souffrir de conditions économiques défavorables et ainsi moins à même de remplir leurs engagements financiers (La notation des États membres par Standard & Poors, 2016 ; Visot, 2016).

Pour terminer, les principaux problèmes de la zone euro apparaissent résider dans ses divergences entre Nord et Sud. Il existe un sérieux manque d'alignement et d'ajustement des politiques économiques et budgétaires mises en place par les États membres. Cette convergence reste cependant difficile entre tous les pays. Mais il est nécessaire que les principales économies de la zone euro telles que la France et l'Allemagne agissent de manière identique concernant leur politique. Or, comme en 2014, **le gouvernement allemand favorise**

une politique de l'offre, au contraire de la France qui privilégie une politique de demande.

Ensuite, les facteurs tels que le taux de chômage, les investissements, le surendettement et enfin la méfiance des investisseurs envers les différents pays démontrent particulièrement la fracture Nord/ Sud au sein de la zone euro.

4. Conclusion

Les deux chapitres précédents - deux et trois - sont importants pour la bonne compréhension des parties qui vont suivre. En effet, nous estimons primordial de visualiser dans son ensemble la constitution de l'UE et de la zone euro ainsi que la situation actuelle de celle-ci et de l'ensemble de ses États membres. Dans les chapitres qui vont suivre, nous décrirons les faits et évènements qui ont mené à cette situation et les moyens ou solutions/recommandations qui permettraient d'améliorer celle-ci. Le développement de la santé des États de la zone euro ainsi que les tensions qui existent entre bloc du Nord et du Sud sont donc essentiels à la réalisation d'un travail pertinent.

Chapitre IV - Le principe de cyclicité de l'économie

Nous allons décrire ce principe, car il permet de visualiser clairement les étapes qui jalonnent l'évolution d'une économie et comment se forment les périodes de crise. Dans le chapitre suivant, des récessions et des crises seront expliquées, c'est pour cela qu'un éclairage semble important.

Depuis des siècles, l'économie est façonnée par différents cycles. Selon Arthur Burns et Wesley C. Mitchell dans le cours de Deblock (2008), le principe de cyclicité de l'économie est basé sur l'évolution de l'économie en plusieurs phases :

a) Tout d'abord la phase d'expansion, de croissance signifiant que l'activité économique est à son comble. La productivité augmente, les entreprises font du profit et l'inflation s'accroît. Suite à ces résultats, l'économie court le risque de « surchauffe » et le gouvernement tentera de contrer ces pressions inflationnistes en haussant les taux d'intérêt. Pareillement, le marché lui-même va créer des poussées à la hausse sur les taux d'intérêt car la demande d'emprunt augmente (Icagency, S.d.).

b) Par après survient la fin de cette phase et donc nous entrons en période de crise qu'elle soit financière ou économique. Selon les experts du FMI dans l'article de Farhat Ines & Jarbaoui Anis (2016), « *une crise est une période consécutive de trois trimestres à croissance négative ou décroissance* » (Cité dans *Le changement du comportement des consommateurs pendant et après la crise économique, 2016, p. 592*). Les taux d'intérêt n'ayant cessé d'augmenter, à un moment donné, le sentiment de confiance disparaîtra et les emprunts et dépenses des entreprises et particuliers diminueront étant donné leur incapacité à faire face à ces taux (Icagency, S.d.). Certaines entreprises font faillite, des personnes perdent leur emploi, la productivité s'amointrit et la croissance se stabilise.

c) Ensuite, la récession apparaît et se traduit par une régression de la croissance, qui s'avère inférieure aux prévisions et entraîne elle-même une baisse de la productivité,

de la consommation, une déflation²², etc. Durant cette période, le gouvernement va diminuer les taux d'intérêt afin de stimuler les emprunts et les dépenses des entreprises et des particuliers (Icagency, S.d.).

d) Une fois que les investissements, l'innovation, la demande, etc. au sein de l'économie d'un pays resurgissent, alors nous entrons dans la phase de reprise.

Selon Clément Juglar²³, ce type de cycle dure en moyenne entre 6 et 10 ans. Il est donc intéressant de signaler qu'au vu de ces cycles, l'économie est presque toujours en déséquilibre (Crises et cycles, 2017 ; Tonglet,2004).

Il existe deux types de chocs²⁴ influant les cycles économiques :

1) Premièrement, certaines fluctuations sont d'origine exogène. Selon Jean-Jacques Granelle (2003), ces impacts proviennent de chocs extérieurs. Ces perturbations brutales peuvent influencer l'offre ou la demande. Les modifications au niveau de l'offre s'expliquent principalement par la variation des conditions de production. Cela se manifeste lors d'un changement concernant les prix des facteurs de production tels que les matières premières, les salaires, etc. Comme exemple, les chocs pétroliers qui ont influé le cycle de l'économie de beaucoup de pays. Les basculements dus à la demande, eux sont liés aux composants de la demande globale, c'est-à-dire aux

²² « La déflation est le gain du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une diminution générale et durable des prix ; c'est une inflation négative ». (Insee,2016)

« La déflation apparaît lorsque la demande est faible par rapport à la quantité de biens et services disponibles dans l'économie ». (Andlil trader inside,2013)

²³ « Il naît à Paris le 15 octobre 1819. Pour lui, l'économie enchaîne phases de croissance rapide et de récession en des cycles de neuf-dix ans. Il était médecin et économiste mais actuellement son nom est associé au cycle économique au vu des études qu'il a réalisé sur ce sujet » (Daniel, 2011).

²⁴« On appelle « choc » un évènement, une modification inattendue de l'environnement économique provoquant des variations sur le niveau de la production des entreprises, et par la suite du PIB. Un choc affecte soit la demande, soit l'offre » (Bonneville, 2015).

variations de la consommation, des investissements, du commerce extérieur ainsi que des dépenses publiques (École des Hautes Etudes Commerciales, 1997 ; Mankiw & Taylor, 2015). Que cela affecte l'offre ou la demande, les effets de ces chocs peuvent soit être positifs, soit négatifs. Des chocs « négatifs » au niveau de l'offre se traduisent généralement par une hausse des coûts et des prix qui entraîne une diminution de la production et ralentit ainsi l'activité économique. Un choc « négatif » sur un des constituants de la demande conduit inéluctablement à une diminution de la demande globale au sein d'un pays et donc à une récession économique. D'autre part, des chocs positifs mènent eux à une activité économique et une demande en expansion qui stimule la croissance économique (Gosse, 2013 ; Granelle, 2003).

2) D'autres fluctuations sont d'origine endogène. Elles résultent du fait que chaque économie comporte des mécanismes déséquilibrant le cycle. Cela signifie que c'est le système économique lui-même qui crée ces chocs (Zeng, 2010). Par exemple, le comportement des banques concernant les conditions pour obtenir un prêt. Celles-ci sont moins restreintes en période d'expansion qu'en période de crise. Néanmoins, lorsqu'elles appliquent des taux d'intérêt plus bas durant une phase de croissance économique, elles peuvent amplifier l'endettement des agents économiques et conduire à une crise financière. À l'inverse, lors d'une période de récession, les banques ont tendance à réduire l'accord de prêts. Cela peut avoir comme conséquence d'amoindrir la possibilité d'investissements des entreprises, mais également une diminution de la demande (Gosse, 2013).

Après ce rappel sur la cyclicité économique et les chocs qui la touchent, nous allons passer à la partie analytique de ce travail. Tout d'abord, pour poursuivre nous allons énoncer et décrire brièvement les crises et récessions qui ont engendré des dysfonctionnements économiques au sein des États membres de la zone euro.

Partie II – Cadre analytique

Chapitre V - Crises et récessions passées qui ont sérieusement impacté la zone euro

1. Chronologie

L'objectif de cette analyse est de démontrer en partie la source des dettes publiques actuelles et les raisons qui ont fait qu'elles ne se sont pas résorbées.

Au départ, après la Seconde Guerre mondiale, une grande partie des pays développés ont connu ce que nous avons appelé « **les trente glorieuses** ». Durant cette période de 1945 à 1973, la croissance a atteint des niveaux exceptionnels. Cela a pu être possible suite aux dévastations de la guerre qui ont touché les pays d'Europe. En effet, après cette tragique période dévastatrice de cinq ans, les pays, voulant relancer leurs économies, avaient pour optique de réaliser une productivité intensive au sein des entreprises. Il en a résulté la généralisation du taylorisme²⁵ ainsi que le développement du fordisme²⁶. Ces nouvelles normes de production et de travail ont fait leur apparition après la Seconde Guerre mondiale, soutenant fortement la période de croissance inédite que nous avons traversée durant ces trente années fastes. En outre, l'accroissement spectaculaire de la production a entraîné un quasi-plein emploi permettant une hausse du niveau de vie. Un exemple de ces modifications du travail est l'entrée des femmes au monde du travail. Ceci a eu comme impact positif l'augmentation du revenu des foyers. Dès lors, un deuxième facteur apparaît quant à l'essor de la croissance, la hausse de la consommation. L'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat des ménages est principalement due au besoin d'une main-d'œuvre mieux formée et plus qualifiée. De plus, l'accès aux crédits auprès des banques est facilité, ce qui stimule la

²⁵ « Doctrine de la productivité élaborée par un ingénieur, Frederick Winslow Taylor, tendant à utiliser l'outillage au maximum, à éliminer les pertes de temps et à accroître le rendement de la main d'œuvre, par la préparation du travail. Ceci implique le chronométrage et un choix convenable de personnel » (Baudhuin, 1973)

²⁶ « Théorie d'organisation industrielle que l'on doit à Henry Ford, et visant à accroître la productivité par la standardisation des produits et par une nouvelle organisation du travail. (Cette méthode de production associe une production de masse à une politique de salaires élevés ». (Larousse,2003)

consommation. La conséquence de tous ces effets fut le développement d'une société de consommation. Par la suite, il en ressort que le prix de certaines matières premières, tel le pétrole, baisse grâce à la découverte de nouveaux gisements. De surcroît, le retour du libre-échange fut également salvateur pour l'économie mondiale. Les pays industrialisés en manque de main-d'œuvre n'avaient qu'à faire appel à des travailleurs étrangers pour combler l'efficacité de leur productivité. Le commerce mondial au niveau des biens et services put être relancé et ainsi soutenir la croissance. Enfin, l'intervention des États selon la politique normative de Keynes ²⁷eut un impact considérable sur l'activité économique. Par exemple, les États ont introduit des régulations, des subventions aux entreprises, etc... alors qu'au niveau social, ils créèrent les allocations, la sécurité sociale, etc... (Létourneau, 1987 ; l'évolution économique depuis 1945, 2016). Cependant, comme toute bonne époque a une fin, en 1973, l'économie mondiale va connaître un ralentissement brutal. Plusieurs événements viendront troubler la stabilité économique en Europe et dans le monde entier.

Les crises pétrolières de 1973 et 1979

Cette année-là se produit le premier des deux chocs pétroliers, lequel correspond bien à la notion même d'un choc exogène. Celui-ci s'est traduit par une hausse soudaine des prix du pétrole WTI²⁸. A la fin des trente glorieuses dont la croissance reposait en partie sur l'accès à un pétrole bon marché et abondant, une nouvelle organisation fit son apparition sous le nom de l'OPEP²⁹afin d'équilibrer le pouvoir des grandes compagnies pétrolières. Cette demande en hausse constante a tout d'abord mené en 1971 à un pic de production du pétrole aux États-Unis. De ce fait, le pays a commencé à importer du pétrole à bas coût provenant de l'OPEP.

²⁷ « Cette politique invite les gouvernements à soutenir la demande agrégé en donnant de l'argent aux familles démunies ou en réduisant les impôts afin d'encourager la demande. L'idée principale est que le gouvernement doit intervenir dans l'économie pour assurer le plein emploi. L'intervention prit donc la forme de dépenses publiques, de baisses d'impôts et d'aides aux travailleurs ». (Marron,2010 p 46-47)

²⁸ « On utilise le West Texas Intermediate (WTI) comme un standard afin de fixer le prix du brut. On se sert également du WTI comme matière première pour les contrats à terme fixés sur le pétrole au sein de la bourse des matières premières (New York Mercantile Exchange). Egalement connu sous le nom de Texas Light Sweet, le WTI est la plupart du temps cité dans les rapports délivrés par les agences de presse aux USA tel qu'une référence de prix ». (Andlil trader inside, 2013)

²⁹ Organisations des pays exportateurs de pétrole.

Cependant en 1971, un évènement va venir troubler cette situation paisible. Celui-ci n'est autre que la fin du système Bretton Woods³⁰ le 15 août (Deschamps, 2016). Dès lors, le dollar subit une dévaluation importante engendrant un impact négatif sur les revenus de l'OPEP, du fait que les cours du pétrole étaient libellés en devise américaine. À partir de ce moment-là, une première hausse des prix du pétrole survient (cf. Annexe 8). Par la suite, en 1973, la guerre du Kippour éclate et sera l'élément déclencheur de la première crise pétrolière. En effet, après quelques semaines, la guerre prend fin, mais les pays de l'OPEP n'ont pas apprécié le soutien des États-Unis et d'autres pays tels que les Pays-Bas et le Portugal aux forces israéliennes. Les membres de l'organisation décident, par conséquent, de mettre un embargo sur les livraisons de pétrole à destination des pays développés soutenant Israël. L'OPEP fait le choix d'augmenter de près de 70% les prix du pétrole entraînant une pénurie dans les pays développés et une panique considérable des marchés. Après une période de 5 mois, celui-ci lève l'embargo. Malheureusement, durant ce temps, la répercussion de la hausse des prix s'était répandue dans toute l'économie, en entraînant à la hausse les coûts de production de plusieurs produits. Dès lors, les pays avancés sont rentrés en phase de stagflation, ce qui signifie une croissance économique nulle accompagnée d'une forte inflation. D'autres facteurs tels que le chômage qui a augmenté ont été impactés. Tous ces effets sont néfastes pour la demande globale ainsi que le revenu des États, entraînant des emprunts et une augmentation de la dette. Enfin en 1976, une reprise de l'activité économique apparaît, mais trois ans plus tard elle sera déjà considérablement affaiblie.

En 1979, un second choc pétrolier vient perturber à nouveau les marchés mondiaux (cf. Annexe 9) Celui-ci est la conséquence du conflit entre l'Iran et l'Irak qui conduit à une diminution de la production de pétrole. Cette réduction amène les prix du pétrole à une hausse importante. Par exemple, de septembre 1978 à mai 1979, le cours du baril est passé de 13 à 40 dollars. Durant les récessions qui ont suivi ces crises, les taux d'intérêt s'élevaient à des valeurs ahurissantes de 20%, avec pour conséquence une hausse du chômage et de l'inflation dans des proportions excessives. Les États qui constitueront la zone euro des années plus tard furent durement touchés par ces crises qui les contraignirent, pour relancer la demande ainsi que l'activité économique, à avoir recours à des emprunts importants. Ceux-ci

³⁰ Ce système permettait la convertibilité du dollar en or. (Deschamps,2016)

rentrent en compte dans la dette publique actuelle parce qu'à partir de cette période, la dette a subi un « effet boule de neige » (Nortia, 2015).

La crise du système monétaire européen

À partir de 1992, et, s'étendant sur plusieurs années, l'Union européenne a connu une crise touchant sa politique monétaire. Les principes du régime de change du système monétaire européen en étaient la cause. La source de cette crise débute en 1990 lors de la réunification de l'Allemagne entraînant un choc réel sur les pays membres du SME³¹. À l'origine, la priorité était la lutte contre l'inflation, et le SME poussait les États membres à fixer leur monnaie de façon rigide au Mark allemand. Or, après la réunification, la Bundesbank décida de resserrer sa politique monétaire afin de lutter contre l'inflation, c'est-à-dire qu'elle augmenta les taux d'intérêt et stabilisa sa monnaie. Ceci eut un impact négatif sur le reste de l'Europe qui nécessitait une diminution des taux d'intérêt et une dépréciation des devises face au Mark dans le but de restaurer la compétitivité de leur monnaie. C'est pourquoi une désinflation s'en est suivie ainsi qu'une récession et une hausse du chômage. Par après, le marché de change a tenté de déprécier les monnaies autres que le Mark par des attaques spéculatives³², mais nous n'avons pas pu observer de résultat positif. En conséquence, en septembre 1992, l'Italie et le Royaume-Uni se retirent du SME. Les monnaies européennes ont perdu de leur importance au niveau mondial et par rapport au dollar. Il en ressort donc que cette crise est l'aboutissement d'une gestion inefficace des politiques économiques face au choc de la réunification de l'Allemagne (Sigogne,1993 ; Comité des gouverneurs des banques centrales des états membres de la communauté économique européenne,1992 ; Delgay-Troïse,2003). Alors que les pays d'Europe avaient pour objectif de diminuer leur déficit public, le résultat de

³¹ Système monétaire européen

³²« La spéculation est l'activité consistant à tirer profit par anticipation de l'évolution à court, moyen ou long terme du niveau général des prix ou d'un prix particulier en vue d'en retirer une plus-value ou un bénéfice ». (Lexique DALLOZ Economie, Paris 1995)

« La spéculation monétaire est un type de spéculation visant à tirer un profit individuel de l'évolution des cours d'une devise par rapport à une autre, autrement dit sur l'évolution des taux de change ». (Wikipédia, 2015)

cette crise fut un ralentissement de l'activité économique et une détérioration de leurs finances publiques.

L'éclatement de la bulle internet

Par après, au cours des années 1990-2000, le réseau tant connu aujourd'hui qui est Internet est créé. Durant cette période, une multitude de start-ups du secteur de l'informatique apparaissent. Elles réalisent rapidement que, dans ce domaine des nouvelles technologies, l'introduction en bourse est un accélérateur fantastique de valorisation et de croissance. Un climat quasi euphorique se développe autour de tous les types de sociétés dont l'activité est basée sur ces nouvelles technologies de l'information. A cette époque, dans le marché des télécommunications, les prévisions de croissance atteignent minimum les 10% par an. Selon Nortia (2015), en 1999, environ 457 start-ups furent introduites en bourse. La majorité d'entre elles se finançaient auprès des banques et des investisseurs qui étaient éblouis par la réussite de ce secteur et étaient devenus inconscients du risque disproportionné qu'ils prenaient. En outre, les chiffres d'affaires du secteur informatique étaient soutenus par l'adaptation des systèmes informatiques au passage au deuxième millénaire ainsi qu'à la monnaie unique en Europe. En conséquence, à partir de 1999, une bulle financière se crée autour de l'informatique. L'indice du NASDAQ³³ est même multiplié par 5, passant de 1006 à 5046 entre 1995 et 2000. Les investisseurs, ne prêtant aucune attention aux risques, ne se rendaient pas compte qu'une partie significative de toutes ces « start-up » ne possédait pas de « business model » et surtout ne réalisait presque pas de bénéfice. En revanche, la Réserve fédérale américaine (FED) décida d'augmenter les taux d'intérêt à long terme six fois entre 1999 et mars 2000. Ceux-ci étaient portés à 5% en 1999 et à 6,5% en mars de l'année suivante. Cette manœuvre de la FED avait pour but de ralentir cette exubérance de marché et faire comprendre ainsi aux investisseurs que les entreprises « dotcom » étaient, pour la plupart non profitables ou, à tout le moins, très surcotées. Il en suivit le 13 mars 2000, l'éclatement de la bulle financière qui s'était formée autour du secteur informatique et d'Internet. À la suite de

³³ « Le NASDAQ est le plus grand marché électronique d'actions au monde. Des valeurs de tous les secteurs économiques y sont cotées et en particulier les valeurs des nouvelles technologies. Un indice boursier du même nom est calculé en tenant compte de l'ensemble des sociétés inscrites sur ce marché ». (Audrey, 2010)

ce krach, l'indice du NASDAQ perd approximativement 40% de sa valeur en seulement quelques semaines. L'endettement des entreprises devient insoutenable entraînant entre autres 210 faillites aux États-Unis. En outre, ce phénomène se transmet sur plusieurs bourses et pays. Comme exemple, en France le CAC 40 a perdu 63% de sa valeur entre 2000 et 2003. Une récession économique globale a donc suivi ce krach, augmentant la dette des pays et diminuant la croissance économique (Nortia, 2015 ; Boisselier & Dufour, 2007).

La crise des subprimes

En 2007-2008, aux États-Unis, la crise du prêt hypothécaire, dite **crise des « subprimes »** a éclaté. Nous la décrirons et l'expliquerons précisément au prochain point. Cette crise entraîna la chute de plusieurs institutions bancaires et mit en difficulté le système économique de différents pays. Les banques centrales et les gouvernements ont dû venir en aide aux institutions financières afin d'éviter des faillites en cascade. Tout, cela entraîna une détérioration importante des finances publiques des pays de la zone euro ainsi que de lourdes pertes d'emploi donc une diminution de la consommation, une restriction des crédits diminuant les investissements, etc... La croissance et l'activité économique de la zone euro, mais également mondiale ont été ralenties fortement par cette crise. Nous aurions pu vivre l'effondrement complet de notre système économique et monétaire.

Mais revenons en arrière et plus précisément à l'année 2001 afin d'expliquer la crise qui a suivi celle des subprimes.

La crise grecque

La Grèce, depuis son entrée dans la zone euro en 2001, a toujours compté sur l'endettement pour financer sa croissance. Cela signifie qu'elle avait accès à un crédit facile et réalisait d'importantes dépenses publiques. Déjà à cette époque, le déficit du pays se creusait, mais cela n'inquiétait personne. Pendant que l'État engrangeait des emprunts et des dépenses,

l'euro ne cessait de s'apprécier³⁴. De sorte que l'augmentation continue des dépenses et du déficit commençait lentement à créer des déséquilibres structurels. Inopportunément, la crise financière de 2008 influença inéluctablement les équilibres grecs. Le gouvernement se porta au secours de son secteur bancaire pour soutenir l'activité, ne prêtant plus aucune attention à leur déficit public. À partir de ce moment, la dette publique et le déficit du pays s'envolèrent et atteignirent des niveaux affolants. En 2009, le déficit budgétaire est révisé à la hausse pour se stabiliser à 12,7%. La différence avec la valeur imposée dans le pacte de stabilité et croissance est extrême, nous parlons d'un écart de 9,7% du PIB. La dette publique quant à elle s'élevait à 113,4% à fin 2009 et 120,8% en 2010. Les mesures déjà enclenchées par la Commission européenne n'apportant pas de changement, celle-ci a émis la volonté d'infliger des sanctions au pays. Au courant de l'année 2010, la crise de la dette éclate en Grèce étant donné que le déficit et la dette atteignaient des proportions alarmantes pour les marchés. Dans la foulée, les agences de notation décident d'acter cette nouvelle dégradation financière des comptes du pays en diminuant la notation de la dette grecque. Ceci aura comme conséquence une méfiance accrue de la part des investisseurs. Cette note ne cessa de diminuer au cours des mois suivants. Dans le même temps, les taux obligataires pour l'achat de titres grecs ont explosé à la hausse. Pour la zone euro, la faillite de la Grèce serait une catastrophe économique et financière effrayante en raison du grand nombre de banques européennes qui sont les principales créditrices et détentrices de sa dette souveraine (Coriat & Lantenois, 2011 ; Cohen, 2011). En 2010, un plan d'austérité a été mis en place par le gouvernement grec dans le but de débloquent un programme d'aide financière de la part de l'UE et du FMI. Celui-ci inclut par exemple la hausse d'impôts, la diminution des investissements publics, des modifications concernant l'âge des retraites, etc. (Lemondé, 2010). Ce plan sera aux alentours du 2 mai 2010 réajusté par la Troïka³⁵, exigeant en contrepartie d'une aide financière un respect total des mesures proposées (Coriat & Lantenois, 2011 ; Cohen, 2011). De plus, le nouvel accord trouvé le 15 juin 2017 par la zone euro pour une aide à hauteur de 8,5 milliards d'euros envers la Grèce prouve bien que celle-

³⁴ « L'appréciation d'une monnaie représente son gain en valeur par rapport à d'autres monnaies, révélée par une hausse du taux de change effectif ». (Finance de marché, 2017)

³⁵ « Ce terme désigne l'alliance de trois entités ou personnalité alliées pour diriger ou régler un problème. Au niveau européen, elle désigne l'alliance de la banque centrale européenne, de la commission européenne et du fonds monétaire international ». (Toute l'Europe, 2015)

ci n'a aucune intention d'abandonner son État membre (Witvrouw, 2017). En somme, cette crise a nécessité l'intervention et l'aide de plusieurs États membres de la zone euro ce qui n'aida pas la relance de leurs activités économiques à la suite de la crise de 2008. En conséquence, une récession globale de la zone euro s'en est suivie.

2. « La crise systémique de 2008 et la réponse non conventionnelle des banques centrales »

La crise économique qui a pris naissance en 2007, pour réellement éclater en 2008, a été tantôt appelée la crise des « subprimes », tantôt la crise structurelle et tantôt la Grande Récession, dans le monde anglo-saxon, en référence à la Grande Dépression de 1929.

Cette crise économique trouve en fait sa source dans les hausses successives des taux interbancaires pratiquées par la Banque Centrale américaine pour freiner en 2006 et 2007 l'économie américaine en surchauffe. Elle s'est amorcée vers 2007 lorsque les banques acceptaient d'émettre des prêts hypothécaires aux emprunteurs les plus risqués, c'est-à-dire dont nous n'avions aucune certitude qu'ils seraient capables de rembourser la somme empruntée. Cette sous-estimation du risque par les institutions financières, les investisseurs, les régulateurs et les agences de notations avait déjà débuté pendant l'année 2000. Celle-ci a mené à une hausse de l'endettement, majoritairement tourné vers des emprunteurs risqués comme cité ci-dessus, mais également à des contrôles plus laxistes ainsi qu'une hausse des prix des actifs financiers et immobiliers. En effet, cette politique de prêt à primes, était basée sur le fait qu'un prêt hypothécaire pouvait en fait être accordé à presque n'importe qui faisant la promesse d'avoir du travail ou d'en avoir sous peu. À titre indicatif, 40% environ des crédits fournis aux USA en 2007 étaient des prêts immobiliers (Bricongue & al., 2009).

Les primes mensuelles étaient calculées sur la valeur vénale du bâtiment acheté. Le marché immobilier étant en hausse continue depuis la Seconde Guerre mondiale, ceci entraînait mécaniquement une baisse de la prime à payer. Beaucoup de monde s'était donc mis à acheter, renforçant de ce fait cette hausse.

Or, à partir de mars 2007, les prix de l'immobilier se mettent à baisser, provoquant de la part des banques une inversion du processus et donc une hausse significative des primes mensuelles à payer. Les familles emprunteuses ne peuvent plus payer. Elles sont expulsées et leur bien vendu. En effet, lorsque le bien acheté à crédit est hypothéqué, les banques peuvent en cas de défaut de paiements des emprunteurs, se payer en vendant la maison (Badea & Butaci,2008). En outre, les ventes continues de ces biens par ces ménages en situation de précarité ont conduit à une baisse importante des prix sur le marché de l'immobilier. Celles-ci ont provoqué un effondrement du marché immobilier. La conséquence de ces chutes de valeurs a été que les banques ne savaient plus se dédommager grâce à la vente de la maison entraînant des problèmes ainsi que des faillites d'institutions financières (Badea & Butaci,2008).

De plus, ces prêts hypothécaires avaient été regroupés et revendus auprès de gros organismes de crédit, lesquels les avaient « financiarisés » ou « titrisés » pour les revendre. Pour cela, les banques formaient des paquets de titres constitués de prêts hypothécaires pourris, mais également de produits obligataires rentables. Finalement, celles-ci les revendaient à des fonds d'investissement, lesquels les avaient eux-mêmes revendus à des institutions du monde entier (Bricongue & al.,2009). Du jour au lendemain, les banques et institutions à l'échelle mondiale se sont retrouvées en situation précaire puisque détentrices de ces « junkbonds »³⁶ ou « produits toxiques » sans valeur réelle.

De surcroît, la crise des « subprimes » a touché aussi le marché monétaire avec une forte crise de liquidités, car les institutions bancaires ne savaient pas réellement quelles autres banques étaient exposées à des dégâts financiers liés aux subprimes. Dès lors, celles-ci ne se faisaient plus confiance et ont cessé de se prêter entre elles et dans certains cas elles ont arrêté de prêter tout court, préférant garder pour elles leurs liquidités. La méfiance portée sur les produits de titrisation n'a cessé de s'accroître entraînant même la propagation à d'autres secteurs comme celui des « commercial papers ».³⁷ Cela entraîna le retrait de plusieurs investisseurs causant un assèchement de la liquidité sur les marchés. De sorte qu'une crise de

³⁶ « Junk Bond ou en français, obligation "pourrie ou poubelle" est un terme qui désigne des obligations qui comportent un haut taux de risque ». (Andill trader inside, 2013)

³⁷ « Titres de créances négociables émis par les entreprises sur le marché Monétaire donc de court terme ». (Butaci & Badea, 2008).

liquidité, une montée des taux interbancaires ainsi qu'un renforcement des conditions de crédit se généralisèrent. De ce fait, la FED et la BCE étaient dans l'obligation d'injecter des liquidités sur le marché monétaire (Badea & Butaci, 2008 ; Bricongue & al.,2009).

La chute du prix des actifs risqués aux États-Unis a affecté les institutions bancaires européennes qui détenaient de tels actifs, causant une diminution de leur demande et des cours de bourse en Europe. Si bien que les banques rencontraient des difficultés à garantir l'équilibre de leur bilan. Les banques centrales ont réagi en intervenant de façon massive à partir de l'été 2007. Leur procédure de rectification consistait en une augmentation des quantités de liquidités ainsi qu'une baisse des taux directeurs.

Cette situation allait connaître son paroxysme avec la faillite de « Lehman Brothers » le 15 septembre 2008, abandonnée à son sort par l'État américain. Ses créanciers tels que les fonds d'investissement se sont retrouvés en difficulté et ont vendu des actifs afin de rembourser leurs clients, ce qui a alimenté la chute des cours. Cette faillite a également conduit les investisseurs à réviser à la hausse les probabilités de défaut des autres banques. Il en est ressorti un regain d'aversion au risque entraînant une diminution des investissements, ce qui a rajouté des tensions sur les marchés des actions et et les marchés interbancaires mondiaux (Badea & Butaci, 2008 ; Bricongue & al.,2009).

Ce fut là une énorme erreur de l'administration Bush Jr que de ne pas venir en aide dès le départ à Lehmann Brothers. En effet, la chute de celle-ci entraîna les banques américaines vers l'abîme, par un effet de dominos. Dès lors, on assiste à une restructuration du secteur bancaire américain et à l'absorption de banques telles que BearSteams, Wachavia, Merrill Lynch ou encore Washington Mutual. Des plans de sauvetage apparaissent dont celui accordé le 18 septembre 2008 par Henry Paulson, secrétaire au Trésor de 2006 à 2009 dans l'administration du président Georges W. Bush. Ce plan de sauvetage de plus de 700 milliards USD avait pour but de soulager les banques américaines en leur rachetant leurs actifs toxiques (Nortia, 2015).

Dans l'entre-temps, les marchés financiers avaient subi un « krach » boursier gigantesque puisque l'indice de référence large S & P 500 (Standard and Poor's 500 qui regroupe les 500 plus grosses capitalisations boursières des États Unis) était passé de 1.545,79 points en

novembre 2007 à 666,79 points en mars 2009, soit une chute vertigineuse de près de 57 % (Bricongue & al.,2009, Wikipédia,2017).

Pour faire face à ce désastre économique et financier, les banques centrales du monde entier ont dû avoir recours à des mesures non conventionnelles telles que la baisse spectaculaire des taux d'intérêt interbancaires ramenés pratiquement à zéro et octroyer des « quantitative easing » (assouplissement quantitatif) (Salin,2009, Bricongue & al.,2009). Cela a été créé par Ben Bernanke lorsqu'il était à la tête de la Banque fédérale américaine. Ce type de pratique monétaire, non conventionnel a pour but de permettre à la FED de racheter massivement des titres de dettes aux intervenants financiers, des bons du Trésor ou des Corporate Bonds (obligations d'entreprise) (Bricongue & al.,2009 ; Nortia,2015). Ce mécanisme a un double but :

- Le premier est d'approvisionner les banques en suffisamment de liquidités saines de façon à leur permettre de prêter à leur tour pour revenir à une situation normale de prêt, et de rendre la confiance aux opérateurs de crédit et partant un déblocage du marché interbancaire.
- Le deuxième est de ramener le taux d'inflation à une situation normale avec un taux de 2 %.

Le 22 janvier 2015, et donc, avec beaucoup de retard par rapport aux USA, la BCE (Banque Centrale Européenne) en la personne de Mario DRAGHI, annonce le lancement de son propre programme d'assouplissement quantitatif ou « quantitative easing ». Ce programme consiste à acheter mensuellement des titres de dettes privées et publiques. Les achats cumulés de ceux-ci devaient s'élever à 60 milliards d'euros. Au départ, ces achats qui ont débuté en mars 2015 devaient se terminer fin juin 2016. Cependant, le conseil de gouverneurs de la BCE/ Euro système a décidé en décembre 2015 d'allonger la période d'achats jusqu'à fin mars 2017 ou au-delà si nécessaire. En mars 2016, il a été décidé d'augmenter les rachats de titres de dettes essentiellement publiques, mais également privé de 60 milliards d'euros par mois à 80 milliards d'euros par mois (Charrel, 2016). De plus, ce quantitative easing a été élargi à différents types d'actifs, plus précisément des obligations d'entreprises³⁸. L'objectif de ce

³⁸ « Une obligation d'entreprise est considérée comme un obligation émise par une entreprise du secteur privé dans le but de se financer.

programme étant de ramener le taux d'inflation à un niveau stable d'environ 2%. Il est toujours d'application à ce jour et a même été ramené à nouveau à des achats mensuels de 60 milliards d'euros dernièrement.

De plus, une autre mesure visant à relancer l'activité a été prise en mars 2016 par la BCE. Celle-ci a consisté à baisser son taux directeur de refinancement de 0,05% à 0%, ce qui signifie que les banques centrales propres à chaque pays ne doivent verser aucun intérêt à la banque centrale européenne lorsqu'elles empruntent des liquidités auprès d'elle (Charrel, 2016). L'évolution de ce taux sur les cinq dernières années à travers ces cinq dernières années peut être observée dans l'encadré ci-dessous.

Évolution du taux de refinancement la BCE

Modification du taux refi BCE	
10-03-2016	0,000%
04-09-2014	0,050%
05-06-2014	0,150%
07-11-2013	0,250%
02-05-2013	0,500%
05-07-2012	0,750%
08-12-2011	1,000%
03-11-2011	1,250%
07-07-2011	1,500%
07-04-2011	1,250%

Source : Euribor-rates.eu, 2016

L'objectif de cette mesure étant de favoriser l'emprunt par les banques afin de relancer l'économie de leur pays. En effet, ce taux influe directement les taux établis par les banques. De ce fait, cela entraînera des taux d'intérêt à payer par les ménages, les entreprises, les banques elles-mêmes, etc., à diminuer et donc stimulera les demandes d'emprunts et les prêts. Récemment, en mars 2017, une nouvelle réunion du conseil des gouverneurs a eu lieu et il en ressort que ce taux de 0% a été maintenu.

Une obligation est un titre de créance qui est délivré à son demandeur. Cela signifie qu'elle représente une créance pour son émetteur ». (Obligation, 2017)

Pour finir, la BCE a également décidé de fixer son taux de prêt marginal à 0,25% contrairement au 0,3% préexistant. Celui-ci est le taux le plus élevé auquel les banques peuvent emprunter des liquidités au jour le jour. Cependant, elles sont assurées de bénéficier des liquidités dont elles estiment avoir besoin si elles empruntent à ce taux. C'est un prêt à très court terme, car en toute logique la durée n'est que d'un seul jour (Baltensperger, 2000 ; fluctuations des taux d'intérêt de la BCE, 2013 ; Taux du prêt marginal, 2017). Lors de la réunion de mars 2017, il a également été décidé de maintenir ce taux. Cependant, la BCE a modifié son taux de dépôt de -0,3% à -0,4%. Ce taux signifie que lorsqu'une banque centrale décide de déposer de l'argent auprès de la BCE, elle doit verser une taxe. Cette modification a donc pour but de stimuler les banques à prêter et non à avoir des liquidités dormantes stockées à la BCE (Charrel, 2016).

Si les USA ont retrouvé leur PIB de 2008, dès 2012, l'Europe ne l'a pas retrouvé à ce jour. Depuis la fin de la crise financière, la croissance américaine se traîne à un rythme d'à peine 2 %. C'est la reprise économique la plus faible depuis 1949 (Wikipédia, 2017).

3. Conséquences de la crise des « subprimes » sur la zone euro

Maintenant, nous expliquerons les conséquences qui ont touché la zone euro et celles qui y persistent depuis cette crise, et ce, malgré les réponses de la BCE.

- Tout d'abord, les agents économiques ayant subi de lourdes pertes durant la crise semblent avoir développé une forte aversion au risque. De ce fait, il se fait ressentir dans les pays de la zone euro une diminution de l'investissement et de la consommation par rapport à la situation d'avant crise. L'incertitude économique qui règne au sein des pays influence négativement les entreprises, les rendant très attentistes (De Tricornot, 2008). Il est donc opportun de stimuler et favoriser l'investissement des entreprises afin d'améliorer la productivité dont l'objectif final est la relance de l'activité économique. De plus, l'appauvrissement que certains ménages ont subi n'a pas aidé à maintenir une demande intérieure suffisante pour contenir la croissance économique. À la suite de la crise, les institutions financières ont également

augmenté les taux d'intérêt dus à la défiance des créanciers. Si bien que cela a conduit à une contraction du crédit, laquelle a causé une réduction de la consommation et de l'investissement. Par exemple, la consommation a perdu 2% lors du dernier trimestre 2007 (Joannin,2008). Actuellement, elle n'a pas encore rétabli son niveau d'avant la crise des subprimes. Le secteur bancaire a vécu et apparaît vivre encore de nos jours une situation délicate au sein de la zone euro. En effet, certaines banques ont du mal à se recapitaliser et combler le manque de liquidités de la période avant crise. Comme exemple, le cas déjà cité auparavant concernant la banque italienne Monte Dei Paschi (Liesse, 2017). La Commission européenne vient de donner son accord fin juin 2017 à un plan de recapitalisation de 8,1 milliards d'euros, dont près de 4 milliards injectés directement par le gouvernement italien.

- En outre, plusieurs pays, principalement des pays développés ont souffert en Europe de l'impact de ce choc financier sur la viabilité des entreprises. Des compagnies ont licencié en masse, car elles ne possédaient plus les ressources pour assurer les salaires des employés, ce qui entraîna vraisemblablement une diminution de la consommation, mais également des finances publiques de l'État. En effet, lorsque des personnes perdent leur emploi, les ressources de l'État telles que les cotisations patronales et sociales, les impôts sur personne physique liés au salaire perçu par l'employé disparaissent. De plus, des entreprises se sont même retrouvées en situation d'insolvabilité et de manque de liquidités menant à leur faillite. Par ailleurs, le chômage étant en augmentation continue dans beaucoup de pays, les indemnités à verser par les États semblent avoir renforcé la détérioration de la dette et du déficit public. En opposition, l'activité économique en a été fortement ralentie, nécessitant des réactions rapides de la part des pays telles qu'une diminution des impôts pour relancer le marché de l'emploi (Lallement,2014). Par exemple, en France le taux de chômage s'élevait à 7,3% en décembre 2007, à 9,5% en novembre 2009, à 10,4% en juin 2013 et enfin à 9,5% en mars 2017. Nous observons depuis la crise financière liée à la crise des subprimes que le pays n'a pas encore su redescendre son taux de chômage à son niveau de 2007 (Eurostat,2017). Tous ces événements ont amplifié la dégradation des finances publiques d'une partie des États de la zone euro.

Probablement à cause de cette baisse de la demande interne, les importations et exportations au sein de la zone euro ont fluctué vers le bas. La conséquence a été une baisse des parts de marché des différents pays ainsi que de leur compétitivité. Dès lors, un ralentissement de leur activité économique paraît un fait inévitable (Chevalier,2012).

- En dernier lieu, l'accroissement de la dette publique et du déficit public des États membres qui s'est accentué suite à la crise des subprimes a limité les marges de manœuvre budgétaires possibles des gouvernements. En effet, leur déficit et leur dette se rapprochaient fortement des plafonds maximum imposés par le pacte de stabilité et de croissance. Par conséquent, ce choc a engendré un besoin de financement nouveau pour les États subissant une dégradation importante de leurs finances publiques (De Tricornot, 2008). Le budget de certains n'était et n'est apparemment toujours pas suffisant pour couvrir les remboursements liés aux emprunts contractés après cette crise et toute la période qui suit jusqu'à maintenant. Des solutions peuvent se trouver en mettant en place de nouvelles réformes économiques concernant le travail, les impôts, etc.

Pour conclure, l'activité économique et les finances publiques semblent avoir été lourdement impactées par la crise des subprimes et la crise financière qui en a suivi. La croissance économique n'a toujours pas atteint le niveau auquel elle se situait avant cette période, la consommation et la demande intérieure et extérieure peinent à redémarrer dans l'entièreté de la zone euro. Elle a nécessité des politiques d'assainissement des finances publiques importantes afin que les pays ne tombent pas dans des spirales économiques négatives en ayant besoin constamment d'apports financiers pour effectuer leurs dépenses et leurs politiques. Dès lors, nulle n'a pu empêcher la crise grecque d'éclater.

4. Conclusion

Lors de ce chapitre, nous avons expliqué comment la dette publique et la croissance que nous connaissons actuellement en zone euro se sont constituées. Les différentes crises qui ont

traversé les pays membres de la zone euro ont chacune eu un impact sur l'augmentation de la dette et la baisse de la croissance. Cependant, la période de crise qui a soutenu sensiblement la détérioration des finances publiques au sein de la zone euro est celle des « subprimes » et les chocs financiers qui ont suivis. De nos jours, la BCE et les banques centrales essaient toujours du mieux qu'elles peuvent de relancer l'économie par des interventions sur les marchés, mais cela semble être insuffisant.

Maintenant que nous visualisons concrètement l'impact qu'ont eu les crises et leurs conséquences sur l'endettement public et la croissance des États membres de la zone euro, nous allons pouvoir proposer des solutions profitables dont l'objectif serait de relancer l'activité économique sur le long terme. Néanmoins, avant de citer nos idées, nous tenons à préciser brièvement qu'il existe des débats économiques à propos de la relation entre dette publique et croissance.

<p style="text-align: center;">Chapitre VI : Les doutes et débats concernant le lien entre dette publique et croissance du PIB</p>

Comme pour tout sujet économique, certains économistes portent des avis différents sur la relation qui existe entre la dette publique et la croissance économique. Ces débats alimentent vraisemblablement les manières d'agir des gouvernements et par conséquent les mesures qui sont mises en place pour influencer positivement l'économie. Afin de démontrer les désaccords existant entre les économistes, nous prendrons des exemples tirés de quelques études économiques.

Selon Eberhardt et Presbitero (2015), la dette publique et la croissance ne s'impactent pas indubitablement de manière négative une fois que le ratio de la dette publique ³⁹ dépasse le seuil de 90%, lequel a été la base de plusieurs études réalisées par des économistes tels que Reinhart et Rogoff (Anota, 2012). Antoine Parent et Alexendru Minea (2012) ont également réalisé une étude démontrant que l'effet négatif est en déclin lorsque la dette augmente. En effet, dans les études et littératures effectuées à propos de ce seuil, il semblerait que des facteurs primordiaux dans la constitution de l'économie d'un pays soient omis. Par exemple, ils ne tiennent pas rigueur de la structure industrielle, du niveau de développement économique des États membres, etc. Ils semblent dès lors qu'ils se basent sur des équilibres identiques pour la zone euro, ce qui paraît être idyllique. Les études d'Eberhardt et Presbitero (2015) ainsi que celles de Panizza et Presbitero (2012), en intégrant des facteurs tels que le stock de capital et le stock de dettes total ont constaté dans leurs modèles qu'il existe des effets non linéaires entre la dette et la croissance sur le long terme, peu importe le seuil. Cependant, ils ne réfutent pas la corrélation négative qui semble exister entre celles-ci. Mais rappelons le bien, la corrélation ne démontre pas la même chose qu'un effet causal. Cela signifie que ces deux variables sont corrélées comme Panizza et Presbitero (2012) l'explique tout simplement par le fait qu'une faible croissance économique entraîne des niveaux élevés de dette publique (Anota, 2012). Selon eux, il n'est pas convenable d'affirmer qu'un effet

³⁹ Ratio de la dette publique = Dette publique totale/ PIB du pays. (Eberhardt & Presbitero, 2015)

causal existe, car leurs analyses démontrent qu'au-dessus du seuil de 90%, la dette n'impacte pas toujours de façon néfaste la croissance ou inversement. Au cas par cas, c'est-à-dire pour chaque pays les effets peuvent diverger.

En opposition, certains économistes préconisent par leurs études, l'urgence d'établir des réformes structurelles. Ceux-ci se basent sur l'effet de seuil du ratio dette/ PIB de 90%. Ils estiment qu'en dessous du seuil, la relation entre les deux variables est faible et non-linéaire alors qu'une fois qu'elle dépasse ce seuil, ils démontrent une double causalité entre celles-ci (BSI Economics,2012). Par exemple, selon Kumar et Woo (2010), lorsqu'une hausse des dépenses publiques vient renforcer la dette, une baisse des investissements et de la consommation privée s'en suit (BSI Economics,2012 ; Kumar & Woo, 2010). Dès lors, la croissance du PIB s'amointrit et les ressources de l'économie d'un pays diminuent.

Malgré les désaccords portant sur cette relation, il paraît tout de même important de signaler que les effets non linéaires entre la dette et la croissance lorsque leur ratio est supérieur à 90%, seraient à prendre en compte en ce qui concerne les politiques à mettre en œuvre par l'Union Européenne ou même par les pays eux-mêmes. En effet, les résultats que peuvent entraîner ces mesures risquent d'être fort différents d'un Etat à l'autre. La conséquence finale en est donc une complication de l'uniformisation des solutions et recommandations pour améliorer l'activité économique.

Ainsi il convient donc de préciser que les solutions et mesures qui seront proposées dans le chapitre suivant ne sont pas considérées par tous les économistes comme justes ou cohérentes. Chacun d'entre eux ne partage pas les mêmes arguments et idées en ce qui concerne la relation dette publique et croissance du PIB. Cependant, une majorité de ceux-ci s'accordent sur le fait qu'il est nécessaire d'agir pour relancer l'activité économique de la zone euro. La difficulté est de concilier plusieurs solutions qui pourraient satisfaire les différents États membres et calmer les débats incessants qui subsistent entre les économistes.

<p style="text-align: center;">Chapitre VII - Les solutions et mesures qui pourraient relancer l'activité économique de la zone euro</p>

1. En quoi la réduction drastique des dépenses pourrait-elle être la principale mesure possible ?

Selon Nautet et Van Meensel (2011), la réduction des dépenses publiques a un impact efficace et favorable sur la croissance économique à long terme. Ces assainissements budgétaires devraient porter sur d'autres dépenses que celles qui sont principalement considérées comme productives, c'est-à-dire les dépenses en matière d'investissement public, d'enseignement, de recherches et d'innovation. Ces diminutions de dépenses de fonctionnement pourraient, par exemple, porter sur le nombre de fonctionnaires travaillant au sein des administrations publiques. Actuellement en France, la part des dépenses publiques s'élève à 57% du PIB et dans ces 57%, le tiers représente des dépenses liées au fonctionnement, ce qui est un niveau bien trop élevé (Poingt, 2017).

Le fait qu'un État apporte autant d'importance au fonctionnement de ses administrations publiques et sociales ne semble guère avantageux pour les ménages, car cela signifie des impôts en hausse afin de subvenir aux besoins des organismes publics lors de période de crise ou de récession telle que celle que nous traversons. De plus, les taxes pour les entreprises augmentent également, se répercutant négativement sur le marché de l'emploi. Dès lors, les sociétés n'ont pas intérêt à engager des personnes si les charges qu'elles doivent verser pour ceux-ci sont en augmentation. Au contraire, celles-ci auront même tendance à licencier et de ce fait augmenter le chômage et le besoin d'argent des institutions sociales se préoccupant du bien-être des chômeurs. Il en ressort donc que cela entraîne une augmentation des dépenses publiques, mais en opposition une diminution de l'investissement et de la consommation ralentissant l'activité économique. Ces dépenses publiques de fonctionnement paraissent influencer négativement sur une grande partie des composantes du PIB. En outre, le commerce extérieur (Exportations- importations) s'en voit aussi détérioré. Étant donné que la consommation diminue au sein des pays de la zone euro entraînant une demande intérieure et extérieure amoindrie, le commerce baisse jusqu'à pouvoir même

atteindre un solde courant négatif. Cela signifie que le pays en question importe plus qu'il n'exporte (Grouard,2014). En reprenant toutes ces observations et les conséquences qui en résultent, nous pouvons constater que d'octroyer trop de moyens aux dépenses publiques, plus particulièrement celles de fonctionnement, mène à un cercle vicieux en augmentant le besoin de financement et donc l'endettement, mais également le ralentissement de l'activité économique, ce qui ne permet pas de couvrir la dette accumulée.

Pour éviter ce scénario, nous proposons trois possibilités de solutions. Celles-ci nous viennent de l'exemple de la France, mais qui peut être appliqué à l'ensemble des pays de la zone euro.

- 1) Tout d'abord, il serait conseillé que chaque État restructure ses effectifs de la fonction publique. Au plus, nous disposons de fonctionnaires, au plus cela coûte à l'État. Il est donc propice d'évaluer et contrôler le nombre idéal de personnels ainsi que leur productivité par rapport à ce qu'il coûte à l'État. Par exemple, en France, certains politiciens pensent à augmenter les heures de travail hebdomadaires de 35 à 39 heures. Selon Serge Grouard (2014), au niveau des institutions publiques, cela permettrait à long terme de supprimer environ 600 000 postes redondants et d'en obtenir une économie de 30 milliards d'euros. Le plafonnement des salaires pour les hauts placés au sein de la fonction publique est aussi une étape à franchir.
- 2) Ensuite, nous estimons important d'évaluer l'efficacité de certaines politiques dans lesquelles l'argent est injecté. En effet, les gouvernements mettent à disposition des administrations publiques, des budgets leur permettant d'accomplir leur mission, leur objectif et donc leur politique. Cependant, nous supposons que peu de contrôle interne est effectué au sein des administrations afin de vérifier l'accomplissement des objectifs ainsi que leur efficacité. Si à la suite d'évaluations ou d'observations, certaines politiques apparaissent inopérantes, l'État pourrait tout simplement réaliser des économies en les supprimant ou en les repensant, comme en France, concernant sa politique du logement qui s'avère être inefficace alors qu'elle coûte environ 45 milliards (Grouard,2014 ; Ecalle,2017).

- 3) Troisièmement, de nouvelles mesures devraient être instaurées en ce qui concerne la sécurité sociale et les dépenses de santé. Par exemple, des réformes au niveau des retraites sont recommandées dans la plupart des pays de la zone euro. Le renforcement de la lutte contre la fraude tel que la fraude fiscale semble également être nécessaire (Grouard,2014).

Enfin, nous pensons qu'en diminuant ces dépenses publiques non productives, les États de la zone euro pourront prêter plus d'attention aux « dépenses productives ». L'investissement public peut jouer un rôle positif dans la croissance d'un pays. Pour cela, les gouvernements devraient réfléchir et analyser par quels moyens améliorer les conditions de vie et économiques au sein de leur contrée. Par exemple, ils peuvent investir dans l'énergie verte, investir dans l'enseignement dans le but d'améliorer le capital humain ou encore investir dans des infrastructures augmentant l'attractivité de leur territoire, etc. Selon Xavier Ragot (2016), « *Le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque centrale européenne (BCE) appellent désormais à l'utilisation de l'investissement public dans la zone euro* » (Ragot, 2016, para.3).

2. Relance des solutions passées

Nous avons observé que plusieurs réformes avaient été effectuées dans différents États membres de la zone euro au cours de ces dernières années. Les résultats qui en ressortent semblent encourageants. Dès lors, une possibilité pourrait être d'essayer d'imposer ou d'établir ces réformes pour tous les pays membres.

Premièrement, le grand instigateur des réformes est l'Allemagne. En 2002, sous le mandat du chancelier Gerhard Schröder, plusieurs changements ont modifié et façonné l'Allemagne tel que nous la connaissons aujourd'hui. Le marché du travail fut le premier touché par les lois Hartz. Le but de ces lois était de relancer la compétitivité en Allemagne, car le chômage était en hausse. Celles-ci portent majoritairement sur les chômeurs, et sont au nombre de quatre. Tout d'abord, elles les obligent à accepter un travail même si le salaire perçu est inférieur à l'indemnité de chômage. Ensuite, elles fixent une limitation de versement des allocations de

chômage à un an pour les travailleurs âgés. De plus, la fusion des allocations chômage de longue durée avec l'aide sociale réduit le montant perçu à 345 euros par mois alors qu'il s'élevait, au préalable, à 57% du dernier salaire. Enfin, l'une d'entre elles crée des « mini-jobs » à moins de 400 euros par mois, avec exonération des charges, ayant pour but de faciliter la création d'entreprises individuelles par les chômeurs (Vernet, 2012). Des réformes à propos du marché du travail ont fait leur apparition dans d'autres pays au cours des années suivantes. En 2010, l'Espagne a jugé essentiel de redynamiser son marché de l'emploi et par conséquent de le réformer. Celle-ci comprend une diminution des indemnités de licenciement, la limitation du recours aux contrats à durée déterminée et l'introduction d'une flexibilité des horaires dans les entreprises (Le Monde, 2010). Selon l'OCDE, ces changements concernant le marché du travail auraient permis la création de 25 000 emplois au cours des 8 mois suivant la mise en vigueur de la réforme (Leridon, 2016). Par la suite, en 2015, c'est l'Italie qui décide de réformer son marché du travail. Ce changement comporte l'instauration d'une nouvelle forme de contrat appelé contrat unique à protection croissante. Il protège les salariés en cas de licenciement en offrant des indemnités qui sont calculées par rapport à leur ancienneté. Cependant, le licenciement est également facilité durant une période de trois ans après l'embauche. Ensuite, les indemnités liées à l'assurance chômage sont amoindries, mais étendues à tous les travailleurs (Cheyvialle & Frémont, 2016 ; Institut Montaigne, 2016).

De plus, d'autres réformes se sont produites au sein de la zone euro. Encore une fois, en Allemagne en 2007, un composant du système des retraites a été modifié. En effet, l'âge de la retraite a été porté à 67 ans à la place des 62 ans originels. Cette réforme s'intègre dans le fonctionnement allemand sur une période 15 ans, sa mise en œuvre a commencé en 2012 pour se terminer en 2029. Le régime se fera donc par une montée progressive, c'est-à-dire, un allongement d'un mois par an pendant 12 ans (2012 à 2023), puis de deux mois par an pendant 6 ans (2023 à 2029). De ce fait, ce ne sera qu'à partir de 2029 que la génération de 1964 sera touchée par le seuil des 64 ans (Tambarin, 2014). En 2015, la Troïka a réclamé que la Grèce mette en place une réforme modifiant l'âge de la retraite également de 62 à 67 ans. Cependant, le vote des grecs pour celle-ci fut négatif (Bartnik & Rabreau, 2015). En outre, cela démontre vraisemblablement l'importance qu'attache la zone euro aux retraites. Nous supposons que les impacts d'une telle réforme sont positifs pour les dépenses d'un pays et son dynamisme économique.

Finalement, la réforme fiscale de 2015 établie par Matteo Renzi en Italie a pour objectif de diminuer l'impôt sur les bas revenus ainsi que sur celui des entreprises. Cette année, le taux d'imposition des sociétés devra baisser de 27,5% à 24%. De plus, les sociétés ont bénéficié d'une diminution de l'impôt régional sur l'activité de production (Chevyaille & Frémont, 2016). L'objectif de ces mesures est de permettre aux entreprises d'investir plus, mais également d'embaucher davantage. Le résultat en serait une hausse de la productivité et de la compétitivité qui influence positivement la croissance économique d'un pays. Concernant la baisse des impôts des bas revenus, le but est d'augmenter le pouvoir d'achat de ces personnes et par conséquent cela conduirait à une hausse de la consommation et de la demande globale.

D'après ces observations, il semble recommandé d'effectuer différentes réformes au sein de chaque État membre afin que la zone euro soit en cohésion concernant les apports positifs de ces changements. Pour relancer l'activité économique de la zone euro, il n'est pas nécessaire d'inventer uniquement des solutions extraordinaires. Au contraire, en évaluant et en analysant les politiques passés qui ont été mises en place dans certains pays, en sélectionnant les mesures qui ont fait leurs preuves, nous pourrions y trouver bien des réponses.

3. Une politique budgétaire cohérente

Une coordination plus forte de la politique budgétaire de la zone euro paraît devenir une nécessité grandissante. Les divergences ne cessent d'augmenter entre les pays membres créant un fossé entre les politiques mises en place au sein de ceux-ci. De plus, l'impact négatif d'une mauvaise gestion budgétaire par un gouvernement risque d'entraîner une contagion à travers toute la zone euro, d'où l'importance de se coordonner.

Premièrement, le cadre budgétaire actuel imposé par l'UE se concentre trop sur les exigences spécifiques que chaque État doit atteindre. L'institution européenne responsable demande principalement de respecter le pacte de stabilité et de croissance et de réaliser leur objectif budgétaire à moyen terme concernant l'assainissement. Cependant, si cet objectif est atteint, chaque pays dispose d'une marge de manœuvre à sa convenance. Actuellement, il serait

important de coordonner tous les pays ayant la jouissance d'une marge de manœuvre budgétaire pour la relance de la demande interne. En effet, le fait que tous les Etats puissent agir indépendamment concernant l'affectation de leur surplus budgétaire peut influencer négativement la relance économique globale de la zone euro (Commission Européenne,2016 ; Boone,2011). Par exemple, le fait que l'Allemagne soit réticente à la relance par la demande au sein de la zone euro, car elle craint que cela n'entraîne une hausse des salaires dans son pays et donc une baisse sur le marché de l'emploi. Cela démontre que la solidarité ainsi que la coordination au sein de la zone euro restent à être améliorées. (Goetzmann,2016).

Ensuite, les dépenses publiques au niveau des États membres devraient également subir une surveillance accrue par l'Union européenne ainsi que des recommandations ou exigences visant à améliorer la cohésion entre les pays. Nous estimons qu'en mettant en place cette solution, les divergences qui existent entre les différents pays pourront être amoindries et ainsi restaurer la solidarité entre ceux-ci (Commission européenne,2016).

Par ailleurs, le transfert d'une partie des compétences nationales affectées au budget pourrait devenir européenne. Cela signifie par exemple que certaines dépenses telles que les dépenses liées aux frontières, aux renseignements, à la protection, etc. pourraient être plus efficacement gérées au niveau européen. En outre, l'harmonisation de certaines politiques publiques au sein de l'intégralité de la zone euro semble primordiale afin de solidifier la confiance mutuelle entre les États. Comme exemple, les dépenses publiques portant sur l'éducation, la recherche, etc. devraient être coordonnés par les États membres (Jessua,2016). L'Union européenne met également une partie de son budget à disposition de projets et investissements dont le but est de soutenir l'activité ou la reprise des pays (Union européenne, 2017).

Pour conclure, une politique budgétaire des États membres plus coordonnée et plus transparente permettrait de se focaliser globalement sur les mêmes problèmes tel que la baisse de la demande. D'autre part, cette coordination pourrait engendrer des dépenses et des investissements publics profitables à l'intérêt général de la zone euro et non uniquement indépendamment pour chaque État.

4. Redistribution des richesses

Un autre point important qui ne plaît pas à tous les économistes est celui de la fiscalité. En effet, pour relancer l'activité économique en zone euro, il paraît nécessaire d'équilibrer les niveaux de revenus de tout un chacun. Pour ce faire, plusieurs solutions ont été mises avant telles que l'impôt sur la fortune, la taxation sur le capital, etc.

Selon l'économiste Thomas Piketty, l'impôt sur la fortune⁴⁰ ne doit pas être supprimé, car malgré son taux bas en France, il permet tout de même d'engranger 5 milliards de dollars par an (Fleury, 2011). Contrairement aux avis d'économistes qui estiment que cet impôt sur la fortune est une source de fuite d'une grande partie des contribuables, il en ressort que l'évasion de ceux-ci reste une minorité en France (Les décodeurs, 2014 ; Garreau, 2014). Il serait profitable de penser à alléger l'imposition globale des personnes qui ne possèdent que leur travail. Dès lors, l'instauration ou une légère augmentation de cet impôt dans les pays membres de la zone euro pourrait conduire à un effet positif dans la redistribution des revenus. Par exemple, les prestations sociales seraient réajustées plus équitablement. Il en va de même pour les salaires des travailleurs qui augmenteraient proportionnellement. Cela permettrait de diminuer les inégalités au sein de chaque population et d'augmenter le pouvoir d'achat d'une partie de celle-ci. La conséquence positive de cette mesure serait une hausse de la consommation des ménages et par conséquent de la croissance.

Ensuite, des ajustements concernant les taxations du capital pourraient être adaptés à chaque État membre. Celles-ci sont de plusieurs types et il serait opportun d'essayer de les uniformiser au sein de la zone euro. Premièrement, nous établirions une taxe sur les opérations boursières comme en Belgique, de mêmes taux dans chaque pays (Lambrecht, 2016). Le revenu provenant de cette taxe reste assez faible, mais il semble envisageable de relever son taux à la hausse. En deuxième lieu, le prélèvement d'un pourcentage sur les intérêts ou les dividendes des actionnaires apporterait un surplus fiscal dans certains pays membres. Cela est appelé le précompte mobilier en Belgique et il ne cesse d'augmenter ces dernières années, car il représente une source de financement importante pour l'État

⁴⁰ « L'impôt sur la fortune est un impôt individuel appliqué non pas sur un revenu ou une transaction, mais sur le patrimoine (il est ainsi calculé en fonction de la valeur de tous les biens d'un individu) ». (Wikipédia, 2017)

(Lambrecht,2016). Enfin, l'impôt sur les plus-values d'actions et immobilières paraît être également favorable à la diminution des inégalités économiques (Lambrecht,2016 ; Impôt sur les plus-values, 2017). Un taux d'imposition fixe et uniforme au sein de la zone euro pourrait être fixé afin d'établir une cohésion au sein de celle-ci. Les recettes découlant de cette taxe viendraient gonfler les caisses sociales des États. L'objectif de ces mesures d'imposition est de quelque peu réduire les inégalités entre les différentes classes de la population et de mettre ainsi en place une redistribution plus équitable des richesses, c'est-à-dire soit par l'intermédiaire des prestations sociales soit par les salaires. Le résultat attendu en serait une augmentation de la consommation par les ménages à revenu moins élevé.

5. Conclusion

Les solutions présentées lors de ce chapitre semblent indispensables pour relancer durablement l'activité économique au sein de la zone euro. La solidarité et la cohésion entre chaque États membre apparaissent être primordiales pour que toutes les mesures à mettre en place soient atteintes. Par exemple, une politique budgétaire en coordination améliorerait nettement les stratégies publiques instaurées pour diminuer la dette et conduire à la hausse la croissance économique. De plus, nous devrions privilégier l'investissement public ainsi que les dépenses considérées comme productives et non pas les dépenses de fonctionnement lesquelles paraissent ralentir la relance économique. Pour finir, il serait probablement judicieux de penser à imposer des réformes identiques dans l'entièreté de la zone euro. Certaines réformes comme en Allemagne pour le marché du travail ont fait leurs preuves et pourraient être désormais appliquées à chaque pays constituant l'Eurogroupe.

Afin d'assurer une coordination sereine et de redonner un second souffle à la zone euro, la France devrait agir en appliquant certaines de ces solutions. Dans le chapitre qui suit, nous décrirons par quels mesures et moyens elle pourrait stimuler sa relance. N'oublions pas qu'elle est l'un des piliers de l'Europe et que pour garantir notre avenir, nous avons besoin d'une France forte.

Chapitre VIII - Problématique de la France

Selon notre hypothèse et nos informations, la France est le deuxième pays avancé le plus important de la zone euro. Nous avons besoin d'une France solide économiquement afin qu'elle porte l'intérêt collectif de la zone euro. Seulement, sa situation actuelle est préoccupante et paraît nécessiter des changements. Depuis une quinzaine d'années, nous y observons une croissance faible, des inégalités grandissantes et des déficits structurels élevés. Selon certains économistes réputés ou non tels que Arnaud Parienty (2013), la France traverse une crise de l'offre et de la demande. En effet dans l'article de Parienty, la thèse soutenue par Patric Artus décrit qu'à chaque crise, le gouvernement accroît les dépenses publiques, ce qui creuse le déficit et augmente les prélèvements tandis que les coûts salariaux ne s'ajustent pas. Les coûts subis par les entreprises s'intensifient causant une dégradation de leur compétitivité et leur rentabilité. En outre, les besoins financiers incessants de l'État pèsent sur les taux d'intérêt, entraînant un effet d'éviction⁴¹ de l'investissement privé. D'après la Banque de France (2011), la rentabilité économique moyenne des entreprises est en diminution depuis 2000 ce qui peut causer des difficultés de distributions de profits aux actionnaires. Par ailleurs, la compétitivité entre les entreprises françaises est en hausse, ce qui laisse à croire que certaines d'entre elles sont dans une position préoccupante pour répondre à un redémarrage de la demande. Il ressort également que le chômage élevé serait lié à l'insuffisance de rentabilité des sociétés et non aux manques de demande (Parienty, 2013).

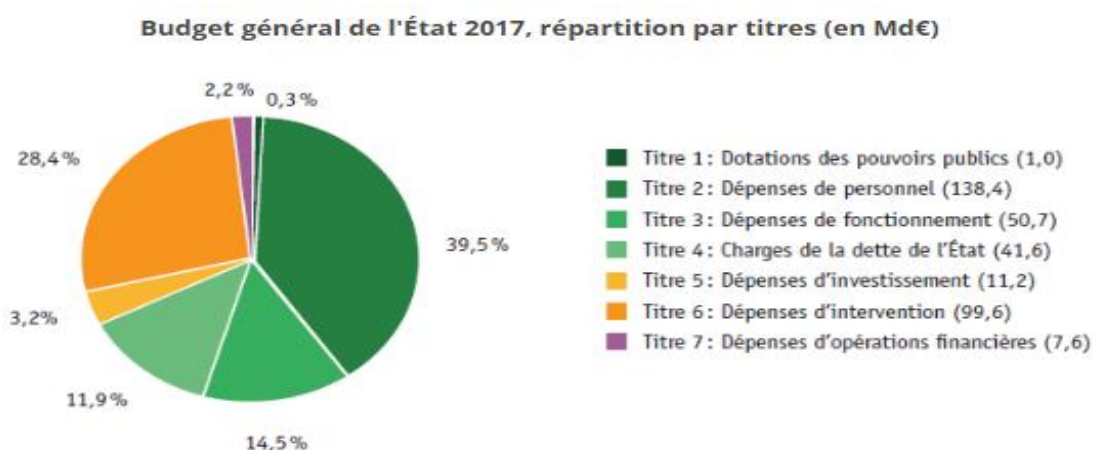
En effet, depuis les années 1980, les impôts et les dépenses publiques n'ont cessé de croître, situation qui semble avoir cassé la croissance. En conséquence, les déficits publics n'ont pas arrêté de s'aggraver. La croissance structurelle de la France (c'est-à-dire la croissance obtenue lors d'un fonctionnement normal de l'économie) est tombée de 2,5% à 1,1% entre 1982 et 2016 (Banque mondiale, 2016). De plus, les recettes fiscales sont largement inférieures aux prévisions gouvernementales et l'écart s'amplifie de plus en plus (Le Figaro, 2017).

⁴¹ « L'effet d'éviction est une baisse de l'investissement et de la consommation privée qui est provoquée par une hausse des dépenses publiques ». (Wikipédia, 2016)

Nous posons les hypothèses que les priorités devraient donc être une diminution significative des dépenses publiques, simplifier le code des impôts et celui du travail. La dette publique française étant à 96%, elle se rapproche dangereusement des 100% du PIB et la charge annuelle des intérêts de la dette⁴² représente un peu plus de 2% du PIB (Courtois, 2017). Il est donc conseillé pour le pays de mettre en place des politiques, des réformes et des solutions afin de stopper l'augmentation de la dette et du déficit public. Cela permettra à la France de relancer sensiblement son activité économique.

Premièrement, les dépenses auxquelles il requerrait de s'attaquer sont les dépenses de fonctionnement, lesquelles représentent environ un tiers de l'ensemble des dépenses publiques. Selon l'Insee (2016), ces dépenses regroupent : les frais de rémunération des personnels des administrations publiques, les dépenses d'entretiens et de fourniture, les frais de fonctionnement correspondant aux compétences de la collectivité et enfin les intérêts de la dette (OCDE, 2015 ; Institut de l'entreprise, 2017). Par exemple, nous observons concrètement dans le graphique ci-dessous que les dépenses de personnel, de fonctionnement ainsi que la charge de la dette de l'Etat reprise dans le budget de 2017 représentent plus de la moitié du budget.

Composition des dépenses dans le budget de la France pour 2017



Source : Forum de la performance : Budget et comptes de l'Etat ,2017

⁴² Ce sont les intérêts qu'un Etat doit verser chaque année à l'institution ayant accordé l'emprunt. (Courtois, 2017).

En outre, la Cour des comptes dresse chaque année un rapport détaillé de la situation financière de la France visant à informer et aider le gouvernement et en relève, sans concessions, les débordements et gaspillages (Cour des comptes, 2017).

Ensuite, une réforme des retraites semble être essentielle. En 1982, le président François Mitterrand avait d'un trait de plume fait passer l'âge de la retraite de 65 à 60 ans, alors qu'à ce moment les comptes étaient déjà dans le rouge. De plus, à cette époque déjà l'espérance de vie ne cessait d'augmenter (Bozio, 2006 ; Noblecourt, 2010). Étant donnée la pyramide des âges en France (cf. Annexe 10), les risques de dépenses supplémentaires pour les retraites sont une réalité. Une grande partie de la population active actuelle arrive au terme de sa carrière professionnelle et devra donc recevoir des indemnités de retraites. Cette décision présidentielle semble également avoir engendré des problèmes sur le long terme, car au début des années 1970, nous comptons environ 3,5 travailleurs actifs pour un retraité. De nos jours et dans le futur, nous ne recenserons plus que 1,5 actif pour un retraité en France (Godet, 2010). Ce fait pourrait entraîner une catastrophe économique à l'avenir, car si nous ne possédons plus assez de travailleurs actifs pour payer les retraités, alors l'État devrait emprunter et sa dette augmenterait sans arrêt.

De surcroît, le coût du travail⁴³ en France figure parmi les plus élevées du monde. En quinze ans, le coût horaire a progressé de 46,3% alors que le PIB a crû de 15% et les prix de 28% (Le Monde.fr, 2014 ; Eurostat, 2017 ; Simon, 2017). Nous constatons donc que la valeur horaire du travail a évolué trois fois plus que la richesse et presque deux fois plus que les prix. Attention, il ne faut pas confondre le coût du travail et le salaire perçu par le travailleur. En effet, le salaire lui se trouve seulement majorer par les charges sociales et fiscales qui visent à couvrir les dépenses de l'État. En réduisant, les charges de l'employeur et du salarié, on diminue mécaniquement le coût du travail. Ce processus pourrait avoir un effet positif sur la productivité du travail ainsi que sur l'emploi et de ce fait, pourrait augmenter la compétitivité. Tout ceci soutiendrait une reprise de l'activité économique durable en France.

⁴³ « Le coût du travail, c'est l'ensemble des dépenses de l'entreprise liées à l'utilisation de la main d'œuvre. Il comprend donc les salaires versés aux salariés et l'ensemble des cotisations sociales ». (Balsan & Mermet, 2006)

Enfin, pour relancer l'activité économique en France, le gouvernement devrait stimuler les investissements privés et publics. Les entreprises semblent avoir besoin de relancer leurs investissements afin de pouvoir à nouveau établir une compétitivité saine en améliorant leur productivité. Une hausse de la production conduirait également à une augmentation des salaires et une redynamisation du marché de l'emploi (EduBourse,2009). Étant donné que la France est un pays principalement basé sur les services, il serait donc intéressant d'investir dans ceux-ci pour stimuler la relance économique (Rabreau,2016).

Chapitre IX – L'avenir et ses défis

Alors que des solutions commencent à faire leur apparition et que les finances publiques des États membres de la zone euro semblent enfin se stabiliser et se relancer lentement, de nouveaux défis économiques font leur apparition et nécessitent une réaction rapide.

1. La création d'une armée européenne de défense

Depuis quelques années, l'idée de renforcer la défense européenne en créant une armée bien à elle ressort régulièrement. Certains pays tels que l'Italie, l'Allemagne, la France ont émis le souhait de former une force militaire européenne renforcée. Le financement de cette proposition pourrait se baser sur le système actuel de formation du budget de l'Union Européenne, c'est-à-dire proportionnellement à la richesse de chaque pays. Par exemple, si le montant de défense est fixé à 300 milliards d'euros, la Belgique devrait payer environ 9,9 milliards (Matthijs,2017).

Cependant, par la faute du « Brexit », c'est-à-dire de la sortie annoncée de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne, c'est un soutien militaire et économique sérieux qui nous quitte. Dès lors, le montant que la Belgique serait susceptible de payer augmenterait de 3,03% à 3,44% de 300 milliards donc 10,3 milliards d'euros. Les dépenses liées au bon déroulement de cette armée deviendront donc indéniablement plus élevées pour les États membres de la zone euro, suite au retrait de la Grande-Bretagne (Matthijs,2017).

De plus, les dépenses concernant la mise en place de ce dispositif de défense européen viendront, en partie, se rajouter aux dépenses liées à l'OTAN pour les pays de la zone euro. Récemment, le président des États-Unis a mis en avant le fait que 23 des 28 pays ne respectaient pas l'effort d'armement fixé à 2% du PIB des pays, notamment la Belgique et l'Allemagne. Cela signifie que les États devront encore augmenter la proportion du budget qui est supposé les mettre en conformité avec les engagements vis-à-vis de l'OTAN. Si ceux-ci ne réalisent pas cet effort au plus vite, les USA menacent de ne plus être alliés de l'Europe en cas

de conflit ce qui pourrait conduire à des dépenses supplémentaires (Georis,2017 ; Lecho,2017).

En conclusion, il paraît donc opportun que la zone euro trouve un moyen de financer de manière efficace cet effort supplémentaire sans pour autant manquer à ses autres devoirs. Ces coûts viendront s'ajouter aux dépenses de fonctionnement des Etats membres, lesquelles sont déjà élevées. En effet, la mise en place d'infrastructures, de formations et d'une coordination militaire risque de conduire à des coûts relativement importants. Une mauvaise gestion ou des coûts trop significatifs entraîneraient une détérioration de l'endettement public et de la relance au sein de la zone euro.

2. Le terrorisme

Nous supposons qu'au vu de l'augmentation des menaces terroristes qui touchent une partie des pays de la zone euro, la part de financement allouée à cette lutte devrait être augmentée inexorablement. Déjà en 2016, la part du budget de l'Union Européenne qui se rapporte à la lutte pour la protection contre les attentats terroristes a augmenté de manière significative (Conseil européen,2017).

Cependant, le terrorisme reste encore majoritairement une compétence nationale. Cela signifie que chaque État membre peut agir de manière indépendante quant à sa sécurité. Un fonds de sécurité intérieure a été créé afin que l'Union Européenne puisse promouvoir une lutte efficace, mais également renforcer la solidarité européenne par rapport au terrorisme. La conséquence de ces deux faits est que les coûts liés au terrorisme aux niveaux national et européen cumulés sont en augmentation constante depuis plusieurs années (Joannin,2017 ; Conseil européen,2017). Par exemple, nous devrions renforcer le personnel dédié à la lutte contre le terrorisme. Dès lors, les dépenses publiques de chaque pays de la zone euro seraient supposées augmenter. À l'avenir, il sera important de prendre en compte ce critère dans les financements publics des pays afin que cela n'ait pas des répercussions néfastes sur la croissance économique ainsi que sur la dette.

3. Les migrants

L'Europe se voit chaque année dans l'obligation d'accepter des migrants illégaux ou de les renvoyer dans leur pays, mais tout cela à un coût que chaque État membre doit supporter.

Afin de limiter l'immigration clandestine, l'UE met en place des mesures fortes et coûteuses qui peuvent être considérées comme inhumaines par certaines personnes. Par exemple, en 2013 s'est achevée la construction de la « barrière de l'enclave de Melilla » en Espagne. Celle-ci a coûté environ 1,6 milliard d'euros aux pays membres de l'Union Européenne et affecte par conséquent toute la zone euro. D'autres mesures apparaissent nécessaires telles que la construction de centres de rétention ou d'insertion avant de renvoyer les migrants chez eux ou de les intégrer à notre société. En 2015, l'intervention de l'UE pour la mise en place d'infrastructures de ce genre aura coûté environ 76,6 millions d'euros aux États membres (Denavit, 2015).

De plus, de nos jours nous accordons plus de budgets pour la protection et la surveillance des frontières qu'auparavant. En effet, la coordination des efforts européens en cette matière aura coûté environ 1 milliard d'euros entre 2000 et 2015. La plus grande partie de cette somme est prise en charge par l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes⁴⁴ et l'autre partie pour l'achat de matériel de haute technologie comme des drones, des bateaux à grande vitesse, etc. (Denavit, 2015 ; La Tribune, 2015).

En outre, la dépense la plus élevée de l'UE concernant les migrants est le coût pour renvoyer dans leur pays ceux qui ne sont pas en situation régulière. En 15 ans, les États membres de la zone euro et de l'UE ont dépensé approximativement 11,3 milliards d'euros uniquement pour cela. Étant donné, que depuis quelques années, leurs arrivées ne cessent d'augmenter, cette dépense est en hausse constante ce qui peut amener des problèmes économiques futurs. Toutefois, l'accueil de migrants demande également des fonds importants. Par exemple, en 2015, l'Allemagne a dû déboursier 10 milliards d'euros afin de satisfaire les charges liées à

⁴⁴ « C'est l'agence de l'Union européenne chargée du contrôle et de la gestion des frontières extérieures de l'espace Schengen, elle est officiellement créée le 6 octobre 2016 ». (Wikipédia, 2017)

l'accueil des réfugiés. Ces frais prennent en compte l'hébergement, les repas, le suivi médical, l'argent de poche, etc. (Le Figaro, 2015).

Nous observons donc que ce phénomène risque de pousser à la hausse le besoin de financement des pays membres et de la zone euro. Dès lors, il semble nécessaire d'établir des plans de dépenses à propos des migrants afin de ne pas se retrouver en position délicate lorsque nous les accueillons ou les renvoyons chez eux. Le résultat final serait une dégradation de nos finances publiques et de l'activité économique.

4. Le vieillissement de la population

Nous avons observé que l'Europe fait face à un problème s'aggravant de plus en plus lequel est le vieillissement de sa population. En effet, l'âge moyen au sein de l'Union Européenne est passé en 15 ans (2001-2015) de 38,3 à 42,4 ans (Eurostat, 2016). Les conséquences d'une telle hausse peuvent être néfastes à la croissance des pays membres de la zone euro.

Tout d'abord, la zone euro devrait mettre en place des réformes concernant le système des pensions et des retraites. En effet, après la Seconde Guerre mondiale, un phénomène d'explosion des naissances a eu lieu durant les dizaines d'années qui l'ont suivie, les historiens le nommèrent « le Babyboom ». Cependant, les personnes étant nées à cette époque ont atteint récemment ou vont atteindre l'âge de la pension et de la retraite, ce qui nécessitera des coûts supplémentaires pour les Etats membres (Ambrosetti & Giudici, 2014). Par conséquent, il paraît essentiel de réfléchir à une modification du système afin de compenser les dépenses qui seront liées à cette affluence de pensionnés et retraités. Pour cela, la solution proposée de réformer l'âge de la retraite est une première possibilité, mais n'est pas suffisante. Nous pensons également qu'établir une modification du modèle des pensions pourrait apporter une solution à ce problème. Par exemple, nous pourrions mettre en place un modèle de pension instaurant que chaque travailleur paie sa pension lui-même, en tout ou en partie, durant sa carrière professionnelle. Actuellement dans beaucoup d'États de la zone euro, les pensions sont basées sur un principe de répartition, ce qui signifie que ce sont les

travailleurs actifs qui sont ou qui rentrent dans le monde du travail qui paient pour ceux qui peuvent prendre leur pension. Ce modèle semble ne plus avoir d'avenir, car nous arrivons à une époque où le nombre de personnes qui ont un travail est, de façon relative, en diminution constante (Cette, 2016).

Pour poursuivre, étant donné que les personnes vivent bien plus âgées qu'auparavant, les frais médicaux, d'aide médicale à domicile de l'État, etc. augmentent constamment (Euronews,2016). En effet, celui-ci doit engager plus de personnes spécialisées dans ces domaines afin de venir en aide à la population vieillissante. De plus, les investissements en recherche médicale destinés à concevoir et développer des appareils de soin de plus en plus sophistiqués nécessitent également des coûts supérieurs à autrefois (Euronews,2016).

En résumé, les dépenses des pays de la zone euro qui sont liées à la protection sociale des personnes âgées, retraités et pensionnés risquent de continuer à augmenter. Il semble important d'agir vite afin que cela ne conduise pas à des difficultés de financement, mais le risque le plus élevé serait que la croissance soit ralentie.

5. Conclusion

La nécessité que les gouvernements s'attardent sur les futurs problèmes économiques semble devenir grandissante. En effet, compte tenu des menaces terroristes, du vieillissement de la population, etc..., la part du budget de la zone euro et de chaque État membre devrait inexorablement augmenter dans ces domaines. De nouvelles réformes ou des plans budgétaires en cohésion semblent dès lors profondément recommandés afin d'assurer la viabilité des finances publiques des pays membres et ne pas subir une période de crise ou de récession inattendue liée à ces défis.

Conclusion générale

En conclusion, l'économie des États membres de la zone euro n'a toujours pas atteint un stade encourageant et permettant d'affirmer que la relance économique est bien présente. Encore beaucoup de pays font face à une dette publique exorbitante et une croissance faible, en plus de cela, certains ont un déficit qui pose également problème. Ces analyses nous conduisent à nous poser la question : pourquoi existe-t-il autant de divergences entre les pays constituant le Bloc du Nord et du Sud et comment les résorber ? Il est donc primordial, à l'avenir, que ces pays s'entraident et améliorent leur cohésion, car un tel manque de solidarité a comme seul résultat d'affaiblir la position économique de chaque État membre, mais également de l'entièreté de la zone euro. Pour pallier ce manque de solidarité, des réformes communes pourraient être mises en place. Celles-ci peuvent toucher les retraites, les dépenses publiques, etc.

Comme développé dans les chapitres précédents, il est utile de comprendre les mécanismes qui ont amené les finances publiques à leur niveau actuel. Depuis 1973, les crises ont des conséquences néfastes sur l'économie européenne. Un effet boule de neige s'est instauré au sein de chaque pays membre, en observant leur dette grossir encore et encore depuis le premier choc pétrolier. Cependant, la crise la plus inquiétante et ayant le plus impacté la zone euro, est celle des subprimes. En effet, celle-ci a dérégulé l'entièreté du système économique et bancaire à l'échelle mondiale. Durant cette période, les économistes ont cru que notre système économique ne s'en relèverait jamais et que les États membres eux-mêmes tomberaient en faillite. Les réponses de la BCE ou de la FED furent considérées comme non conventionnelles et surprirent un nombre considérable de personnes. Celles-ci ont mis en place des processus de « quantitative easing » afin de permettre une relance économique plus aisée et atteignable par chaque pays. Malheureusement, la BCE a agi trop tard, n'empêchant pas la chute phénoménale de l'économie grecque et la crise qui s'ensuivit.

Comme évoqué dans le chapitre VII de ce travail, nous pensons qu'il est indispensable de mettre en œuvre sans tarder des solutions qui pourraient impacter positivement l'état des finances publiques et de la croissance au sein de chaque pays membre. À nouveau, les voici sous la forme d'une brève synthèse.

Premièrement, il est essentiel que la société au sein de la zone euro évolue rapidement vers une réduction et une vraie gestion des dépenses publiques et sociales. Par ailleurs, il est nécessaire de relancer les investissements privés et publics vers les secteurs propres à chaque pays comme le tertiaire en France. Les réformes qui touchent le marché du travail comme l'augmentation des heures de travail, la flexibilité du travail semblent inévitables pour donner un regain de dynamisme à l'économie. Dans le passé, plusieurs mesures intéressantes ont été mises en place à propos du marché du travail, de la fiscalité, etc. afin de relancer la croissance économique.

De plus, au niveau de l'UE, la création d'un budget fédéral ou une hausse des transferts des budgets nationaux vers le budget européen s'avère devenir une recommandation de plus en plus pertinente, car les manœuvres budgétaires des États membres divergent solidement. Les gouvernements doivent finalement porter une attention particulière aux défis futurs et, dès maintenant, les considérer dans leurs décisions économiques afin que cela n'impacte pas négativement la dette publique et la croissance économique des pays membres.

Subséquemment, la réduction des inégalités à propos de la redistribution des revenus semble devenir recommandée au sein des pays. Pour ce faire, des changements dans la taxation du capital, de l'impôt sur la fortune ou leur introduction dans certains pays paraissent être une bonne solution. Cette réduction pourrait entraîner une augmentation de la consommation et de la confiance d'une partie des ménages à bas et moyen revenu.

Comme d'autres pays, la France pourrait mettre en application certaines des solutions proposées ci-dessus. En effet, les problèmes qu'elle rencontre pourraient être adoucis par ces propositions et relancer son activité économique afin qu'elle réaffirme sa position importante au sein de la zone euro.

Nous rappelons qu'au vu des débats qui existent à propos de la relation entre la dette publique et la croissance économique, les solutions proposées risquent de ne pas satisfaire tout un chacun.

Finalement, l'avenir semble nous confronter à de nouveaux défis tels qu'une prise en charge plus solidaire et sérieuse du terrorisme, du vieillissement de la population, etc. Ceux-ci devraient être rapidement intégrés aux politiques de la zone euro afin d'éviter les dépenses

inattendues et donc subir des effets négatifs sur la dette publique et la croissance économique de chaque État membre.

L'Europe était donc inadaptée à de tels bouleversements. Ces dettes accumulées durant près de 40 ans ont conduit bon nombre d'états à une dette publique élevée et une croissance économique faible. Nous pensons que les mesures décrites pourraient permettre de rebondir, alors que la reprise paraît encore faible. Enfin, il faudra surtout donner un deuxième souffle, une nouvelle espérance à cette Europe qui, ne l'oublions jamais, nous a permis de vivre en paix et de pratiquer nos échanges commerciaux sous une même devise, l'euro.

BIBLIOGRAPHIE

- Aicep Portugal Global. (2017). Portugal-Fiche pays. En ligne <http://www.portugalglobal.pt/FR/Documents/PortugalFichaPaisFrances.pdf> consulté le 13 mai 2017
- Alméras, G. (2012). UNE FRACTURE NORD/SUD AU SEIN DE L'UE. *Confluences Méditerranée 2012*, 80(1),99-113. En ligne <http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2012-1-page-99.htm>
- Amadeo, K. (2016). *What Is Economic Growth? How It's Measured an What Are the Causes ?* En ligne <https://www.thebalance.com/what-is-economic-growth-3306014> consulté le 5 mai 2017
- Ambrosetti, E. & Giudici, C. (2014). *L'Europe confrontée au vieillissement démographique*. En ligne <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000722-l-europe-confrontee-au-vieillissement-demographique-par-elena-ambrosetti-et-cristina/article> consulté le 29 mai 2017
- Andlil trader inside. (2013). *Définition d'un Junk bond ou obligation pourrie*. En ligne <https://www.andlil.com/definition-dun-junk-bond-ou-obligation-pourrie-125440.html> consulté le 16 mai 2017
- Andlil trader inside. (2013). *Définition de déflation*. En ligne <https://www.andlil.com/definition-de-deflation-152320.html> consulté le 15 mai 2017
- Andlil trader inside. (2013). *Définition du Bon du Trésor : Qu'est-ce qu'un bon du Trésor ?* En ligne <https://www.andlil.com/definition-du-bon-du-tresor-130783.html> consulté le 3 mai 2017
- Andlil trader inside. (2013). *Définition WTI*. En ligne <https://www.andlil.com/definition-wti-128496.html> consulté le 15 mai 2017
- Anota, M. (2012). *La dette publique nuit-elle à la croissance économique?* En ligne <http://www.blog-illusio.com/article-la-dette-publique-nuit-elle-a-la-croissance-economique-105701277.html>, consulté le 25 juillet 2017
- Antonin, C. (2013). Italie : Crise économique et politique. *Revue de l'OFCE/ prévisions*, 129, 1-12. En ligne <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/documents/prev/prev0413/fp9.pdf>
- Audrey. (2010). *Le NASDAQ: définition et caractéristiques*. En ligne <http://www.infinance.fr/articles/bourse/formation-conseil/article-le-nasdaq-definition-et-caracteristiques-38.htm#l-indice-nasdaq> consulté le 16 mai 2017
- Banque centrale européenne. (2013). *Projet de loi relatif à la coordination et à la gouvernance des finances publiques et modifiant : la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie et la loi modifiée du 10 mars 1969 portant institution d'une inspection générale des finances*. En ligne https://www.ecb.europa.eu/ecb/legal/pdf/fr_con_2013_90_draft_law.pdf consulté le 9 mai 2017
- Banque de France. (2011). Les entreprises en France en 2010 : une situation en demi-teinte. *Bulletin de la Banque de France*, 186, 1-16. En ligne https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/bulletin-de-la-banque-de-france_186_2011-t4.pdf
- Banque de France. (2015). *L'EUROGROUPE*. En ligne https://www.asmp.fr/fiches_academiciens/textacad/junker/eurogroupe.pdf consulté le 15 mai 2017

Banque info. (S.d.). *Lexique bancaire et économique : dette publique*. En ligne <http://www.banque-info.com/lexique-bancaire/d/dette-publique> consulté le 3 mai 2017.

Banque nationale de Belgique. (2005). LE PACTE DE STABILITÉ ET DE CROISSANCE : UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE. *Revue économique*, 2, 65-85.
<https://www.nbb.be/doc/ts/publications/economicreview/2005/revecoii2005f.pdf>

Banque Nationale de Belgique. (2017). *Projections économiques pour la Belgique*. En ligne <https://www.nbb.be/fr/publications-et-recherche/publications-economiques-et-financieres/projections-economiques-pour-la> consulté le 11 mai 2017

Baltensperger, E. (2000) La banque centrale européenne et sa politique monétaire. *Banque national de Suisse, Bulletin trimestriel*, 48-73. En ligne https://www.snb.ch/fr/mmr/reference/quartbul_2000_1/source/quartbul_2000_1.fr.pdf

Bartnik, M. & Rabreau, M. (2015). *Retraites, TVA, budget : les réformes sur lesquelles les Grecs pourraient renégocier*. En ligne <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/06/29/20002-20150629ARTFIG00160-le-plan-de-reforme-peut-etre-caduc-sur-lequel-les-grecs-vont-se-prononcer.php> consulté le 22 mai 2017

Baudhuin, F. (1973). Dictionnaire de l'économie contemporaine : définition Taylorisme. *Série « économie moderne », Edition Gérard, 14, 262.*

Berger, R. (2014). LA DIVERGENCE DES ÉCONOMIES EUROPÉENNES : Comment en faire une opportunité. *THINK ACT*. En ligne https://www.rolandberger.com/publications/publication_pdf/roland_berger_la_divergence_des_economies_europeennes_2014.pdf

BFM business. (2017). *La Grèce a renoué avec la croissance en 2016*. En ligne <http://bfmbusiness.bfmtv.com/monde/la-grece-a-renoue-avec-la-croissance-en-2016-1102794.html> consulté le 13 mai 2017

Boisselier, P. & Dufour, D. (2007). Bulle financière et introduction des sociétés Internet au Nouveau marché. *Finance Contrôle Stratégie*, 10(1), 67-93. En ligne <http://leg.u-bourgogne.fr/rev/101093.pdf>

Bonneville, A. (2015). *Thème 1 - ECO -Question 1: Quelles sont les sources de la croissance économique?* En ligne www.ecophile.net/IMG/doc/Theme_1_eco_-_chapitre2-plan-cours-p.doc consulté le 15 mai 2017

Boone, L. (2011). Coordination des politiques économiques en Europe. *Revue d'économie financière*, 103(3), 257-276. En ligne <https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2011-3-page-257.htm>

Bozio, A. (2006). *Réformes des retraites : estimations sur données françaises*. (Doctoral dissertation). Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. En ligne <http://piketty.pse.ens.fr/fichiers/enseig/memothes/TheseBozio2006.pdf> p 50-55

Braquet, L. (S.d.). *Cours de Terminale ES : 1. Croissance, fluctuations et crises : Quelles sont les sources de la croissance économique ?* En ligne <http://www.melchior.fr/cours/question-1-queelles-sont-les-sources-de-la-croissance-economique> consulté le 5 mai 2017

Braudo, S. & Baumann, A. (2017). *Définition de Sécurité sociale*. En ligne sur le site web Serge Braudo <http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/securite-sociale.php> consulté le 3 mai 2017

BSI Economics. (2012). *Réformes, dette publique et croissance économique : quelle dynamique ?* En ligne sur *LesEchos.fr* http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2012/11/01/cercle_57844.htm consulté le 24 juillet 2017

Butaci, C. & Badea, M. (2008). ORIGINES ET IMPACT DE LA CRISE DES SUBPRIMES. *Finances- banks- accountancy*, 3,129-133. En ligne <http://steconomicuoradea.ro/anale/volume/2008/v3-finances-banks-accountancy/020.pdf>

Cette, G. (2016). *Comment le vieillissement de la population européenne va ralentir la croissance du continent et pourquoi la France pourrait bien s'en tirer*. En ligne <http://www.atlantico.fr/decryptage/comment-vieillissement-population-europeenne-va-ralentir-croissance-continent-et-pourquoi-france-pourrait-bien-tirer-gilbert-2797132.html> consulté le 29 mai 2017

Charrel, M. (2016). La BCE dévoile un nouvel arsenal de mesures pour soigner l'économie européenne. *Le Monde* En ligne http://www.lemonde.fr/crise-de-l-euro/article/2016/03/10/la-bce-devoile-un-nouvel-arsenal-de-mesures-pour-soigner-l-economie-europeenne_4880480_1656955.html

Charrel, M. (2017). La dette poursuit sa décrue en zone euro. *LE MONDE ECONOMIE*. En ligne http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/04/25/la-dette-poursuit-sa-decrue-en-zone-euro_5117101_3234.html

Charrel, M. (2017). Les dettes publiques italienne et portugaise inquiètent Bruxelles. *LE MONDE ECONOMIQUE*. En ligne http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/02/23/les-dettes-publiques-italienne-et-portugaise-inquietent-l-allemande_5084180_3234.html

Chatignoux, C. (2017). *Zone euro : les déficits se résorbent*. En ligne sur LesEchos.fr <https://www.lesechos.fr/monde/europe/0212009833182-zone-euro-les-deficits-se-resorbent-2082072.php> consulté le 14 mai 2017

Chevallier, A. (2013). L'économie mondiale 2013 : L'économie mondiale cinq ans après la crise financière. *Editions La découverte, collections Repères*, 5-19. En ligne http://www2.cepii.fr/PDF_PUB/em/2013/em2013-01.pdf

Cheyvialle, A. & Frémont, A-L. (2016). *En deux ans de mandat, les cinq réformes de l'Italien Matteo Renzi*. En ligne <http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/decryptage/2016/02/02/29002-20160202ARTFIG00014-comment-matteo-renzi-sort-l-italie-de-la-crise.php> consulté le 22 mai 2017

Clift, J. (2004). Qu'est-ce que le Fonds monétaire international ? *Fonds monétaire international*. En ligne <https://www.imf.org/external/pubs/ft/exrp/what/fre/whatf.pdf>

Cohen, D. (2011). La crise grecque : Leçons pour l'Europe. *Revue économique*, 62, (3), 383-394. En ligne <http://www.cairn.info/revue-economique-2011-3-page-383.htm>

Cohen, E. (2012). L'euro à l'épreuve de la crise des dettes souveraines. *Politique étrangère, printemps*, 1, 23-38. En ligne <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2012-1-page-23.htm>

COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES DES ETATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE. (1992). INTRODUCTION ET PRESENTATION GENERALE. *Rapport annuel*, 1-10. En ligne <https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/annrep/ar1992fr.pdf?57acf6e88177c6322796ef7af6af0a0a>

COMMISSION EUROPEENNE. (2016). *COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, À LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS : POUR UNE ORIENTATION POSITIVE DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE DE LA ZONE EURO*. En ligne https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/2017-european-semester-communication-fiscal-stance_fr.pdf consulté le 25 mai 2017

Commission européenne. (2017). Rapport 2017 pour la France comprenant un bilan approfondi des mesures de prévention et de correction des déséquilibres macroéconomiques accompagnant le document : COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, À LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE ET À L'EUROGROUPE. Semestre européen 2017 : évaluation des progrès accomplis dans les réformes structurelles, la prévention et la correction des déséquilibres macroéconomiques, et résultats des bilans approfondis au titre du règlement (UE)n°1176/2011. *DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION*. En ligne <https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/2017-european-semester-country-report-france-fr.pdf>

Commission européenne. (S.d.). *Une Europe sans frontières : L'espace Schengen*. En ligne https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/e-library/docs/schengen_brochure/schengen_brochure_dr3111126_fr.pdf consulté le 9 mai 2017

Conseil de l'Union européenne. (S.d.) *L'Eurogroupe*. En ligne <http://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/eurogroup/> consulté le 15 mai 2017

Coriat, B. & Lantenois, C. (2011). *L'imbroglia grec : La dette souveraine grecque prise au piège de la zone euro*. En ligne http://www.france-alter.info/Note_Atterres_Grece.pdf consulté le 18 mai 2017

Cour des comptes. (2017). *Le budget de l'État en 2016 (résultats et gestion)*. En ligne <http://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/Le-budget-de-l-Etat-en-2016-resultats-et-gestion> consulté le 14 mai 2017

Courtois, M. (2017). *La remontée des taux, un danger pour la dette publique française ? Pas si sûr...* En ligne sur LesEchos.fr <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-169210-la-remontee-des-taux-un-danger-pour-la-dette-publique-francaise-2081658.php> consulté le 13 mai 2017

De Tricornot, A. (2008). Quel est l'impact de la crise sur l'économie réelle ? *Le Monde*. En ligne http://www.lemonde.fr/la-crise-financiere/article/2008/10/01/quel-est-l-impact-de-la-crise-sur-l-economie-reelle_1101915_1101386.html

Delgay-Troise, D.(S.d.). 4.2.2. Le Système monétaire européen : les limites. *Cours Université de Rennes*. En ligne <https://perso.univ-rennes1.fr/denis.delgay-troise/RMI/Cours/RMI422.pdf>

Demon, V. (2015). *L'Espagne assiste à la plus grosse faillite immobilière de son histoire*. En ligne sur La Croix <http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/L-Espagne-assiste-a-la-plus-grosse-faillite-immobiliere-de-son-histoire-2015-03-03-1286907> consulté le 14 mai 2017

Denavit, C. (2015). *Migrations : le prix que paye l'Europe pour se barricader*. En ligne <http://www.rfi.fr/europe/20150618-migration-prix-europe-barricade-expulsions-migrants> consulté le 27 mai 2017

Direction générale de l'offre de soins & Direction générale des finances publiques. (2011). *Fiche n°1 : Le traitement comptable du risque de non recouvrabilité, la comptabilisation des dépréciations des créances et des admissions en non-valeur*. En ligne http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_1_anv.pdf consulté le 13 mai 2017

Donnay, P. (2014). Prévisions économiques 2014-2015. *Institut des comptes nationaux*. En ligne http://www.plan.be/admin/uploaded/201410081507580.FOR_SHORTTERM1415_10838_F.pdf

Ducourtieux, C. (2017). Finances publiques : Paris reste sous surveillance de Bruxelles. *LE MONDE ECONOMIE*. En ligne http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/02/13/finances-publiques-paris-reste-sous-surveillance-de-bruxelles_5078828_3234.html

- Eberhardt, M. & Presbitero, A. (2015). Public debt and growth: Heterogeneity and non-linearity. *Journal of International Economics*, 97(1), 45-58. En ligne <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0022199615000690>
- Ecalle, F. (2017). Pourquoi et comment ralentir la croissance des dépenses locales? *FIPECO, les notes d'analyse*. En ligne <https://www.fipeco.fr/pdf/0.04255200%201493995856.pdf>
- Editor. (2017). *La croissance économique slovène a atteint 2,5 % en 2016*. En ligne sur Slovenia business channel <http://sloveniabusinesschannel.com/2017/02/28/la-croissance-economique-slovene-a-atteint-25-en-2016/> consulté le 13 mai 2017
- EduBourse. (2009). *Plan de relance : par l'offre ou la demande ?* En ligne <http://www.edubourse.com/guide-bourse/plan-de-relance.php> consulté le 18 juin 2017
- Euribo-rates.eu. (S.d.) *Taux de la BCE, taux refi*. En ligne <http://fr.euribor-rates.eu/taux-bce.asp> consulté le 7 mai 2017
- Euronews. (2016). *La réponse au vieillissement démographique en Europe ? Les réformes !* En ligne <http://fr.euronews.com/2016/11/15/la-reponse-au-vieillissement-demographique-en-europe-les-reformes> consulté le 29 mai 2017
- Europa. (2017). *Banque centrale européenne*. En ligne https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies/european-central-bank_fr consulté le 6 mai 2017
- Europa. (2017). *Commission européenne*. En ligne https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies/european-commission_fr consulté le 13 mai 2017
- Europa. (S.d.). *Procédure de déficit excessif (PDE)*. En ligne http://eur-lex.europa.eu/summary/glossary/excessive_deficit_procedure.html?locale=fr consulté le 14 mai 2017
- Europe en Images. (S.d.). *L'immobilier est en crise. L'Espagne est particulièrement touchée. Comment le pays s'en sort-il ? Ce problème aura-t-il un impact sur la campagne pour les élections européennes ? La bulle immobilière espagnole*. En ligne http://www.europeenimages.net/video-la_bulle_immobiliere_espagnole-id-664.html
- Eurostat. (2016). *Dette brute des administrations publiques - données annuelles*. En ligne <http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=teina225&plugin=1> consulté le 12 mai 2017
- Eurostat. (2016). *Statistiques sur les finances publiques*. En ligne http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Government_finance_statistics/fr consulté le 9 mai 2017
- Eurostat. (2016). *Structure et vieillissement de la population*. En ligne http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Population_structure_and_ageing/fr consulté le 27 mai 2017
- Eurostat. (2017). *Déficit/excédent des administrations publiques*. En ligne sur le portail des données ouvertes de l'Union Européenne <https://data.europa.eu/euodp/fr/data/dataset/FiYs1wZTfjSamT4DPV0rA> consulté le 3 mai 2017
- Eurostat. (2017). *Dette brute des administrations publiques - données trimestrielles*. En ligne <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-datasets/-/TEINA230> consulté le 3 mai 2017

Farhat, I. & Jarbaoui, A. (2016). Le changement du comportement des consommateurs pendant et après la crise économique. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 16 (3), 591-597. En ligne <http://www.issr-journals.org/links/papers.php?journal=ijias&application=pdf&article=IJIAS-16-072-06>

Filo-Fisc. (2016). *L'impôt des personnes physiques (IPP)*. En ligne http://www.filo-fisc.be/Downloads/FILO_FISC_IPP.pdf consulté le 6 mai 2017

Finance de marché. (S.d.). *Appréciation*. En ligne <http://financedemarche.fr/definition/appreciation> consulté le 16 mai 2017

FIPECO. (2016). *II) Déficit et dette publics, politique budgétaire : 1) Les définitions du déficit et de la dette publique*. En ligne <https://www.fipeco.fr/pdf/0.64254400%201473182382.pdf> consulté le 9 mai 2017

Fleury, C. (2011). *Thomas Piketty : « L'ISF est un impôt moderne »*. En ligne <http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20110124.OBS6804/thomas-piketty-l-isf-est-un-impot-moderne.html> consulté le 25 juillet 2017

France Diplomatie. (S.d.). *Données générales : Malte*. En ligne <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/malte/presentation-de-malte/> consulté le 13 mai 2017.

France Diplomatie. (S.d.). *Données générales : Lituanie*. En ligne <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/lituanie/presentation-de-la-lituanie/> consulté le 13 mai 2017

Garreau, M. (2014). *L'ISF fait-il vraiment fuir les entreprises ?* En ligne sur Le Monde.fr http://www.lemonde.fr/evasion-fiscale/article/2014/10/28/l-isf-fait-il-vraiment-fuir-les-entreprises_4513679_4862750.html consulté le 25 juillet 2017

Gauquelin, B. (2016). La Slovaquie continue d'attirer les investisseurs. *Le Monde Economie*. En ligne http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/03/03/la-slovaquie-continue-d-attirer-les-investisseurs_4875508_3234.html

Georis, V. (2017). *Ce qu'il faut retenir de la réunion de l'Otan*. En ligne sur L'Echo <http://www.lecho.be/economie-politique/international-general/Ce-qu-il-faut-retenir-de-la-reunion-de-l-Otan/9897825> consulté le 24 mai 2017

Global-rates. (S.d.). *Taux de refinancement BCE, l'intérêts banque centrale européenne*. En ligne <http://fr.global-rates.com/taux-de-interets/banques-centrales/banque-centrale-europeenne/taux-de-bce.aspx> consulté le 7 mai 2017

Godard, S. (2017). La Grèce se rapproche d'un accord avec ses créanciers. *L'Echo*. En ligne <http://www.lecho.be/economie-politique/europe-economie/La-Grece-se-rapproche-d-un-accord-avec-ses-creanciers/9896602>

Godet, M. (2010). L'équation est connue : il y aura demain 1,5 actif pour 1 retraité. Qui va payer ? *LE MONDE*. En ligne http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/02/12/l-equation-est-connue-il-y-aura-demain-1-5-actif-pour-1-retraite-qui-va-payer-par-michel-godet_1304868_3232.html

Goetzmann, N. (2016). *Excédents à tout prix : comment l'Allemagne en est arrivée à freiner délibérément la croissance en zone euro pour préserver son avantage compétitif*. En ligne <http://www.atlantico.fr/decryptage/excedents-tout-prix-comment-alle-magne-en-est-arrivee-freiner-deliberement-croissance-en-zone-euro-pour-preserver-avantage-2908961.html/page/0/2> consulté le 23 mai 2017

- Gosse, M. (2013). *Les explications des fluctuations économiques*. En ligne https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2013-01/les_fluctuations_economiques.pdf consulté le 16 mai 2017
- Granelle, J-J. (2003). Les cycles économiques : présentation et analyse. *Sommaire*, 6. En ligne http://www.constructif.fr/bibliotheque/2003-11/les-cycles-economiques-presentation-et-analyse.html?item_id=2501
- Grouard, S. (2014). *Quatre mesures chocs pour réduire la dépense publique*. En ligne <http://www.lefigaro.fr/vox/economie/2014/10/27/31007-20141027ARTFIG00272-quatre-mesures-chocs-pour-reduire-la-depense-publique.php> consulté le 20 mai 2017
- Icagency. (S.d.). *Le cycle économique*. En ligne http://www.guide-finance.ch/ica_french/les_marches/tout_savoir_sur_les_actualites/le_cycle_economique/wcfa2.html consulté le 20 juin 2017
- Insee. (2016). *Déflation*. En ligne <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2023> consulté le 15 mai 2017
- Insee. (2016). *Dépenses de fonctionnement (finances locales)*. En ligne <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1680> consulté le 14 mai 2017
- Insee. (2016). *Dette de l'Etat*. En ligne <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1553> consulté le 3 mai 2017.
- Insee. (2016). *Entreprise publique*. En ligne <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1241> consulté le 3 mai 2017
- Insee. (2016). *Produit intérieur brut au prix du marché/ PIB*. En ligne <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1365> consulté le 5 mai 2017
- Insee. (2016). *Zone euro*. En ligne <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1603> consulté le 3 mai 2017.
- Institut Montaigne. (2016). *Les réformes du marché du travail en Italie*. En ligne sur le site de l'institut Montaigne <http://www.desideespourdemain.fr/index.php/post/2016/04/07/Les-r%C3%A9formes-du-march%C3%A9-du-travail-en-Italie> consulté le 21 mai 2017
- Investopedia. (S.d.). *Economic growth*. En ligne <http://www.investopedia.com/terms/e/economicgrowth.asp> consulté le 5 mai 2017
- IRIS. (2013). *Des relations UE-Russie irréconciliables ?* En ligne <http://www.iris-france.org/43749-des-relations-ue-russie-irreconciliables/> consulté le 12 mai 2017
- ISPF. (2015). *Définitions*. En ligne <http://www.ispf.pf/themes/EconomieFinances/ComptesEconomiques/Dfinitions.aspx> consulté le 7 mai 2017
- Izambard, A. (2017). Pourquoi l'Espagne affiche une croissance insolente malgré la crise politique. *Challenges*. En ligne https://www.challenges.fr/monde/europe/pourquoi-l-espagne-affiche-une-croissance-insolente-malgre-la-crise-politique_451935
- Jessua, E. (2016). Zone euro : « Un budget commun » pour « des projets communs ». *LE MONDE ECONOMIE*. En ligne http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/06/29/zone-euro-un-budget-commun-pour-des-projets-communs_4960480_3232.html

Joannin, P. (2008). *L'Europe face à la crise financière*. En ligne sur fondation Robert Schuman <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0089-l-europe-face-a-la-crise-financiere> consulté le 19 mai 2017

Joannin, P. (2016). *L'Union européenne et la lutte contre le terrorisme*. En ligne sur fondation Robert Schuman <http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0386-l-union-europeenne-et-la-lutte-contre-le-terrorisme> consulté le 25 mai 2017

Kumar, M. & Woo, J. (2010). Public Debt and Growth. *IMF working paper*, 4-21. En ligne <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2010/wp10174.pdf>

L'Avenir. (2015). *Le Tax shift pour les nuls*. En ligne http://www.lavenir.net/cnt/dmf20150601_00657828 consulté le 8 juin 2017

La Voix Du Nord. (2017). *L'Allemagne refuse toujours d'alléger la dette grecque, contre l'avis du FMI*. En ligne <http://www.lavoixdunord.fr/120168/article/2017-02-17/l-alle-magne-refuse-toujours-d-alleger-la-dette-grecque-contre-l-avis-du-fmi> consulté le 11 mai 2017

Lallement, M. (2014). Les conséquences de la crise économique sur les marchés du travail européens (2008-2012). *Revista Latino-americana de Estudos do Trabalho*, 19(32), 65-80. En ligne http://relet.iesp.uerj.br/Relet_32/05%20-%20RELET%2032%20-%20Les%20consequences%20de%20la%20crise%20economiques%20-%20WEB.pdf

Lambrecht, L. (2016). *Que représente la taxation du capital aujourd'hui?* En ligne <http://www.lalibre.be/economie/placements/que-represente-la-taxation-du-capital-aujourd-hui-5801c566cd70cd5761caaeae> consulté le 26 juillet 2017

Langenus, G. (2005). Projections économiques pour la Belgique: Le pacte de stabilité et de croissance: une histoire mouvementée. *Banque nationale de Belgique, Revue économique*, 2, 65-85. En ligne <https://www.nbb.be/doc/ts/publications/economicreview/2005/revécoii2005f.pdf>

Latribune.fr. (2015). *11 milliards d'euros, le coût pour l'Europe des expulsions de migrants depuis 2000*. En ligne <http://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/11-milliards-d-euros-le-cout-des-expulsions-de-migrants-en-europe-depuis-2000-485223.html> consulté le 25 mai 2017

Lavernier, J-M. (1985). Dettes publiques : diverses définitions et évaluations. *Economie & prévision*, 69(3), 53-67. En ligne http://www.persee.fr/docAsPDF/ecop_0249-4744_1985_num_69_3_3406.pdf

Le Figaro.fr. (2015). *L'accueil de migrants devrait coûter 10 milliards d'euros à l'Allemagne*. En ligne <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/09/05/97001-20150905FILWWW00111-l-accueil-de-migrants-devrait-couter-10-milliards-d-euros-a-l-alle-magne.php> consulté le 26 mai 2017

Le Figaro.fr. (2017). Croissance de 2,1% aux Pays-Bas en 2016. En ligne <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2017/02/14/97002-20170214FILWWW00181-croissance-de-21-aux-pays-bas-en-2016.php> consulté le 13 mai 2017

Le Figaro.fr. (2017). *La croissance française atteint 1,1 % en 2016, nettement inférieure aux prévisions*. En ligne <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2017/01/31/97002-20170131FILWWW00039-la-croissance-a-atteint-11-en-2016.php> consulté le 13 mai 2017

LE MONDE ECONOMIE. (2001). *Clément Juglar, l'inventeur des cycles*. En ligne http://www.lemonde.fr/economie/article/2001/11/12/clement-juglar-l-inventeur-des-cycles_243727_3234.html consulté le 15 mai 2017

Le Monde.fr (2013). *Qu'est-ce que la croissance économique ? Quels sont ses moteurs ?* En ligne <http://jseco22.blog.lemonde.fr/files/2013/06/Quest-ce-que-la-croissance-%C3%A9conomique-Quels-sont-ses-moteurs1.pdf> consulté le 7 mai 2017

Le Monde.fr. (2010). *L'Espagne entérine une vaste réforme du droit du travail.* En ligne http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/06/16/l-espagne-enterine-une-vaste-reforme-du-droit-du-travail_1374018_3214.html consulté le 20 mai 2017

Le Monde.fr. (2010). *Les principales mesures du plan d'austérité grec.* En ligne http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/05/02/les-principales-mesures-du-plan-d-austerite-grec_1345619_3214.html consulté le 20 mai 2017

Le Monde.fr. (2014). *Coût du travail : « Il faut maîtriser les évolutions de salaires ».* En ligne http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/03/26/cout-du-travail-il-faut-maitriser-les-evolutions-de-salaires_4390034_3234.html consulté le 27 mai 2017

Le Monde.fr. (2017). *La croissance espagnole atteint 3,2 % en 2016.* En ligne http://www.lemonde.fr/europe/article/2017/01/30/la-croissance-espagnole-atteint-3-2-en-2016_5071375_3214.html consulté le 9 mai 2017

Le Monde.fr. (2017). *Zone euro : la croissance accélère, l'inflation bondit et le chômage poursuit sa baisse.* En ligne http://www.lemonde.fr/europe/article/2017/01/31/zone-euro-la-croissance-accelere-l-inflation-bondit-et-le-chomage-poursuit-sa-baisse_5072283_3214.html consulté le 13 mai 2017

Lemondopolitique.fr. (2013). *DEFINITION DE L'ETAT.* En ligne http://www.lemondopolitique.fr/cours/droit_constitutionnel/etat/definition.html consulté le 3 mai 2017

Leridon, B. (2016). *Les réformes du marché du travail en Espagne.* En ligne sur le site de l'institut Montaigne <http://www.desideespourdemain.fr/index.php/post/2016/04/20/R%C3%A9formes-du-march%C3%A9-du-travail-en-Espagne> consulté le 21 mai 2017

Les décodeurs. (2014). *7 millions d'euros de manque à gagner sur l'ISF.* En ligne sur Le Monde.fr http://www.lemonde.fr/evasion-fiscale/breve/2014/09/23/ces-si-chers-evades-fiscaux_4492749_4862750.html consulté le 25 juillet 2017

Létourneau, J. (2013). *L'économie politique des trente glorieuses. Apport et originalité des analyses en terme de régulation. Réflexions Historiques, 14(2), 345-379.* En ligne <http://www.histoirequebec.chaire.ulaval.ca/wp-content/uploads/2012/10/L%C3%A9conomie-politique-des-trente-glorieuses.pdf>

Licheron, J. (2009). *Politique monétaire de la BCE et inertie des taux d'intérêt. Quel rôle pour les indicateurs d'inflation nationaux ? Revue économique, 60(3), 713-725.* En ligne <http://www.cairn.info/revue-economique-2009-3-page-713.htm>

Liesse, D. (2017). *Feu vert au sauvetage de Banca Monte dei Paschi. L'Echo.* En ligne <http://www.lecho.be/dossier/banques/Feu-vert-au-sauvetage-de-Banca-Monte-dei-Paschi/9899922>

Madelin, T. (2017). *L'Allemagne affiche une croissance record.* En ligne sur LesEchos.fr https://www.lesechos.fr/12/01/2017/lesechos.fr/0211684029063_l-alle-magne-affiche-une-croissance-record.htm consulté le 11 mai 2017

Mankiw, G. & Taylor, M. (2015). *Principes de l'économie : « la mesure du revenu d'une nation ».* *De Boeck supérieur, 4, 635-660*

Mankiw, G. & Taylor, M. (2015). Principes de l'économie :« production et croissance ». *De Boeck supérieur*, 4, 687-713

Marchand, P. (2017). Quelles perspectives pour les relations Europe-Russie ? *Les Grands Dossiers de Diplomatie*, 36. En ligne <https://www.areion24.news/2017/02/23/perspectives-relations-europe-russie/>

Matelly, S. (2015). La croissance économique est-elle encore possible ? Est-elle encore souhaitable ? Qu'en est-il de l'Europe ? *Études sur la mort* 2015/2(148), 55-66. En ligne <http://www.cairn.info/revue-etudes-sur-la-mort-2015-2-page-55.htm>

Matthijs, H. (2017). « Une armée européenne est impayable ». En ligne <http://www.levif.be/actualite/international/une-armee-europeenne-est-impayable/article-normal-670185.html> consulté le 23 mai 2017

Minea, A. & Parent, A. (2012). Is High Public Debt Always Harmful to Economic Growth? Reinhart and Rogoff and some complex nonlinearities. *CERDI, Etudes et documents*, 18. En ligne <http://cerdi.org/uploads/ed/2012/2012.18.pdf>

Moniteur du commerce international. (S.d). Slovaquie : données générales. En ligne <http://www.lemoci.com/fiche-pays/slovaquie/> consulté le 13 mai 2017

Moniteur du commerce international. (S.d.). Autriche : Données générales. En ligne <http://www.lemoci.com/fiche-pays/autriche/> consulté le 12 mai 2017

Noblecourt, M. (2010). Comment est née la retraite à 60 ans. *LE MONDE MAGAZINE*. En ligne http://www.lemonde.fr/politique/article/2010/09/25/comment-est-nee-la-retraite-a-60-ans_1415000_823448.html

Nodé-Langlois, F. & Plummer, W. (2017). *La dette recule en zone euro mais pas en France*. En ligne sur LE FIGARO.fr <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/04/25/20002-20170425ARTFIG00007-la-dette-recule-en-zone-euro-mais-pas-en-france.php> consulté le 12 mai 2017

Nortia. (2015). *LA BULLE INTERNET 1995 – 2003*. En ligne <http://www.nortia.fr/Communication/2015/crises/pdf/Bulle-internet.pdf> consulté le 17 mai 2017

Nortia. (2015). *La crise des subprimes 2007-2012*. En ligne <http://www.nortia.fr/Communication/2015/crises/pdf/Subprime.pdf> consulté le 19 mai 2017

Nortia. (2015). *LES PREMIER ET SECOND CHOCS PÉTROLIERS 1971 – 1980*. En ligne <http://www.nortia.fr/Communication/2015/crises/pdf/leschocspetroliers.pdf> consulté le 18 mai 2017

OCDE. (2015). *Études économiques de l'OCDE France*. En ligne <http://www.oecd.org/fr/eco/etudes/France-2015-synthese.pdf> consulté le 14 mai 2017

OCDE. (2016). *Taux de chômage des jeunes*. En ligne <https://data.oecd.org/fr/unemp/taux-de-chomage-des-jeunes.htm#indicator-chart> consulté le 14 mai 2017

OCDE. (2017). *Prévisions du PIB réel (indicateur)*. En ligne <https://data.oecd.org/fr/gdp/previsions-du-pib-reel.htm#indicator-chart> consulté le 13 mai 2017

Parienty, A. (2013). Austérité (2) : Crise de la demande ou crise de l'offre ? *Alternatives Economiques*. En ligne <https://www.alternatives-economiques.fr/blogs/parienty/2013/06/01/austerite-2-crise-de-la-demande-ou-crise-de-l%E2%80%99offre/>

- Plummer, W. (2016). *D'où vient le terme « Brexit » ?* En ligne sur LE FIGARO.fr <http://www.lefigaro.fr/international/2016/02/19/01003-20160219ARTFIG00307-la-paternite-du-terme-brexit-reviendrait-a-un-chroniqueur-de-the-economist.php> consulté le 10 mai 2017
- Poingt, G. (2017). *Baisse des dépenses publiques : ce que proposent les candidats à la présidentielle.* En ligne <http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/decryptage/2017/02/16/29002-20170216ARTFIG00236-baisse-des-depenses-publiques-ce-que-proposent-les-candidats-a-la-presidentielle.php> consulté le 20 mai 2017
- Rabreau, M. (2016). *Plus de 75% des Français travaillent désormais dans le secteur tertiaire.* En ligne <http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/dessous-chiffres/2016/03/01/29006-20160301ARTFIG00273-plus-de-75-des-francais-travaillent-desormais-dans-le-secteur-tertiaire.php> consulté le 20 juin 2017
- Reuters. (2017). *Irlande-Croissance de 5,2% en 2016, encore la meilleure de l'UE.* *Espace trader LesEchos.fr.* En ligne <https://investir.lesechos.fr/traders/forex-infos/irlande-croissance-de-5-2-en-2016-encore-la-meilleure-de-l-ue-1650640.php>
- RFI. (2017). *Croissance record pour l'Irlande en 2016.* En ligne <http://www.rfi.fr/europe/20170309-croissance-record-irlande-2016> consulté le 12 mai 2017
- Roig, E & Al. (2014). *Différence entre entreprise et société : définition.* En ligne <http://www.istitutomartini.tv.it/Portals/0/difference-entre-entreprise-et-societe-definitions-20637-ne7fiy.pdf> consulté le 6 mai 2017
- RTL INFO. (2015). *Le tax shift prend effet dans quelques jours : voici quel sera l'impact sur votre salaire.* En ligne <http://www.rtl.be/info/belgique/societe/le-tax-shift-prend-effet-dans-quelques-jours-voici-quel-sera-l-impact-sur-votre-salaire-780831.aspx> consulté le 8 juin 2017
- Salin, P. (S.d.). *La crise financière : causes, conséquences, solutions.* *Institut libéral.* En ligne <http://www.libinst.ch/publications/IL-Salin-Crise-financiere.pdf>
- Service public fédéral belge. (2014). *Cotisation O.N.S.S.* En ligne http://www.traitements.fgov.be/calcul/salary/contract/RSZ_ONNS.htm consulté le 6 mai 2017
- Service public fédéral. (2017). *Revenu soumis à l'impôt des sociétés.* En ligne https://www.belgium.be/fr/impots/impot_sur_les_revenus/societes/declaration/calcul consulté le 6 mai 2017
- Sigogne, P. (1993). *La crise européenne. Commentaire/ revue trimestrielle, 16(62), 219-226.* En ligne http://www.commentaire.fr/pdf/articles/1993-2-062/1993-2-062_5p_0011_art1.pdf
- Simon, D. (2017). *La hausse des prix est-elle plus sage depuis l'euro ?* En ligne <https://www.franceinter.fr/emissions/le-vrai-faux-de-l-europe/le-vrai-faux-de-l-europe-22-avril-2017> consulté le 28 mai 2017
- StatisticsNetherlands. (2017). *GDP, production and expenditures; changes, Quarterly National Accounts.* En ligne [http://statline.cbs.nl/statweb/publication/?vw=t&dm=slen&pa=82602eng&d1=1-3,7,15&d2=0-1&d3=\(1-11\)-l&hd=160105-1536&la=en&hdr=t&stb=g1,g2](http://statline.cbs.nl/statweb/publication/?vw=t&dm=slen&pa=82602eng&d1=1-3,7,15&d2=0-1&d3=(1-11)-l&hd=160105-1536&la=en&hdr=t&stb=g1,g2) consulté le 13 mai 2017
- Stephan, C. (2016). *Portugal : Une croissance atone. Rapport BNP Paribas, 26-27.* En ligne <http://economic-research.bnpparibas.com/Views/DisplayPublication.aspx?type=document&IdPdf=29159>
- Sterdyniak, H. (1983). *Théories et pratiques du déficit public. Observations et diagnostics économiques : revue de l'OFCE, 3(1), 65-90.* En ligne http://www.persee.fr/doc/ofce_0751-6614_1983_num_3_1_934#ofce_0751-6614_1983_num_3_1_T1_0079_0000

Strasbourg l'européenne. (S.d.). *Les grandes étapes de la construction européenne*. En ligne <http://www.strasbourg-europe.eu/les-grandes-etapes-de-la-construction-europeenne.3375.fr.html> consulté le 14 mai 2017

Tambarin, M. (2014). La réforme des retraites en Allemagne : un modèle à suivre ? *Allemagne d'aujourd'hui*, 210(4), 184-203. En ligne <https://www.cairn.info/revue-allemande-d-aujourd-hui-2014-4-page-184.htm>

Théry, P. (2017). *Croissance économique de 4,2% en 2016*. En ligne sur l'essentiel <http://www.lessentiel.lu/fr/luxembourg/story/29145103> consulté le 13 mai 2017

Tonglet, B. (2004). LES CYCLES KONDRATIEFF : UNE PHILOSOPHIE CRITIQUE. *Innovations*, 19(1), 9-36. En ligne http://rhuthmos.eu/IMG/pdf/Benoit_Tonglet_Les_cycles_Kondratieff_une_philosophie_critique.pdf

Tonnellier, A. (2017). Inférieure aux prévisions, la croissance française atteint 1,1 % en 2016. *LEMONDE ECONOMIE*. En ligne http://www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2017/01/31/la-croissance-francaise-a-atteint-1-1-en-2016-nettement-inferieure-aux-previsions-du-gouvernement_5071983_1656968.html

Tosseri, O. (2017). *L'Italie, le pays qui inquiète le plus*. En ligne sur LesEchos.fr <https://www.lesechos.fr/elections/audit-de-la-france/0211894272448-litalie-le-pays-qui-inquiete-le-plus-2075668.php>

Toute l'Europe. (2015). *Qu'est-ce que la troika?* En ligne <http://www.touteleurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-la-troika.html> consulté le 14 mai 2017

Toute l'Europe. (2017). *Le déficit public des Etats de l'Union européenne*. En ligne <http://www.touteleurope.eu/actualite/le-deficit-public-des-etats-de-l-union-europeenne.html> consulté le 9 mai 2017

TPE internet et l'emploi. (S.d.) *La théorie de la destruction créatrice selon Joseph Schumpeter*. En ligne http://tpeinternetetemploi.free.fr/Fr/Annexes/Destruction_creatrice_fr.pdf consulté le 5 mai 2017

Van der Putten, R. & Bermingham, C. (2016). Pays-Bas La barre se redresse. *Rapport BNP Paribas*, 4. En ligne <http://economic-research.bnpparibas.com/Views/DisplayPublication.aspx?type=document&IdPdf=27612>

Vernet, D. (2012). *Comment Gerhard Schröder a restauré la compétitivité allemande*. En ligne <http://www.slate.fr/story/49535/Allemagne-comment-gerhard-schroeder-redressement> consulté le 21 mai 2017

Vincens, J. (1957). La notion de ménage et son utilisation économique. *Revue économique*, 8(3), 412-438. En ligne http://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1957_num_8_3_407239

Visot, M. (2016). *Standard and Poor's confirme la note AA et relève la perspective de la France*. En ligne <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/10/21/20002-20161021ARTFIG00362-sampp-releve-la-perspective-de-la-france.php> consulté le 19 mai 2017

Wikipédia. (2015). *Spéculation monétaire*. En ligne https://fr.wikipedia.org/wiki/Sp%C3%A9culation_mon%C3%A9taire consulté le 18 mai 2017

Wikipédia. (2016). *Bon du trésor*. En ligne https://fr.wikipedia.org/wiki/Bon_du_Tr%C3%A9sor consulté le 3 mai 2017.

Wikipédia. (2016). *Crise du rouble russe commencée en 2014*. En ligne https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_du_rouble_russe_commenc%C3%A9e_en_2014 consulté le 10 mai 2017

Wikipédia. (2016). *Effet d'éviction*. En ligne https://fr.wikipedia.org/wiki/Effet_d%27%C3%A9viction consulté le 18 juin 2017

Wikipédia. (2016). *Subprime*. En ligne <https://fr.wikipedia.org/wiki/Subprime> consulté le 19 juin 2017

Wikipédia. (2017). *Impôt sur la fortune*. En ligne https://fr.wikipedia.org/wiki/Imp%C3%B4t_sur_la_fortune consulté le 27 juillet 2017

Wikipédia. (2017). *Entreprise*. En ligne <https://fr.wikipedia.org/wiki/Entreprise> consulté le 5 mai 2017

Wikipedia. (2017). *Impôt sur les plus-values*. En ligne https://fr.wikipedia.org/wiki/Imp%C3%B4t_sur_les_plus-values consulté le 26 juillet 2017

Wikipédia. (2017). *Obligation (finance)*. En ligne [https://fr.wikipedia.org/wiki/Obligation_\(finance\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Obligation_(finance)) consulté le 7 mai 2017.

Wikipédia. (2017). *Skype*. En ligne <https://fr.wikipedia.org/wiki/Skype> consulté le 13 mai 2017

Wikipédia. (2017). *Taux du prêt marginal*. En ligne https://fr.wikipedia.org/wiki/Taux_du_pr%C3%AAt_marginal consulté le 7 mai 2017.

Witvrouw, F. (2017). *Accord-trouve-par-la-zone-euro-pour-la-Grèce*. En ligne sur L'Echo <http://www.lecho.be/economie-politique/europe-general/Accord-trouve-par-la-zone-euro-pour-la-Grece/9904656?ckc=1&ts=1497608619> consulté le 18 mai 2017

World Bank. (2016). *GDP growth (annual %)*. En ligne <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=EE> consulté le 11 mai 2017

Zeng, C. (2010). *ANALYSE ECONOMIQUE ET HISTORIQUE DES SOCIETES CONTEMPORAINES : CHAPITRE IV : FLUCTUATIONS ET CRISES*. En ligne http://jeromevillion.free.fr/AEHSC_Ressources/Documents_AEHSC/Chapitre_CrisesFluctuations_CZ.pdf consulté le 16 mai 2017

